la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

ÉDITION samedi dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 18 JUIN 1983, 99e ANNÉE, n° 141, 194 PAGES, 9 CAHIERS

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX,
MIN.: 16°, MAX.: 28°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

CHEZ CLOUTIER
Tél.: 384-4990
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

1$

Jean-Paul II s'affirme comme le pape de «Solidarité»

■ VARSOVIE (AFP) — Jean-Paul II a choisi manifestement de revenir en Pologne comme le «pape de Solidarité»: au deuxième jour de sa visite, le Saint-Père n'a pas hésité, vendredi, à reprendre à son compte, face au général Jaruzelski, les idéaux d'août 1980, pour appeler quelques heures plus tard, en

MICHEL CASTEX

présence de plus d'un million de fidèles, au «dialogue entre gouvernants et gouvernés».

À bien des égards, la rencontre, vendredi matin au Palais du Belvèdere, entre Jean-Paul II et le numéro Un polonais, a revêtu l'aspect d'un face à face symbolique entre la Pologne légale et la Pologne réelle, celle, dans son immense majorité, de Solidarité.

Le contraste était saisissant: d'un coté, une défense et illustration des nécessités de l'état de siège, présentées d'un air contraint et nettement gêné par un général Jaruzelski qui s'est engagé à proclamer une amnistie et à lever l'état de siège «dans un délai qui n'est pas éloigné». De l'autre, un rappel, fait par «l'homme en blanc», des idéaux des grandes grèves d'août 1980 et des accords de Gdansk, qui avaient sanctionné la naissance du syndicat de Lech Walesa, aujourd'hui hors-la-loi.

Le Saint-Père a été on ne plus clair: seule une réactivation graduelle de ces idéaux et de ces accords, a-t-il dit, peut permettre au pays de sortir de la crise, «de conserver à la Pologne son bon renom et de réparer les souffrances de tant de fils et de filles de ma nation».

Quelques heures plus tard, face à plus d'un million de fidèles enthousiastes et à de nombreuses banderoles du syndicat de M. Walesa souhaitant la bienvenue au «pape, père de Solidarité», le Souverain Pontife a lancé un appel au dialogue réciproque entre gouvernants et gouvernés en Pologne, seule chance selon lui de restaurer la confiance entre la société et le pouvoir, et de surmonter la crise actuelle.

Ce dialogue, a-t-il déclaré, est «l'unique voie qui permette à la nation de pouvoir jouir de la plé-

Voir PAPE en A 2

Autres informations en page C 10



Le pape donne la bénédiction à son peuple de Pologne, au cours de la messe du Stade de Varsovie.
photo UPI

DES NAINS CENTENAIRES

■ Les Montréalais peuvent désormais admirer une collection unique d'arbres miniatures (bonsaï) au Jardin botanique de Montréal. Ce jardin oriental a été inauguré hier après-midi. Il comporte plus de 200 arbres miniatures prove-

FLORIAN BERNARD

nant du Japon et de la Chine, mais également quelques specimens du Québec cultivés en bonsaï depuis une dizaine d'années.

Parmi les belles réussites de ce jardin, soulignons un if chinois (podocarpus) qui a l'âge vénérable de 130 ans et qui tient pourtant dans un simple bac de terre cuite. L'arbre dépasse à peine une quinzaine de pouces

Voir BONSAÏ en A 2



Cet if de quelque 15 pouces a 130 ans. Il atteint normalement de 40 à 50 pieds de haut, si la magie orientale de réduction ne lui joue pas de tour...
photo Pierre Côté, LA PRESSE

SOUS LES APPLAUDISSEMENTS DU PUBLIC

La prison à vie pour Jocelyne Deschambeault

■ VALLEYFIELD — Dans la salle d'audience des hommes et des femmes applaudissent, poussent des exclamations de satisfaction. Cent paires d'yeux sont fixées sur Jocelyne Deschambeault, 40 ans, qui reste de glace, ne bouge pas, ne pleure pas. Dans quelques secondes,

MARTHA GAGNON

elle prendra le chemin du pénitencier pour y purger une sentence à vie: 25 ans. Le public, la famille de la victime ne peut cacher son contentement: « justice a été rendue ».

Le mari de la victime, un travailleur de la compagnie Expro, Normand Lauzon, 26 ans, grand, énergique, bien musclé, pleure comme un enfant. Les sanglots lui secouent les épaules. « Ce n'est pas encore assez », lance-t-il en parlant du verdict. « Il n'y a rien pour réparer le mal qu'elle a fait ». Sa femme, Suzanne Lauzon, 24 ans, enceinte de huit mois, a été tuée puis éventrée le 11 mars dernier dans la maison de l'accusée. Les trois soeurs qui ont suivi le procès, du début jusqu'à la fin, s'embrassent, s'enlacent, pleurent à chaudes larmes. Tout est fini. « Ce verdict ne ramènera pas « notre » Suzanne à la maison mais il fallait qu'il soit rendu. Cette femme est un *monstre*, elle subit le châtiment qu'elle mérite ».

Des résidents de Valleyfield félicitent chaleureusement la famille et le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Proulx. Une dame âgée, toute menue, pose un long baiser sur le front de Normand Lauzon. En regardant le box des accusés qui est maintenant vide, une jeune femme laisse échapper: « Une folle comme ça doit être gardée derrière des barreaux ».

Dans la même salle un peu à l'écart, Françoise, grande, mince, cheveux argentés, regard triste, fume nerveusement une cigarette. Elle connait Jocelyne Deschambeault depuis plusieurs années. Elle a été la première personne à lui apporter un peu de réconfort au cours du procès. La veille du verdict elle lui a parlé. « Jocelyne s'attendait au pire, elle ne croyait pas à un acquittement. Ce verdict, c'est presque la mort, c'est affreux. Cette femme est malade, très malade; elle a besoin de soins psychiatriques pas de barreaux. Elle m'a dit qu'elle ne pensait pas avoir la force nécessaire de survivre à une telle sentence. Pauvre Joce-

voir PRISON en A 2

RÈGLEMENT À L'AMIABLE DU SACCAGE DE LA BAIE JAMES

Lévesque réclame $900 000 de *LA PRESSE*

Estimant qu'il a été diffamé par les articles et les manchettes de LA PRESSE, le premier ministre annonce qu'il versera cette somme au trésor de la province, si jamais la Cour lui donne raison. Au moment où la procédure était prise, l'affaire soulevait à nouveau les passions à l'Assemblée nationale. Traité de menteur par les libéraux, M. Lévesque a rétorqué que ces derniers lui donnaient envie de vomir. page A 2

LE MONDE

AU SOMMET EUROPÉEN

Londres affronte ses partenaires

page C 22

Jules DESCHÊNES



James K. HUGESSEN

MALAISE EN COUR SUPÉRIEURE

Le juge Deschênes claque la porte

SON ADJOINT FERAIT DE MÊME

■ Prenant tout le monde par surprise, le juge-en-chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, a annoncé hier après-midi qu'il quitterait son poste le 31 août prochain, alors qu'il aurait pu normalement l'occuper pendant quinze ans encore.

LEOPOLD LIZOTTE

La stupéfaction devait cependant succéder à l'étonnement, quelques heures plus tard. On apprenait que l'adjoint du juge-en-chef à la division criminelle de ce même tribunal, le juge James K. Hugessen, aurait décidé de remettre lui aussi sa démission, à brève échéance. Il en aurait discuté ouvertement avec ses collègues, au cours des derniers mois.

Alors qu'il était impossible, au début de la soirée, de l'atteindre pour obtenir une confirmation officielle de sa propre décision, le juge Deschênes avait fait remettre à la tribune de presse du Palais de Justice, vers midi, la lettre par laquelle il faisait part de sa volonté au premier ministre Trudeau. La lettre jette un éclairage révélateur sur les raisons de son départ, même s'il s'est refusé par la suite à tout commentaire.

Il ressort toutefois, notamment de confidences obtenues de certains de leurs collègues, que les deux magistrats s'en vont dans un mouvement qui, de la part de fonctionnaires ou de membres du personnel politique,

Autres informations en page A 3

voir COUR en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées ..... A 18, D 2 à D 24
Arts et Spectacles .....B 1 à B 23
—Cinéma.....B 16
Bandes dessinées .....Z 13
Bricolage ..... D 6
Bridge ..... Y 13
Carrières et professions Z 1 à Z 12
Décès, naissances, etc. ..... C 23
Économie..... A 16 à A 23
Êtes-vous observateur?..... D 3
FEUILLETON
« Jusqu'au matin »: D 8
« GÉNIES EN HERBE »..... Y 13
Horoscope .....Z 13
Jardinage ..... D 4
Le monde ..... C 22
Mots croisés.....D 12, Z 13
« Mot mystère » .....Z 13
Quoi faire en fin de semaine C 18
Restaurants.....B 25 à B 28
Sciences .....Z 14
Sports .....C 1 à C 9
—Chasse et pêche..... C 6
Télévision.....B 24
—Télé-câble .....B 24
Timbres ..... Y 13
Vacances-voyage ..... Y 1 à Y 16
Vivre aujourd'hui.....C 15 à C 17

PREMIER CHOIX 1 43 NOUVEAUX FILMS EN JUILLET

samedi dimanche

☐ CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON: Ces pauvres touristes. page A 7

JACQUES BOUCHARD: La décision de Mulroney est justifiable. page A 8

☐ PLEINS FEUX



Mila et Bryan MULRONEY

GILBERT LAVOIE: Brian Mulroney conserve son sourire, un réflexe naturel chez lui, mais il a appris à donner des coups.

PIERRE VINCENT: Charlesbourg et Saguenay devraient basculer chez les libéraux lundi. PIERRE VENNAT: Jeannine Chéron pourrait devenir le premier député péquiste élu lors d'une partielle.

CHARLES DAVID: Plutôt qu'un raz-de-marée, le triomphede Margaret Thatcher constitue une victoire par défaut. pages A 7 A 8 A 9

☐ VIVRE AUJOURD'HUI

Le travail rémunéré constitue l'un des moyens d'« embellir » la vie que les détenus mènent en prison et l'espérance qu'ils y nourrissent. page C 15

☐ SCIENCES

Le psychologue montréalais Zeev Rosberger affirme que l'hypnose peut venir en aide aux cancéreux qui souffrent de nausées lorsqu'ils subissent des traitements chimiothérapiques. page Z 14

☐ CHASSE ET PÊCHE

La dernière édition du Livre des records mondiaux concernant les poissons d'eau douce ou salée, publié par l'International Game Fish Association, impressionne par la qualité et la qualité de ses renseignements. page C 6



Grâce à M. Hilaire Colcombet, l'un des plus importants fabricants de soiries de Lyon, sept artistes, dont Paul Delvaux, ont uni leurs efforts pour nous présenter « L'art en soie », à la nouvelle Maison de la culture. page B 1

plus

Le nouveau pèlerinage de Jean-Paul II en Pologne fournit une preuve de la victoire de l'esprit sur la matière, tandis qu'entre l'Église et l'État polonais se livre une guerre d'usure où chaque acteur mise sur le temps.

La Quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	à quatre chiffres
	747	8424

LA MÉTÉO

DATE: Samedi le 18 juin
AUJOURD'HUI: Min.: 16 Max.: 28
NUAGEUX
DEMAIN: BEAU TEMPS

24 6 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	23	Ensoleillé
Outaouais	16	28	Nuageux
Laurentides	12	25	Nuageux
Cantons de l'Est	16	30	Ciel var.
Mauricie	16	28	Ensoleillé
Québec	16	26	Nuageux
Lac-Saint-Jean	13	25	Nuageux
Rimouski	14	24	Ciel var.
Gaspésie	14	24	Ciel var.
Baie-Comeau	12	22	Ensoleillé
Sept-Îles	12	22	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	20	Nuageux
Edmonton	6	18	Ensoleillé
Regina	7	17	Nuageux
Winnipeg	15	28	Nuageux
Toronto	18	28	Nuageux
Fredericton	12	26	Ensoleillé
Halifax	11	20	Ciel var.
Charlottetown	12	20	Nuageux
Saint-Jean	9	24	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	20	29	N.-Orléans	16	30
Buffalo	16	27	Pittsburgh	16	28
Chicago	17	31	S. Francisco	12	22
Miami	24	32	Washington	18	30
New York	18	29	Dallas	17	28

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	13	17	Madrid	16	25
Athènes	19	25	Moscou	15	22
Acapulco	26	32	Mexico	15	25
Berlin	7	15	Oslo	9	18
Bruxelles	10	18	Paris	10	20
Buenos Aires	8	14	Rome	16	26
Copenhague	11	15	Séoul	18	31
Genève	8	18	Stockholm	11	22
Hong Kong	25	27	Tokyo	17	23
Le Caire	16	35	Trinidad	22	31
Lisbonne	22	36	Vienne	10	18
Londres	11	19			

POURSUITE DE $900 000 CONTRE *LA PRESSE*

S'il gagne, Lévesque versera l'argent dans le fonds consolidé

Mettant sa menace des derniers jours à exécution, le premier ministre Léveque a intenté hier une poursuite de $900 000 contre *LA PRESSE*, son éditeur, Roger-D. Landry, son éditeur-adjoint, Michel Roy, et le journaliste Michel Girard. Mais

LÉOPOLD LIZOTTE

aux dernières lignes de la déclaration déposée en son nom par Me Guy Bertrand, il annonce qu'il entnd verser cette somme, si elle lui est accordée, dans le fonds consolidé du Québec, les dommages qu'il dit avoir subis l'ayant été dans ses fonctions de premier ministre de la province.

Avant que de faire l'historique du débat qui l'oppose au journal depuis le 17 mars dernier, le requérant, comme dans tous les cas semblables, fait état des diverses étapes de sa carrière politique pour soutenir finalement que, dans ses fonctions législatives et ministérielles, il a toujours agi dans le respect des règles qui régissent le droit parlementaire québecois.

Règles qu'on l'a accusé d'avoir violées, dans la manchette qui a fait tellement de bruit depuis, en soutenant qu'il avait « trompé l'Assemblée Nationale » en niant que lui ou ses représentants aient été partie au règlement de la poursuite intentée par la Société d'énergie de la Baie James contre les syndicats, suite au sac de LG-2.

Qualifiant cette assertion de fausse, mensongère et diffamatoire, le premier ministre fait grand état des points saillants des débats de la Commission parlementaire tenue sur le sujet, par la suite, et cite vingt-cinq déclarations qualifiées à la fois de capitales et de « disculpatoires » par les principaux témoins. Puis il n'accepte pas comme suffisant ou compensatoire, l'article publié par l'éditeur-adjoint Michel Roy, le 10 juin, admettant le caractére excessif de la manchette reprochée. Surtout que, dans la même édition, l'auteur de l'article « incriminé », Michel Girard, maintenait toujours son affirmation initiale. Le requérant taxe alors *LA PRESSE* de mauvaise foi incommensurable pour avoir accordé plus d'intérêt, ce jour-là, à l'article récidivant du journaliste qu'à l'aveu exprimé de la faute commise.

Aucune rétractation n'ayant été faite, à la suite de ce que le premier ministre qualifie d'irrespect du droit du public à une information saine et honnête, il soutient que sa réputation a été entachée et sa crédibilité de parlementaire et d'homme d'Etat sapée.

Pour « punir » cette opération diffamatoire d'envergure ayant comme thèmes le sensationnalisme outrancier et la vile tromperie, qui a eu son écho même à l'étranger, il réclame donc $900 000 en deux tranches. La grosse part, $800 000, pour atteinte à son honneur, à sa réputation et à son intégrité, et $100 000 comme dommages-intérêts exemplaires.

RÈGLEMENT HORS COUR DU SACCAGE DE LG-2

Nouvelle volée d'insultes à l'Assemblée nationale

QUÉBEC — L'échange d'insultes à propos du règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage de la Baie James a continué hier, à l'Assem-

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

blée nationale, alors que, traité de menteur par les libéraux, le premier ministre a répondu qu'ils lui donnaient envie de vomir !

L'incident s'est produit durant la période de questions, quand les députés Fernand Lalonde, Michel Pagé et Michel Gratton ont tour à tour demandé à M. Lévesque s'il n'avait pas « encore une fois » menti à la Chambre le 23 mars 83, puisqu'il s'était alors engagé à entendre tous les témoins qui avaient quelque rapport avec l'affaire mais avait par la suite refusé de convoquer le syndicaliste Maurice Pouliot.

M. Lévesque a refusé de répondre à cette question, disant qu'il l'avait déjà fait à maintes reprises et notant que de toute façon l'occasion lui serait donnée de revenir sur la question mardi prochain puisque les libéraux avaient inscrit le matin même au feuilleton une motion de blâme à son endroit relativement à cette affaire.

La motion du leader libéral, qui devrait donner lieu à un débat de quelques heures avant d'être battue par la majorité péquiste, se lit comme suit : « Que le premier ministre soit blâmé sévèrement pour avoir escamoté le rôle moteur joué par lui et son bureau dans le règlement hors cour, intervenu le 13 mars 1979, de la réclamation consécutive au saccage du chantier LG-2 survenu en 1974. »

Devant l'insistance de M. Lalonde, qui l'accusait de mentir sous le couvert de la question suivante : « Comment croire que le premier ministre n'a pas encore une fois menti à la Chambre ? », M. Lévesque l'a invité à répéter « clairement » ses accusations en dehors de la Chambre afin qu'il puisse le poursuivre. Le leader libéral l'a alors instamment prié de le faire, disant : « Je l'ai dit à l'extérieur que vous aviez trompé l'Assemblée nationale ».

Après que le premier ministre eut refusé de rétracter les accusations de mensonge qu'il avait portées il y a quelques semaines à l'endroit de M. Pouliot, le député Pagé lui a demandé : « Dois-je comprendre (...) que la meilleure garantie personnelle pour vous de ne pas mentir, c'est de ne pas parler ? ». C'est alors que le premier ministre a répondu : « Il y a des gens comme cela, M. le Président, qui vous donnent envie de vomir. C'est tout. » Le député Michel Gratton devait alors lui répliquer : « Vous le faites depuis deux mois et vous mentez depuis deux mois ! »

Notons que le Président n'a pas interrompu cet édifiant débat même s'il avait lui-même rappelé il y a quelques jours que le règlement défend « d'imputer des motifs indignes à un député ou de refuser d'accepter sa parole ».

C'est probablement cet article d'ailleurs qui explique le fait que la motion de blâme des libéraux n'accuse pas M. Lévesque d'avoir trompé l'Assemblée ou de l'avoir induite en erreur, mais simplement d'avoir « escamoté » le rôle joué par son bureau.

COUR

SUITE DE LA PAGE A 1

pourrait être qualifié de protestation. Ou même de...mutinerie.

Le juge Deschênes fait d'abord valoir qu'il est souhaitable, après dix ans, qu'un sang nouveau vienne irriguer l'institution judiciaire. Puis il échappe la véritable raison qui le fait partir. Et ce serait exactement la même pour son collègue : durant ces dix années, les désagréments administratifs ont augmenté dans une proportion intolérable.

Ces désagréments, selon nos sources, proviendraient de deux causes principales. Tout d'abord de fonctionnaires qui tiendraient mordicus à leur autorité, seraient réfractaires aux réformes, et porteraient le minimum d'attention aux doléances et aux requêtes faites pour tenter d'améliorer le système. Ce système est fortement décrié de toutes parts et il est cause de la lenteur chronique qu'on déplore depuis si longtemps dans l'instruction des causes. Lenteur que le Barreau lui-même a dénoncé dans un rapport spécial il y a quelques mois, et qui a été mise en évidence récemment par le quotidien « The Gazette », dans un reportage qui, semble-t-il, a fait très mal.

L'autre source de désagréments viendrait de la « résistance » aux réformes que voulait entreprendre le juge Deschênes dès sa nomination, en 1973. Depuis, il y a peut-être eu accalmie des antagonismes, mais les correctifs n'ont jamais été vraiment acceptés.

Il semble bien que si le juge Hugessen a rencontré moins de difficultés avec le «personnel» de sa propre division, il en a assez, lui aussi, des tracasseries administratives.

Le juge Deschênes, pour sa part, notant qu'il ne saurait attendre plus longemps pour entreprendre une troisième carrière, exprime son désir de continuer à servir la justice aux niveaux national ou international, au meilleur de sa capacité. Ce ne sont d'ailleurs pas les possibilités de nouvelles carrières qui s'offrent à lui. Ottawa songerait fort sérieusement à mettre sur pied une école de formation ou de recyclage des juges, notamment en raison de l'adoption de la nouvelle charte des droits, et, comme le juge Hugessen, ce pourrait être un premier débouché.

Organisateur du premier Congrès mondial des juges, qui vient de permettre la mise au point de projet de charte de l'indépendance de la magistrature, le juge Deschênes avait déjà de multiples contacts avec la magistrature de nombreux pays. Il est constamment réclamé comme conférencier. Personne, on s'en doute bien, n'hésiterait à lui confier un poste de premier plan, dans un organisme juridique international. Quant au juge Hugessen, parfait bilingue, pourrait lui aussi aspirer à un poste de haut prestige ailleurs. A la Cour fédérale, notamment.

Ces démissions laissent les autorités seraient en face de deux postes fort importants à combler. Ils seront d'autant plus difficiles à pourvoir, en raison des motifs qui auront provoqué leur vacance.

PAPE

SUITE DE LA PAGE A 1

nitude des droits civiques, et aussi de structures sociales répondant à ses justes exigences». «Il y a une urgente nécessité de rétablir la confiance entre la société et le pouvoir», a ajouté Jean-Paul II, qui n'avait pas hésité au Belvedère à souligner la responsabilité des autorités de l'État devant l'histoire et leur conscience.

Au terme de deux jours seulement d'un voyage papal déjà marqué par des manifestations massives à Varsovie, une chose est sûre: les autorités ont échoué dans leur objectif, maintes fois exprimé, de présenter cette seconde visite du pape comme la preuve que la «normalisation» était «très avancée» dans le pays.

Il leur reste pourtant à «subir» bien d'autres rendez-vous, lourds d'incertitude, comme l'étape de Wroclaw, l'un des fiefs de Solidarité, au Sud-Est du pays, et bien sûr, la rencontre de Lech Walesa avec le Saint-Père — dont le pouvoir a annoncé vendredi qu'elle aurait lieu — qui constituera, malgré son caractère «familial et strictement privé», l'un des temps forts de la visite.

BONSAÏ

SUITE DE LA PAGE A 1

de hauteur. On y trouve en outre des pins qui ont entre 40 et 80 ans , des épinettes centenaires, des génévriers de 40 ans qui ne mesurent qu'une dizaine de pouces de hauteur !

Ce jardin oriental contient également des « penjin » chinois, c'est-à-dire de véritables petites forêts miniatures composées de plusieurs espèces d'arbres, le tout dans un simple bac! Les visiteurs ont pu admirer, par exemple, une érablière composée d'une douzaine d'érables palmidés dans une grande assiette de terre cuite.

Cette miniaturisation des arbres exige une dextérité et une patience que seuls les orientaux possèdent vraiment. Certains arbres, par exemple, ont été entretenus durant trois générations.

PRISON

SUITE DE LA PAGE A 1

lyne! Si seulement elle avait pu s'en tirer avec un verdict de meurtre au deuxième degré-...Notre société ne comprend pas les malades mentaux ».

Françoise éprouve beaucoup de sympathie à l'égard de la famille de la victime. « J'ai trouvé très difficile de vivre au milieu d'eux durant les deux semaines du procès. Je comprends qu'ils aient applaudi cet après-midi. Pour eux c'est une sorte de triomphe, ils souffrent tellement. Mais ils oublient que Jocelyne souffre elle aussi. J'ai peur à l'idée de la revoir ».

Les avocats de la défense, Mes Gilles Hébert et Jocelyn Rancourt sortent de ce procès épuisés, vidés et déçus. Ils ont apporté à cette cause beaucoup de soin et ce, même si la majorité de la population était contre eux. Ces avocats qui travaillent dans l'un des bureaux les plus réputés de la région de Valleyfield savaient très bien qu'ils devaient affronter une certaine hostilité. Ils continuent de croire que Jocelyne Deschambeault a perdu la raison lorsqu'elle a tué Suzanne Lauzon de 48 coups de couteau.

« C'est nous qui avions le fardeau de la preuve; il nous fallait démontrer dans quel état mental elle se trouvait ce jour-là. Ce n'est pas facile de gagner une telle cause surtout avec toute la nouvelle jurisprudence. C'est une tâche ardue et extrêmement complexe que celle de faire comprendre à 12 jurés, des homme et des femmes ordinaires, ce que c'est que la folie, la dépression, l'aliénation », explique Me Hébert. Avec un petit sourire, il ajoute: « Pour l'instant je veux sortir de mes oreilles les applaudissements de l'auditoire ». Les avocats ont rencontré beaucoup de résistance sur leur chemin. Personne ne voulait venir témoigner en défense. Ils ont dû déployer de grands efforts pour convaincre le mari ainsi qu'un frère et une soeur de l'accusée de raconter ce qu'ils savaient.

Après cinq heures seulement de délibération, le jury composé de sept hommes et de cinq femmes de la région, a rendu le verdict que l'on sait. Il a retenu le témoignage du psychiatre Charles Daoust qui affirmait que l'accusée, même si elle souffrait de névrose obsessionnelle, n'avait jamais perdu contact avec la réalité au moment du crime. Ils ont rejeté les diagnostics des docteurs Mauffette et Sarwer-Foner qui, eux, prétendaient le contraire.

Le juge Jacques Ducros qui avait laissé entendre aux jurés qu'il recommanderait que Mme Deschambeault reçoive des soins psychiatriques si elle était condamnée, n'a rien dit après le prononcé du verdict. Comme elle l'avait fait à chaque jour durant le procès, Jocelyne Deschambeault est sortie de la salle, la tête basse, les lèvres pincées, l'air fatigué. Il est difficile de comprendre, d'interpréter une telle froideur. « Même si je suis satisfaite du verdict, je trouve que c'est triste. J'éprouve de la pitié pour cette femme. J'aimerais bien savoir ce qu'elle pense en ce moment... », confie une inconnue avant de quitter la salle d'audience. Des gardiens la suivent avec dans les bras un bain de bébé, un moïse, une boîte de couches, les pièces à conviction du procès... le rêve de Jocelyne Deschambeault: avoir un enfant.

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
1 — 2 — 9 — 15 — 22 — 24
complémentaire: 32
Les numéros du mise-tôt sont:
5 — 13 — 17 — 31

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 4305143

MINI-LOTO
Le billet numéro 761230 rapporte $50,000

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonc. classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

CELLIER DES CHÂTELAINS
VIN ROUGE SEC



Le Port acquiert son autonomie après 12 ans de tergiversations

À l'occasion d'une cérémonie sans doute significative mais pas nécessairement historique, le Port de Montréal obtenait jeudi dernier son autonomie de gestion.

Sans avoir coupé complètement le cordon ombilical qui le rattachait à la Société canadienne des ports (ex-Conseil des ports nationaux également « revampé » pour la circonstance), le gouvernement fédéral a en effet décidé d'accorder au port une plus grande liberté d'action.

Montréal est le deuxième port, après celui de Vancouver, à obtenir ce nouveau statut, et deux autres l'obtiendront bientôt. Cette idée de détacher les plus grands ports canadiens de l'administration centrale n'est pas nouvelle. D'ailleurs, comme le rappelait l'actuel directeur du port, M. Nicholas Beshwaty, lors de la cérémonie du transfert des pouvoirs, l'idée a été lancée il y déjà 12 ans.

En théorie, l'administration portuaire pourra exercer sa pleine autonomie en matière de gestion du personnel, d'adjudication des contrats, de tarification, d'administration générale et d'adoption d'une réglementation appropriée à ses besoins. Quant à M. Beshwaty, qui vient de marquer le 37e anniversaire de son arrivée au port, il se rapportera dorénavant à la Société du port de Montréal plutôt qu'à la Société canadienne des ports comme c'était le cas auparavant, alors qu'il avait la possibilité de passer outre aux décisions de l'Administration portuaire de Montréal, ce qu'il se gardait bien de faire.

En matière de travaux et de services, l'administration locale acquiert une grande liberté d'action. Ainsi, elle pourra, sans être obligée de passer par la Société canadienne des ports, négocier des contrats pour des travaux allant jusqu'à $10 millions (comparativement à $50 000) et pour des services allant jusqu'à $1 million (comparativement à $250 000).

Mais cette autonomie nouvellement acquise ne se mesurera qu'à l'expérience, quand il sera possible de constater de quelle manière la « maison-mère » entend exercer les relents d'autorité qui lui restent.

Le plan d'aménagement

Le premier test surviendra à brève échéance, soit au moment de mettre en application le plan d'aménagement que l'administration portuaire a commandé il y a plus de 18 mois.

Ce plan circule actuellement parmi les administrations municipales et les corps intermédiaires intéressés. Selon M. Roméo Boyer, président de la Société du port de Montréal, il sera divulgué aux médias d'information au cours des toutes prochaines semaines. On sait que le plan d'aménagement a pour but d'indiquer à l'administration portuaire les principaux emplacements à retenir en vue d'une prochaine expansion.

La nouvelle société conservera à son usage les $75 millions accumulés au fil des ans par une saine gestion, ce qui est plutôt rare chez une société d'État, on l'admettra bien volontiers. Selon M. Boyer, cet argent sera utilisé en bonne partie au moment de mettre le plan d'aménagement en application.

• • •

À quand le plan d'aménagement du Vieux-Port?

Puisqu'il est question du port et de plan d'aménagement, soulignons que celui de la Société du Vieux-Port (à ne pas confondre avec l'association du même nom, ni avec la Société du port de Montréal) nous apprenait lors de la même cérémonie au cours de laquelle elle a officiellement hérité des territoires portuaires qui lui sont dévolus, que le plan d'aménagement du Vieux-Port serait divulgué *d'ici quelques semaines*.

Cette histoire tourne au ridicule. Le 29 avril dernier, M. Paul Gérin-Lajoie, président de la Société du Vieux-Port de Montréal, affirmait devant une brochette de journalistes que ce n'était plus qu'une question de semaines (et « certainement pas de mois », avait-il précisé) avant que le plan d'aménagement du Vieux-Port ne soit rendu public.

Cette affirmation découlait du fait que les journalistes avaient trouvé curieux (et surtout « très politique », puisque c'était l'époque de la manne de projets fédéraux au Québec) le fait qu'on décide de procéder à des travaux d'infrastructure sur l'emplacement avant même qu'on ait déposé le plan directeur. Visiblement choqué par les questions des journalistes, le président de la société avait alors affirmé que le plan était suffisamment avancé pour qu'on procède sans attendre les plans définitifs. Depuis, c'est le silence total à la Société du Vieux-Port (à ne pas confondre encore une fois avec l'Association du Vieux-Port), et les semaines, puis les mois passent.

La décision d'entreprendre des travaux avant même que le plan d'aménagement ne soit connu du public inquiète évidemment les groupes de pression qui pourraient s'opposer au fameux plan et qui aimeraient bien avoir l'occasion de se prononcer à son sujet, mais sans toutefois se faire d'illusions. Ils craignent plus particulièrement que la Société du Vieux-Port décide de confier le territoire à des développeurs qui, par la construction de condominiums, refermeront la fenêtre sur le fleuve ouverte si péniblement après des décennies d'efforts.

Est-il besoin de rappeler que le projet envisagé depuis deux ans par cette société n'a pas, contrairement à la croyance populaire, reçu l'aval des citoyens concernés lors de la consultation de plus de deux ans effectuée sous l'égide (et avec une subvention du gouvernement fédéral par surcroît!) de l'Association (exact dans ce cas-ci) du Vieux-Port de Montréal.

La façon de faire de la Société du Vieux-Port rappelle la stratégie de la Ville de Montréal dans l'engagement de l'architecte Roger Taillibert pour les installations olympiques. Pendant un bout de temps, on a dit aux architectes montréalais qu'ils auraient le loisir de soumettre leurs propositions. Puis un un beau jour, ils devaient apprendre à leur grand étonnement que la Ville de Montréal avait retenu les services de M. Taillibert puisque c'était le seul projet valable.

Une fois les travaux entrepris, il sera très difficile de faire marche arrière. C'est à se demander si la Société du Vieux-Port ne veut effectivement pas mettre les citoyens devant le fait accompli. Cette possibilité expliquerait peut-être la décision du directeur des Communications, M. Bernard Théoret, d'abandonner le bateau avant la tempête.

TROUVÉ COUPABLE DE SEPT ACCUSATIONS D'IMMORALITÉ SEXUELLE AVEC DES MINEURES

Grégoire refuse de démissionner

QUÉBEC — Même s'il a été déclaré coupable, hier, des sept accusations d'immoralité sexuelle avec des mineures qui pesaient contre lui, M. Gilles Grégoire n'en a pas moins refusé l'invitation que lui faisait le premier ministre de démissionner de son siège de député de Frontenac.

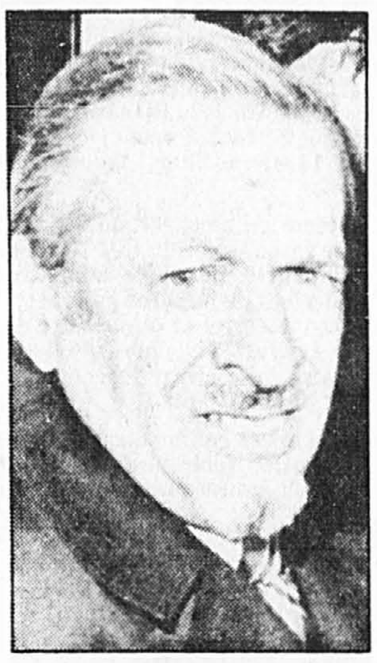
Dans un communiqué laconique publié quelques heures après le jugement, M. René Lévesque indique en effet que M. Grégoire lui a dit qu'il n'était pas disposé à démissionner puisqu'il n'avait pas épuisé ses recours judiciaires. Le député laisse ainsi entendre qu'il a l'intention d'aller en appel.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le premier ministre ajoute toutefois qu'il a informé M. Grégoire que son cas serait soumis dans les plus brefs délais au caucus du Parti québécois. Ses collègues pourraient alors l'exclure de leurs rangs, l'obligeant ainsi à siéger comme indépendant.

Même s'il était condamné au maximum dans cette affaire (deux ans de prison et $500 d'amende), M. Grégoire pourrait rester député. Mais l'on peut imaginer sans peine qu'au plan moral ou politique, à tout le moins, il aurait quelques difficultés à pouvoir reprendre sa place dans l'auguste Salon Bleu. Cela dit, explique un expert de l'entourage du président de l'Assemblée nationale, ce que le peuple a fait, soit l'élection d'un citoyen comme député, seul ce dernier peut le défaire entre les élections.

D'ailleurs les membres de l'exécutif du PQ-Frontenac décideront probablement demain soir



Gilles Grégoire

s'ils demanderont la démission de leur député, a fait savoir hier le président local du parti, M. Jean-Thomas Tremblay.

C'est le juge André Sirois du Tribunal de la jeunesse, qui a déclaré le député de 57 ans coupable d'avoir posé, à dix-neuf reprises, entre avril 82 et janvier 83, des actes d'immoralité sexuelle avec sept jeunes filles, dont il avait pleine connaissance qu'elles étaient mineures.

Le procureur de la Couronne a déjà indiqué qu'il réclamera une sentence d'emprisonnement; hier, il a déjà demandé, du reste, que la Cour ordonne la détention immédiate du député Grégoire. Le juge André Sirois devait cependant rejeter cette requête, expliquant que, d'une part, rien n'indique que M. Grégoire ait l'intention de fuir la Justice et que, d'autre part, il attendrait les représentations des deux avocats, le 14 juillet prochain, pour décider si le député sera condamné à une amende de $500, à un emprisonnement maximum de deux ans, ou encore à l'amende et à la prison en même temps.

Le député de Frontenac, qui n'était pas présent en cour au moment de la lecture du jugement, a refusé de commenter et de spéculer sur son avenir politique, au cours d'une brève conversation téléphonique avec LA PRESSE, hier, en fin de journée.

Si, au lendemain de sa condamnation à $300 d'amende pour activités sexuelles avec des mineures en 1980, le député avait pu aisément se faire réélire dans sa circonscription de Frontenac, il y a fort à parier qu'il en est bien autrement cette fois.

En plus d'être condamné pour avoir incité à la prostitution six jeunes filles de quinze, seize et dix-sept ans, s'ajoute, cette fois, le cas d'une enfant de douze ans.

Le juge Sirois insiste longuement sur l'histoire de cette fillette, qui s'est laissée entraîner par deux copines plus vieilles qu'elles à l'appartement de Gilles Grégoire, dans l'espoir de gagner beaucoup d'argent rapidement. En dépit du haschisch qu'elle avait fumé, chemin faisant, histoire de faire taire ses inhibitions, la fillette, rapporte-t-on, a eu « un sentiment de peur » lorsqu'elle a découvert, dans l'embrasure de la porte, M. le député en pyjama et légèrement émêché.

Au cours de son témoignage, qui fut entendu à huis-clos, Gilles Grégoire a tenté de faire valoir qu'il était alors ivre et qu'il ne se souvient de rien. Le député a raconté au juge qu'en cette veille du Jour de l'An, épuisé par les travaux de fin de session et débordé par son travail de comté, il avait décidé de s'offrir une journée de repos: il se lève tard, reste en pyjama, prend un apéro. Puis, à l'heure du lunch, il mange légèrement (une boîte de homard) et prend une demi-bouteille de vin blanc. Tout l'après-midi et jusqu'au soir, il lit (*la Dynastie des Bronfman*) et boit sept ou huit bières coupées de jus de tomate. Il reconnaît avoir reçu, au cours de la journée, des appels lui proposant une jeune fille, mais soutient avoir toujours refusé.

Toujours est-il qu'à 20 h, la fillette et ses deux copines sonnent à la porte, et trouvent le député dans l'état que l'on sait. « Monsieur le juge, j'étais chaud. Dans ce temps-là, quand je prends un verre, je dors ». Mais le juge estimera que Gilles Grégoire fut alors bien moins endormi et bien moins ivre qu'il ne le prétend. « La preuve révèle simplement que le prévenu avait l'esprit assez troublé par l'alcool pour se laisser aller plus facilement à ses accès de passion, écrit le juge, et cela ne repousse certes pas la présomption selon laquelle toute personne est censée vouloir les conséquences naturelles de ses actes ».

Tout au long de son jugement de trente-cinq pages, il apparaît évident que le juge Sirois n'a cru à peu près aucune des explications du député Grégoire. Alors qu'il accorde pleine crédibilité aux témoignages des jeunes filles, qui, note-t-il, fournissent de nombreux détails se corroborant: description de l'appartement; connaissance d'une caractéristique physique intime du prévenu; et narration de détails quasi identiques de ce qui se passait après que les jeunes filles se soient entendues avec le député.

En général, cela se passait toujours de la même manière: elles prenaient un taxi; arrivées à l'appartement, elles prenaient un verre au salon, discutaient un peu avec leur hôte, se mettaient à rêver de voyages et, bien vite, passaient à la chambre à coucher. Et, le lendemain, elles touchaient le chèque. Dans certains cas, il a aussi été établi que le député Grégoire proposaient de tourner des films pornos avec son tout nouveau vidéo, et, dans d'autres, de recruter des jeunes filles au seuil de l'adolescence.

Après avoir conclu que le témoignage de Gilles Grégoire ne pouvait être retenu, le juge Sirois ajoutent qu'il en est tout autrement de ceux des jeunes filles, « qui ne se sont jamais contredites l'une l'autre, et dont les propos n'ont semblé ni improbables ni déraisonnables ».

LA DÉMISSION DU JUGE DESCHÊNES

Lévesque aucunement surpris

Le premier ministre René Lévesque ne s'est montré aucunement surpris de la démission du juge Deschênes parce qu'il est « de notoriété publique que ce dernier ne voulait pas un autre mandat ».

M. Lévesque a laissé entendre que le juge envisageait un autre poste, lui « dont la réputation est non seulement bien établie ici mais aussi outre-frontière ».

Dans sa lettre de démission, le juge Deschênes exprime au premier ministre Trudeau son « sincère désir de continuer à servir la justice aux niveaux national et international... ».

Quant à la critique du juge sur le niveau devenu intérolable des « désagréments administratifs », M. Lévesque a estimé que le juge Deschênes faisait allusion alors à l'appareil judiciaire qu'il ne faut pas « confondre avec l'intégrité de la justice et des cours de justice ».

Mark MacGuigan

Le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, a déclaré de son côté: « Je regrette qu'il ait décidé de démissionner, car il a été un juge exceptionnel ».

M. MacGuigan a affirmé ne pas être surpris de la décision du juge-en-chef Deschênes ajoutant qu'il s'y attendait depuis quelques mois, mais il s'est dit heureux qu'il ait choisi de demeurer juge.

Le ministre fédéral a affirmé qu'il y avait eu quelques frictions entre le juge Deschênes et le gouvernement du Québec qui est responsable de l'administration de la Justice, comme des problèmes de disponibilité de salles d'audiences ou de personnel.

Mais il a indiqué qu'il ne s'agissait pas là de la raison de la démission du juge Deschênes qui, après dix ans de services exceptionnels comme juge-en-chef, voulait sans doute avoir des responsabilités moins lourdes.

Barreau québécois

Un porte-parole du Barreau du Québec, Me Léon Bédard, a exprimé enfin la totale surprise de cet organisme, devant le départ du juge-en-chef Jules Deschênes, le premier magistrat occupant un tel poste à le quitter avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

On le vit ministre, il pourrait être ambassadeur

Le juge Deschênes avait à peine annoncé son départ prochain que les spéculations étaient litéralement illimitées, sur ce que serait sa prochaine carrière.

LÉOPOLD LIZOTTE

Magistrat particulièrement articulé, spécialiste des questions constitutionnelles, osant à l'occasion sortir des étroits jalons juridiques pour évoquer des considérations historiques et exprimer des vues sociales qui, dans certaines occasions, ont même provoqué des chocs, on lui a déjà trouvé de nouveaux emplois, dans le passé, sans même qu'il ait manifesté quelque intention de quitter le sien.

C'est ainsi qu'on le proposa comme sucesseur à M. Claude Ryan, à la direction du *Devoir*. Et lorsque Joe Clark avait certaines difficultés à former son éphémère cabinet, certains le « firent » ministre de la Justice. Mais s'il avait pu montrer quelque intérêt au journalisme, on doute qu'il en ait vraiment, aujourd'hui, pour entreprendre une carrière politique. Mais refuserait-il un poste diplomatique?

Quant à sa carrière juridique, elle lui a notamment permis de s'illustrer, alors qu'il dirigeait l'une des études légales les plus prestigieuses de la métropole, comme procureur de plusieurs commissions d'enquêtes sur des sujets particulièrement brulants. Notamment les affaires Hébert-Coffin, l'écrasement du pont de Trois-Rivières, l'achat des terains de la RAQ, à Ville LaSalle, et les vols dans le port de Montréal.

Nommé à la Cour d'appel en 1972, il avait quitté ce haut tribunal pour devenir le juge-en-chef de la Cour supérieure l'année suivante, acceptant alors un défi qui, semble-t-il, était presque hors dimensions.

Fête des «aventuriers du monde moderne»

C'est ce dimanche, comme tous les troisièmes dimanches de juin, la fête des pères... « les aventuriers du monde moderne » disait l'écrivain français Charles Péguy en pensant aux difficultés qu'il peut y avoir à élever et à faire vivre une famille.

Au programme pour ce jour de fête... rien de difficile, toutefois, que du bonheur pour tous les pères montréalais et québécois!

Le programme serait idéalement le suivant: d'abord, pour ceux qui en sont capables et que cela réjouit, la grasse matinée; devrait suivre un déjeuner chaud, ou même un brunch, sans que papa ait ce jour-là à faire son café; enfin, pour les deux principaux repas, ses plats favoris, et un vin qu'il aime.

On passera l'après-midi sur le balcon ou au jardin s'il fait beau. Si papa préfère une promenade, promenade... mais ne faire que ce qu'il aime.

Bonne fête à tous!

Demandez le Guide du financement hypothécaire pour une vue d'ensemble.

Aimeriez-vous connaître les diverses modalités relatives au financement hypothécaire et être ainsi en mesure de mieux financer vos investissements immobiliers?

Demandez notre *Guide du financement hypothécaire*. Il a été écrit pour vous aider à faire un choix répondant à vos besoins. Il vous expliquera tout ce qu'il faut savoir pour bien financer sa propriété.

Vous trouverez dans ce guide des renseignements généraux sur le financement hypothécaire. Vous y trouverez également des explications sur le fonctionnement des divers types de prêts et une explication de chacun de ceux que nous vous offrons. Ce guide vous est offert gratuitement sur demande.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut vous aider en matière de modes d'épargne, de services fiduciaires et de placements.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-9431
1-800-361-6840, poste 9431
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

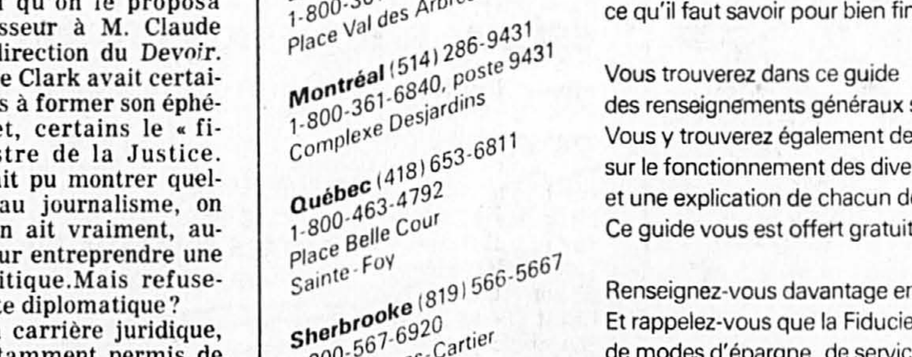
SPÉCIAL PLAISIRS DE BANLIEUE

OUVERTURE DU CENTRE D'ACHATS DE BOUCHARDVILLE

ZEN OU L'ART d'entretenir sa tondeuse

EN PRIME

LE CLAIRON DE BOUCHARDVILLE
UN HEBDO AA-1



CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

L'EFFORT DU GOUVERNEMENT N'EST PAS SUFFISANT

Marois compte élaborer une politique d'emploi

QUÉBEC — Même si les programmes spéciaux du gouvernement du Québec ont permis de créer ou de maintenir 80 205 emplois au cours de la dernière année financière, le ministre Pierre Marois juge que l'effort du gouvernement dans la lutte au chômage n'est pas suffisant et annonce son intention de soumettre au premier ministre une politique d'emploi pour le Québec.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Dans une lettre envoyée à ses collègues députés péquistes, et dont LA PRESSE a obtenu copie, M. Marois fait le bilan, globalement et par région, des divers programmes mis au point par son ministère ainsi que par ceux de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

On y apprend que ces 80 205 emplois ont été créés ou maintenus grâce à des subventions ou des garanties de prêts de quelque $326 millions à plus de 3 000 organismes et entreprises et à des milliers d'individus. C'est la région de Montréal qui a été la plus favorisée ($80 millions, 18 731 emplois), suivie de la Rive sud ($50,5 millions, 11 652 emplois) et Québec ($48,6 millions, 11 281 emplois).

Même s'il reconnaît qu'il s'agit là de résultats positifs, M. Marois ajoute qu'il faut bien admettre qu'il s'agit de mesures à caractère conjoncturel et temporaire et que l'effort du gouvernement dans sa lutte contre le chômage n'est pas suffisant.

Il poursuit en rappelant sa préoccupation pour une politique d'emploi au Québec. Après avoir vérifié l'effet sur le niveau de vie de l'application d'une telle politique dans certains pays occidentaux, dit-il, « je compte soumettre au premier ministre certains paramètres de son application pour le Québec ».

Rappelant que cela ne pourra se faire sans la participation de tous -entreprises, syndicats, employeurs, employés, citoyens-, le ministre note que les expériences de concertation sociale actuellement en cours ainsi que les projets collectivement conçus et réalisés « sont porteurs d'espoir qu'ensemble le Québec s'en sortira ».

QUÉBEC

PLQ : la fin des mises en candidature fixée au 31 août

QUÉBEC — Les aspirants candidats à la direction du Parti libéral auront jusqu'au 31 août pour déposer leur bulletin de mise en candidature s'ils veulent participer à la course. C'est du moins ce que LA PRESSE a appris de diverses sources d'informations après que l'Exécutif du parti eût entériné quatre règlements du Comité organisateur.

Il appert que l'aspirant candidat devra obtenir la signature d'au moins 250 délégués pour avoir droit de participer à la course. Au congrès de 1978, le nombre de signatures pouvait varier entre un minimum de 75 et un maximum de 125 noms.

Cette disposition aura pour effet d'éliminer les candidats peu sérieux et restreindre la course à ceux qui sont assurés dès le départ d'obtenir l'appui de 8.4 p. cent des 2 928 délégués habilités à voter au congrès.

Pour être qualifié, un candidat devra être inscrit sur une liste électorale en vertu de la loi électorale du Québec. Certains membres du Comité organisateur auraient tenté sans succès de modifier cet article, en vigueur lors du congrès de 1978, afin de permettre à un représentant du Québec à Ottawa qui n'a pas de résidence fixe dans la Province de se présenter. On peut penser par exemple à des ministres fédéraux tels MM Chrétien et Ouellet. La porte étant fermée, cela restreint les ambitions à bien peu de ministres fédéraux prestigieux. Parmi ceux-là, il y a la candidature potentielle de M. Marc Lalonde mais on prétend qu'un sondage commandé à une firme ne l'aurait guère encouragé à faire le saut.

Les dépenses seront limitées à $500 000

Un autre règlement concernant la limitation des dépenses des candidats prévoit que chaque aspirant candidat pourra dépenser jusqu'à $5 par membre inscrit sur la liste officielle du Parti libéral.

Comme on dénombre 100 000 membres en règle, cela signifie qu'un candidat pourrait dépenser potentiellement $500 000. Il faut signaler qu'en 1978, cette règle s'appliquait mais que les deux candidats présents, MM Garneau et Ryan, se sont limités à des dépenses de l'ordre de $200 000.

Le règlement sur le financement des candidats ne s'applique qu'à partir du moment où il a été sanctionné par l'exécutif du parti ce qui signifie que toutes les sommes dépensées avant la date de la sanction ne sont pas comptabilisées dans la déclaration du candidat.

Le Comité organisateur a également entériné la date du 15 juillet comme date limite pour être membre en règle du parti (cette disposition s'applique aux nouveaux membres) en vue d'être choisi délégué au congrès. C'est lors des assemblées d'investiture qui se tiendront à partir de la Fête du Travail jusqu'à la fin de septembre que les 24 délégués par comté seront désignés.

Le congrès avant le baseball

Le congrès à la direction du Parti libéral risque de déplaire souverainement aux amateurs de baseball puisqu'il se tiendra en même temps que les séries mondiales les 14 et 15 octobre prochain.

Or, comme la politique a priorité sur les sports aux réseaux de télévision canadienne, il est fort à parier que les fans de la balle seront privés de leur petit écran. D'autant plus que si jamais les Expos se rendent en finale, cela risque de créer beaucoup de mécontentement.

Rejoint à ce sujet, le président du Comité organisateur, Me Hughes Poulin, a reconnu qu'il s'agissait d'un accident de parcours impossible à corriger actuellement à cause des réservations au Colisée de Québec. « S'il fallait prévoir tous les événements, je me demande quand on pourrait tenir un congrès », a-t-il lancé, en signalant que le Parti avait déjà été critiqué lors de son dernier congrès d'orientation en septembre dernier pour l'avoir tenu en même temps que la Fête Juive.

Rencontre Garneau-Bourassa

Jeudi, les deux principaux candidats potentiels à la course à la direction, MM. Garneau et Bourassa, ont eu un dîner-causerie où ils se sont entretenus de la course au leadership.

Rien de concluant ne semble avoir sorti de cette rencontre même si certaines rumeurs ont laissé croire que M. Garneau était venu annoncer à M. Bourassa son intention de participer à la course.

On sait que M. Garneau fait l'objet de pressions terribles tant de la part de partisans québécois que de libéraux fédéraux pour qu'il fasse le saut, mais plusieurs personnes soutiennent que l'Opération ratée de la pétition n'a rien fait pour encourager sa venue.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

DURANT LA VISITE DE CHARLES ET DIANA À OTTAWA

Les campeurs de la paix devront quitter les abords du Parlement

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a demandé à la dizaine de pacifistes qui campent devant le Parlement de bien vouloir s'installer ailleurs durant la visite du prince Charles et de son épouse, Lady Di.

Les manifestants qui protestent depuis deux mois contre les essais du missile Cruise au Canada devront défaire en fin de semaine la tente qu'ils ont installée devant les édifices de la colline parlementaire.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Telles sont les informations qu'a du fournir hier le ministre Serge Joyal à la Chambre des Communes, alors que le Parti conservateur s'est livré à une farouche attaque verbale contre la présence des manifestants pacifistes.

Le leader de l'Opposition en Chambre, Erik Nielsen, n'y est pas allé par quatre chemins, identifiant les campeurs de la paix à une forme de pollution visuelle.

Le gouvernement doit nettoyer la place de ces « squatters », a exigé Nielsen, les qualifiant même de « déchets ».

Les pacifistes avaient d'ailleurs fini par se faire oublier tellement ils dérangeaient peu.

A la grande surpise de M. Nielsen et de ses collègues conservateurs, le ministre Joyal a répondu en Chambre que le gouvernement avait négocié une entente avec les campeurs pour qu'ils s'en aillent durant la visite de Charles et Diane.

Les visiteurs de marque seront dans la capitale fédérale pour trois jours, à compter de lundi prochain.

Quand ses Altesses seront parties, les manifestants pourront revenir sur le gazon du Parlement et y installer de nouveau leur tente, a fait savoir M. Joyal.

Ces propos ont fait bondir le leader conservateur qui juge inapproprié que le gouvernement soit obligé de négocier avec les manifestants. M. Nielsen les a d'ailleurs associés aux terroristes du groupe Action directe, ceux qui ont posé une bombe à l'usine d'armements Litton à Toronto.

A cela, le ministre Joyal a répondu que les manifestants anti-nucléaires avaient parfaitement le droit de venir devant le Parlement pour défendre leur point de vue.

« Nous ne sommes tout de même pas pour empêcher la liberté d'expression », a affirmé le ministre Joyal.

Puis, aux journalistes, M. Joyal a expliqué que les campeurs de la paix devront s'en aller temporairement pour des raisons de sécurité.

« Nous devons installer des barrières métalliques sur le terrain en face du Parlement pour contenir les mouvements de foule et c'est pourquoi les campeurs devront déménager leurs installations », a déclaré le ministre, qui en sa qualité de Secrétaire d'Etat est responsable des cérémonies entourant « la grande visite » dans la capitale.

Par contre, M. Joyal a souligné que les opposants au nucléaire sont tout à fait libres de venir protester lundi avec leurs pancartes devant le Parlement et de faire connaître ainsi leurs idées au prince et à la princesse.

De son côté, M. Nielsen a soutenu devant les journalistes que le spectacle des campeurs n'est pas digne d'être montré lors d'une visite de sang royal.

« Cette vue ne sied pas à la dignité et à la grâce de la réception chaleureuse que les Canadiens donneront aux visiteurs princiers », a déclaré M. Nielsen.

Pour le député du Yukon, le geste des campeurs du Parlement n'a rien de pacifique.

« Je ne crois pas que le fait d'installer un campement permanent sur le terrain de la Chambre des Communes puisse être considéré comme une manifestation pacifique. C'est plutôt une occuption permanente des lieux ».

Charles et Diane, comme les surnomment affectueusement les Canadiens-Anglais, quitteront Ottawa jeudi prochain. Après quoi, les campeurs de la paix pourront revenir au Parlement et tomber à nouveau dans l'oubli.

A moins que les pacifistes deviennent une grande attraction pour les milliers de touristes qui visiteront la capitale fédérale cet été...

VENTE DÉBARRAS SUR
PISCINES | PRODUITS | ACCESSOIRES



SPÉCIAL PISCINE CREUSÉE
16' x 30' forme rectangulaire 1 595$
16' x 34' forme rectangulaire 1 795$
Accessoires inclus
installation en sus (quantité limitée)

SPÉCIAL PISCINE HORS TERRE
20' x 15' ovale 995$
24' de luxe 1 095$
filtre, sable et accessoires inclus (quantité limitée)
AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

piscines économiques INC.
544, BOUL. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL 388-9207

Chlore 100 lb = 112$

HEURES D'OUVERTURE :
lundi à mercredi: 9 h 30 à 18 h 00
jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h 00
samedi: 9 h 00 à 16 h 00
Fermé le dimanche

Une Rabbit spéciale

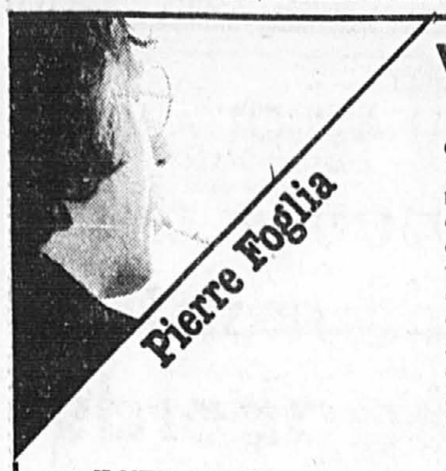


L'édition Wolfsburg à tirage limité,
un ensemble de caractéristiques spéciales, à prix spécial.

Ce modèle à 4 portières comprend une direction assistée, des roues et pneus larges et, au choix, une boîte automatique ou une boîte manuelle à 5 vitesses.
Ces caractéristiques, valant au détail jusqu'à 1 335 $*, vous sont offertes pour seulement 500 $ (le concessionnaire peut baisser le prix).
De plus, vous obtenez des enjoliveurs de luxe, des sièges de luxe et des moulures latérales larges.
*Montant basé sur les prix de détail suggérés par le fabricant.

Nous avons peu d'exemplaires de cette édition à tirage limité.
Venez les voir dès aujourd'hui.

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
Tél.: 325-3422
Place de Bleury
2144, rue Bleury
845-8267
Le seul concessionnaire Volkswagen au centre-ville



Voler tout droit ou tout rond?

■ NEW YORK — J'arrive à l'instant à New York! J'ai juste eu le temps d'aller prendre une bière à une terrasse de la rue St. Marks, de renifler le fond de l'air, de voir passer deux Nègres roses et trois punks bleus, et je suis rentré pour vous écrire.

L'appartement où je suis m'a été prêté pour quelques jours par des amis. Il est situé dans le Lower east side, pas très loin de Soho. À deux pas, la 2ème Avenue se donne des airs de rue Saint-Laurent. Les grandes fenêtres de l'appartement donnent sur une cour intérieure où il y a un arbre, des rosiers en fleurs, des parterres d'impatientes, et de saint-Joseph... Il y a aussi, dans une chaise-soleil, une fille avec un T-shirt « *I love New York* »...

New York s'adore. Et moi aussi... J'aime surtout de n'avoir aucune raison d'être ici. Je ne suis même pas en vacances, la preuve je vous écris...

Mais laissez-moi cinq minutes, le temps de poser mon sac... Le temps de renifler la fête. Le temps de glisser mon doigt dans la grande blessure de béton par où on peut toucher le coeur de la bête...

Mardi je vous reparle de New York. Aujourd'hui je vous raconte comment je suis arrivé jusqu'ici. Sait-on jamais, si l'envie vous prenait de reprendre le même itinéraire...

●

J'ai pris l'avion à Burlington. Un vol de *People Express*... Je voulais en avoir le coeur net. Comme vous sans doute, cet hiver, j'ai entendu parler de cette compagnie aérienne qui nous mettait New York à moins de $20 (aller seulement et en dollars amércains, mais tout de même!)...

Disons tout d'abord que les tarifs ont légèrement augmenté. *People Express* offre maintenant cinq vols par jour de Burlington vers New York. Deux de ces vols, ceux du soir, sont à $23 (aller simple, toujours). Les trois autres, plus tôt dans la journée, sont à $35. Tous les vols du samedi et dimanche sont à $23. Aucune condition. On règle dans l'avion durant l'envolée. Mais bien sûr, il est préférable de réserver.

Considérant que de Montréal, les compagnies régulières nous font New York, dans les meilleures conditions, à $190 (réservations 14 jours à l'avance et ogligation de voyager les jours de semaine) et à $280 plein tarif (aller et retour, et en argent canadien, mais tout de même!); considérant l'énorme différence, je me disais c'est quoi l'attrappe de *People Express*? Quatre vols sur cinq d'annulés? On ne part pas avant que l'avion soit plein? Les coucous marchent au diésel et les pilotes au scotch? Les bagages sont revendus au marché noir?

Rien de tout cela. Les vols sont à l'heure. Les avions des « 737 » ordinaires, les pilotes pas plus cowboy que d'autres, le personnel de bord normalement courtois... À noter tout de même des frais de $3 pour chaque bagage enregistré. Et on peut se faire servir un repas à bord, mais il en coûte alors $2 ($0,50 pour une liqueur).

À noter aussi que l'on n'atterrit pas à New York, mais à Newark, au New Jersey, juste de l'autre côté de l'Hudson River. Plus près de Manhattan, en fait, que ne l'est l'aéroport J.F. Kennedy. De Newark, la 42ème est à 25 minutes d'autobus ($4 par l'express, $1,95 par le local).

Reste le gros inconvénient: se rendre à Burlington. Ce qui revient plus cher que le billet lui-même! En auto vous devrez compter $20 d'essence pour l'aller et retour, plus $3,50 de stationnement par jour de parking à l'aéroport. Bref, surtout si vous partez pour plus de trois jours, l'autobus est plus économique. $32 aller et retour, deux départs par jour du Sheraton.

J'ai fait le calcul. Au plus bas tarif dans les deux cas, en argent canadien, l'aller et retour Manhattan par autobus et *People Express*: $95. Par tout autre compagnie: $200... et j'insiste, à ce prix-là vous ne pouvez pas revenir le dimanche, ni partir le vendredi!

(Petite parenthèse pour mes amis cyclistes. Il est possible de joindre l'utile à l'agréable, en prenant l'autobus jusqu'à Bedford ou Philipsburg (environ $6), et en pédalant le reste! 70 milles qui se font en six heures sans rouler en fou. Si l'aventure vous tente, je vous conseille de traverser la frontière à Morses Line, flyez vers St Albans, puis la route 7... Il vous restera à trouver une boîte dans un magasin de vélo à Burlington pour faire enregistrer votre bicycle. La compagnie vous chargera $3, comme pour une valise ordinaire... Et je vous assure que la route est magnifique, je viens juste de la faire!)

●

Je me doute bien que cette chronique ne sera pas très appréciée par les bureaux de relations publiques des grandes compagnies aériennes!... Je regrette d'autant plus de les chagriner que certaines d'entre elles m'ont déjà rendu des services. Par exemple, lorsque ma mère est décédée il y a quelques mois, par un ami qui connaissait un ami qui connaissait... bref, au lieu de payer le plein tarif de $1 700 j'ai obtenu un billet au tiers du prix comme si j'avais réservé 41 jours à l'avance. Merci *Air France*.

Autre exemple, au mois d'août, je pars faire le tour de l'Irlande du sud à vélo. Ce n'est pas un reportage, ce sont mes vacances. N'empêche qu'à mon retour, dans cette chronique, il sera beaucoup question de mon trip... Et je sais très bien (je me suis informé!) que si j'avais le moindrement insisté, British Airways m'aurait payé mon billet et même une semaine de mon séjour là-bas. Merci quand même *British Airways*... mais si vous saviez comme ça m'arrache la gueule de dire marci!

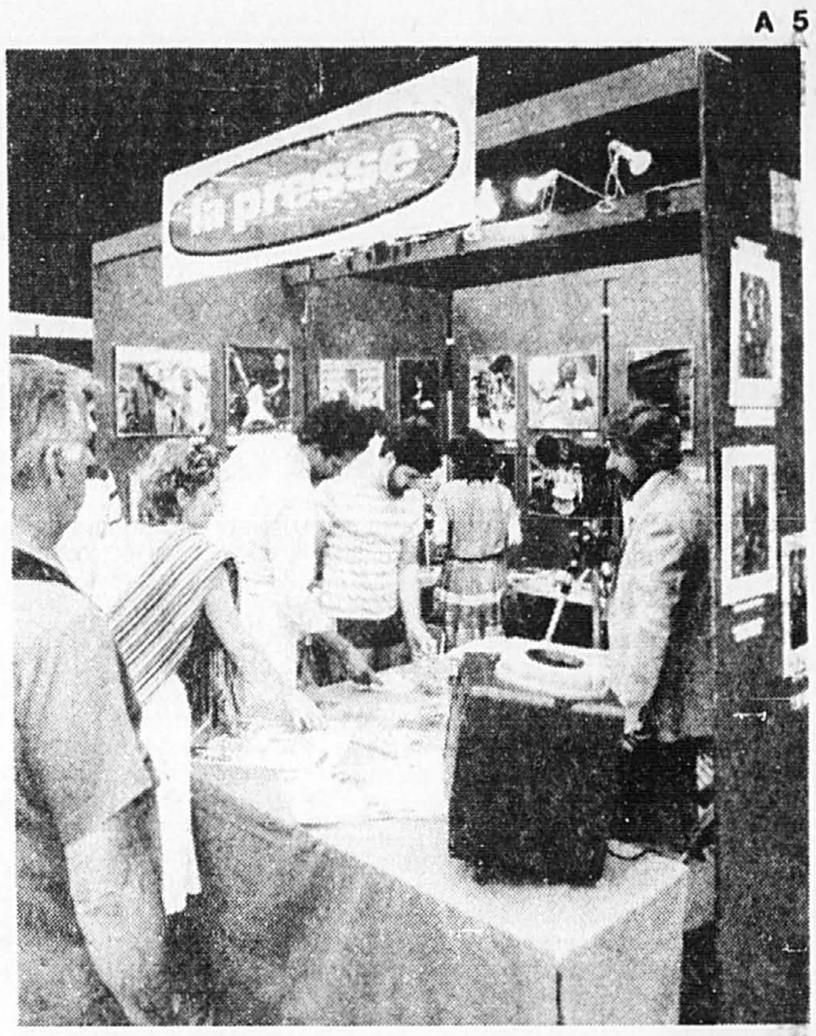
Je ne suis pas en train de vous dire que je putasse moins qu'un autre, la preuve c'est que j'y ai pensé. Je suis juste en train de me demander, si quelque part, l'efficacité des services de relations publiques des grandes compagnies aériennes n'est pas telle, qu'elles réussissent à nous endormir juste ce qu'il faut pour qu'on ne s'étonne plus de l'indécence de leurs tarifs.

Parce que vous ne m'enleverez pas de la tête que $200 pour aller à New York, c'est indécent. $800 pour l'Europe, c'est écoeurant. Ça ne tient pas debout! Pourquoi ne coupez-vous pas dans... les relations publiques justement!... et dans le prestige. Laissez donc faire les films à bord, et les écouteurs, et les petits plats, et toutes vos bébelles d'une autre époque. Ce n'est plus un événement de prendre l'avion. C'est une nécessité. Ne vous inquiétez pas, on ne mourra pas de faim, on va les apporter nos sandwiches...

Ce n'est pas possible? OK, expliquez-moi d'abord pourquoi, en partant de New York, mon voyage en Irlande va me revenir $300 moins cher que si je partais de Montréal? Expliquez-moi pourquoi, de New York, toujours, Rome est $664 (canadiens) sans conditions, et au plus fort de la saison?

Le bargain de l'été, c'est *People Express* (oui encore! Non il ne m'ont pas donné mon billet!) qui l'offre depuis le 1er juin avec un vol sur Londres à $298 de Newark, à $344 de Burlington! (argent US, mais tout de même!). Et pour la Floride, toujours avec la même compagnie, toujours de Burlington, Jacksonville à $49, Saint Petersburg à $69... Atlantic City, ou Boston, ou Washington, ou Portland (Maine) à $40 (one way et le soir, mais tout de même!)

C'est vrai il faut se rendre à Burlington. Ou à New York. Mais pourquoi c'est pas de même à Montréal?... Ce serait'tu par hasard parce que chez les Américains on flye tout droit, alors que chez nous on vole tout rond?



Tout, ou presque, sur la photo

photo Pierre McCann LA PRESSE

Comment les journaux s'y prennent-ils pour transmettre une photo d'une ville à une autre? Et pour publier des illustrations couleurs alors que l'horloge tique-taque dangereusement vers l'heure de tombée? Des questions insolubles en apparence mais qui ne sont pourtant pas si ardues. Les amateurs de photographies trouveront réponses à ces interrogations, et à de multiples autres, au Festival Photo 83 qui se tient ce week-end au Palais des Congrès de Montréal. Pour beaucoup ce sera un premier contact avec le nouvel édifice. Mais attention : on y accède par la rue de La Gauchetière, juste derrière le Complexe Guy-Favreau. Autrement on risque de chercher longtemps. Une quarantaine d'exposants, une vingtaine de conférences, 200 oeuvres présentées, des ateliers de consommateurs, bref un peu de tout pour tous à la veille des grandes vacances où se vident des millions de rouleaux de pellicule. LA PRESSE y a également son stand, l'un des plus achalandé à l'ouverture du Festival hier. On aperçoit ici le photographe Jean Goupil en train d'expliquer les procédés de séparation couleur à deux visiteurs.

Rencontrer

une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités



AIMER PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?

ENFIN!

«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»

OUVERT: 10h à 21h

524-1176

Institut de la Recherche Humaine

847, rue Cherrier

(Metro Sherbrooke) Montréal

Québec 529-3363

Chicoutimi 696-1666

PLUS JAMAIS SEUL(E)

ALLIANCE ENR.

1505, rue Everett, 2e etage

Montreal H2N 1N2

Pour renseignements:

TELEPHONE: 721-9288

Heures d'affaires:

mardi au vendredi 13h00 a 21h00

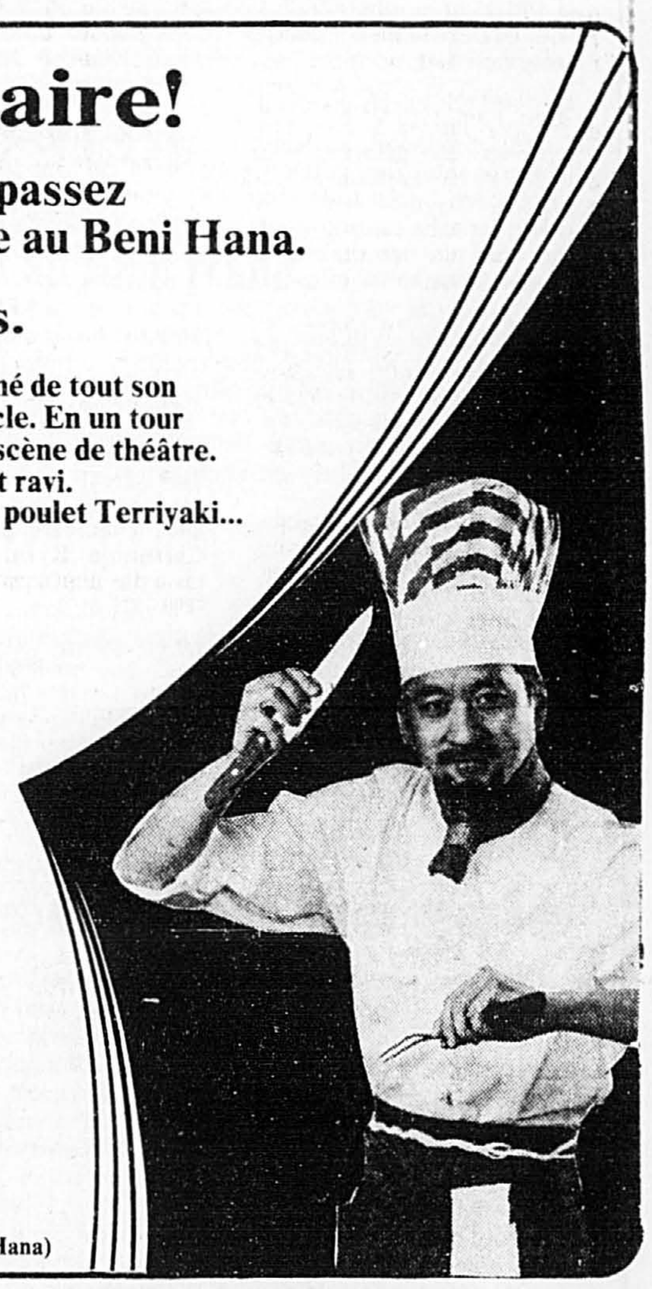
samedi 13h00 a 18h00

Spectaculinaire!

Changez votre ordinaire, passez une soirée spectaculinaire au Beni Hana.

Grillades japonaises.

À peine assis à votre table, le chef, armé de tout son attirail culinaire, commence le spectacle. En un tour de main, votre table se transforme en scène de théâtre. Vos yeux sont éblouis. Votre palais est ravi. Steak Hibachi, succulentes crevettes, poulet Terriyaki... pourquoi pas ce soir.



紅

Beni Hana

GRILLADES JAPONAISES ET SALONS TATAMI

OUEST 7965, boul. Décarie 731-8205

EST 5666, rue Sherbrooke Est 256-1698

(à l'entrée de Bill Wong Restaurant, il y a un Beni Hana)

Oubliez votre hernie



Avec la méthode moderne des

CEINTURES MYO-KLEBER

pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE

Ces ceintures exclusives renforcent vos muscles et tiennent vos organes en place comme avec vos mains, sans ressort, ni coussin. Léger flexible et lavable, garantie pour 1 an. Myo-Kleber est vendu dans 14 pays.

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS GRATUITES

LES CEINTURES HERNIAIRES DE LYON INC.

4338, rue St-Denis 849-2407

Aussi disponible: 916 est, rue Ste-Catherine, Montréal

INFORMATIONS: SUR LA SUISSE 844-6795

VOYABEC PERMIS DU QUEBEC

INTELLIVISION II de MATTEL ELECTRONICS



PRIX SPÉCIAL en magasin seulement

25%, 33% et 50% de réduction sur la plupart des cartouches Mattel

25% De réduction	33% de réduction	50% de réduction
Rég.: $37.95 Spécial $27.95 — Bowling, soccer, tennis, boxe, football, baseball, auto rcing, sea battle, space hawk	Rég.: $37.95 Spécial $24.95 — Ski, basket-ball, space battle, astrosmash, chasse sous-marine, la flotte de l'espace, utopie, snafu, star strike, triple action	Rég.: $37.95 Spécial $18.95 — Combat de char d'assaut
Rég.: $39.95 Spécial $29.95 — Chasseur de nuit Deadly Discs	Rég.: $29.95 Spécial $18.95 — Royal Dealers	Rég.: $29.95 Spécial $14.98 — Jouons avec les chiffres, course de chevaux, dames, roulettes, word fun, backgommon, riversi
Rég.: $29.95 Spécial $22.95 — Frog Bog Poker & Black Jack		Toutes les cartouches IMAGIC pour l'Intellivision: $39.95 Choix de 9 cassettes

C= COMMODORE VIC-20

Ensemble Spécial

Comprenant:

- Ordinateur VIC-20
- Levier de commande
- Housse
- 2 jeux populaires
- Magnétophone «Datasette»

OFFREZ-VOUS UN VRAI ORDINATEUR



Le Vic-20 est un vrai ordinateur, complet et intelligent. Il transforme votre téléviseur en un ordinateur domestique.

OFFRE SPÉCIALE **$359.95**

Offre valable jusqu'à épuisement de la marchandise

videotronique

Plaza K-Mart Longueuil 2665, ch. Chambly 647-1101

Centre Langelier Coin Jean-Talon 253-5232

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

PLUS: EN 4 SESSIONS DE GRAND INTÉRÊT POUR COLLECTIONNEURS ET EXPERTS

DANS L'AFFAIRE DE LA LIQUIDATION DES GALERIES WATSON, TOUTES LES PEINTURES, ANTIQUITÉS, BRONZES, CARPETTES D'ORIENT ET MEUBLES SERONT VENDUS À CET ENCAN, AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR.

VISITE: Vendredi 17 juin, 10 a.m. à 21h. Samedi 18 juin, 10 a.m. à 17h. Dimanche 19 juin, 10 a.m. à 17h.

ENCAN: Lundi 20 juin, 19h30. Mardi 21 juin, 19h30. Mercredi 22 juin, 19h30. Jeudi 23 juin, 19h30.



LÉO AYOTTE (1909-1976). PAYSAGE DES LAURENTIDES. Huile sur toile. Signée. 61 cm x 76 cm (24" x 30").



TOUS LES ARTICLES AUX ENCHÈRES

SÉLECTION DE MEUBLES

Magnifique bureau exécutif style Louis XV, table de bibliothèque antique, recamier victorien, bureau en forme cylindrique style Louis XV, mobilier de salle à diner 9 mcx en acajou. Cabinet de coin style georgien, commode bombée au dessus de marbre style Louis XV, table de jeux, vitrine victorienne en bois de rosier, table style Chippendale, paire de chaises antiques style Louis XVI, vitrine de collectionneurs antique en chêne, chaises d'occasion, tables d'occasion, patère style Empire, cabinet de coin victorien en noyer, table victorienne au dessus pliant en acajou, table antique demi-lune, harpe de concert antique, mobiliers de chambre à coucher. Piano «Baby grand».

ASSORTIMENT DE TOILES CANADIENNES ET INTERNATIONALES, comprenant oeuvres par:

WM. BRYMNER, S. COSGROVE, L. AYOTTE, A. ROUSSEAU, CLAUDE LE SAUTEUR, H. GRANSOW, H. D'ANTY, S. BORENSTEIN, C. BOURQUE, R. GAGNON, CLARENCE GAGNON, O. DE LALL, A. PELLAN, G. GINGRAS, A. TATOSSIAN, MARIE CLAIRE, A. SOLY, G. PFEIFFER, M. MAURO, Y. WILSON, T.M. MARTIN, B.G. CORNELL, R. BRIANSKY, K. ANDERSEN, L. ICART, ANDRÉ L'ARCHEVÊSQUE, R. SIMPKINS, R. PICHÉ, WM. BARTLETT, GANSON, A. DESCLAYS, N. LETOVSKY, S. DAY, E. RIORDON, P. SURREY, I. KERR, TEX LECOR, N.L. SMITH, N. POIRIER, JOHAN JONGKIND, MAX HERMANN PECHSTEIN, I. HARRISON, D. BOURGEOIS, H. KNIGHT, A. TOTASSIAN, A. BERCOVITCH, G. MacLAINE, H. MITCHELL, S. KLONTSKI, E. NEUNAN, A. SABP, CHANDLER, JOHN LITTLE, G.H. RUSSELL, A.W. KILGOUR, M. FECTEAU, H. DEAMENT, G. GUNTA, R. NEVIN, E. DYONNET, J. BEDER, A. BROWN, F.J. BEANTING, M.A. FORTIN, A.H. ROBINSON, L. PERRON, T. GARSITE.

Collection et sculptures françaises Art Deco, Bronze A. Moreau, collection de ciselures en stéatites canadiennes.

Importante collection de 5 différents bronzes coulés d'après modèles originaux par Alfred Laliberté. Ceci est la dernière collection complète d'une édition limitée de seulement 4 de chaque. Chaque pièce sera vendu sans minimum ou réserve. Ceci peut être la dernière opportunité d'acquérir quelques pièces pour musée ou collection privée.

ARGENT, PORCELAINES, IVOIRE, ETC.

Candélabre sterling à 3 branches, ensemble à salade antique 3 mcx en argent sterling, articles en argent russe assortis, service pour viandes en sterling, assiette A.Y. JACKSON.

Magnifique paire de vases antiques 44", jarre de temple Imari, vases Famille Rose, Famille Noire, vase antique Rose Médallion, jardinières chinoises, jarre de temple chinois antique 31". Satsuma, ensemble à diner 88 mcx Limoges, Royal Worcester, ensemble de thé Belleek, Wedgewood, collection de figurines Royal Doulton, collection de figurines Hummel, Lladro, Royal Vienna, paire de vases antiques Sèvres, vase Gallé 30", vase Daum Nancy 20", milieu de table Verre Français, Lalique, paire de carafes de capitaines, ivoire ciselée à la main.

Plusieurs vases cloisonnés, collection de netsukes, sablier 4 heures, samovar en cuivre, miroir au cadre en cuivre.

COLLECTION DE VINS MILLÉSIMÉS, TRES RARE.

HORLOGES

Horloge 3 mcx antique en cuivre, horloge grand-père Jaugahams, horloge grand-père Art Deco, horloge de cheminée à répétition, horloge de cheminée Tiffany, horloge 3 mcx en marbre, horloges Art Deco.

TAPIS

Kerman, Kashan, Bortchalou, Mordjecor, Shiraz, Hamadan, Mosel, Belouch, plusieurs tapis antiques de Perse. Grand assortiment de tapis tissés à la main de Chine, Inde, Kashmir, Karachi, Turquie, Afghanistan, etc.

BIJOUX DE SUCCESSION ET DE DESSINATEURS

Comprenant plusieurs pièces serties avec diamants, pierres précieuses et semie-précieuses, montres de poche, etc.

PLAFONNIERS ET LAMPES

Lampe signé Tiffany, candélabre électrifié signé Tiffany, lampe victorienne antique, lampe de table à 2 branches Art Nouveau, chandelier en cristal.

Une prime de 10% sera payable en plus du prix d'achat sur tous les articles achetés à nos encas.

Notre commission est de 15% au dessous de $500.00, 10% au dessus de $500.00, minimum $20. par lot. Désolé pas d'enfants.

INDUSTRIES EMPIRE INC.

à notre salle d'encan

5500 rue Paré à l'ouest de Décarie 737-5343 737-8653

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

JEAN-GUY DUBUC
éditorialiste en chef

Le point de vue du cinéphile

On peut regarder le projet de loi 109, sur le cinéma et la vidéo, sous des angles bien divers. Il y a celui du distributeur, celui du producteur, celui du réalisateur ou celui de l'artiste. Il y a celui du Québécois ou celui de l'étranger. Et il y a, évidemment, celui du consommateur, amateur de cinéma, qui veut savoir en quoi la loi pourra altérer son programme de cinéma ou de vidéo.

Laissons les spécialistes défendre leurs intérêts et leurs points de vue. Pensons à monsieur tout-le-monde, celui qui devrait être le premier concerné par cet univers culturel industrialisé, celui qu'on veut servir et en même temps protéger.

Le consommateur de vidéo-cassettes, qui aime bien s'offrir chez lui quelques films pornos plus audacieux que ce que les salles de cinéma lui permettent de voir, sera choyé: la loi ne concerne que les salles et laisse toute liberté aux clubs et aux distributeurs de documents vulgaires pour consommation privée.

Pour respecter certains principes d'égalitarisme, et ne pas pénaliser celui qui ne peut s'offrir le magnétoscope, la loi laissera libre champ aux propriétaires de motels qui offrent des films pornos à leur clientèle de «voyageurs». Ce que l'on présente dans certains motels de Montréal offre de parfaits exemples de pornographie violente, multipliant les scènes de viol et de cruauté mentale et physique. Les propriétaires et les amateurs n'auront pas à s'inquiéter: la loi les protégera.

Les cinéphiles aux goûts plus normaux n'auront peut-être pas autant de chance: ils risquent de ne pouvoir trouver sur les écrans des salles québécoises, un certain nombre de films importants. Par exemple, ceux qui ont été produits dans un pays et distribués par une compagnie d'un autre pays qui n'en a pas les droits mondiaux, ne pourront pas être vus chez nous. Ainsi, *Gandhi*, produit anglo-indien distribué par une compagnie américaine au Canada, serait interdit.

Évidemment, les «majors», ces compagnies américaines spécialisées dans la distribution comme dans la production, étant pénalisées de diverses façons, vont réagir: on a vu l'ambassade américaine prendre leur défense, cette semaine, et dénoncer la politique protectioniste québécoise. Leur réaction est normale; espérons qu'elle ne sera pas trop grande. Car si les Américains décident de boycotter le Québec, l'amateur va en souffrir.

Les distributeurs n'aimeront pas, en plus, se voir obligés de présenter une version sous-titrée de leur film en langue étrangère après trois mois de version originale. Et s'il s'y résignent, ils savent qu'ils vont décevoir le client du samedi soir qui n'a pas du tout le goût de voir «The Return of the Jedi» en version sous-titrée. Ils ne comprendront peut-être pas pourquoi ils doivent, aux trois mois, présenter un rapport financier «attesté sous serment ou par déclaration solennelle». Ils ne seront pas toujours tentés d'investir 10 pour cent de leurs revenus dans la production de films québécois. Et ils accepteront mal de louer un film à succès au propriétaire d'une petite salle de banlieue ou de village après une semaine de présentation dans une grande salle d'exclusivité.

Si ces gens se sentent outragés, ils risquent fort de s'éloigner du marché québécois, qui serait devenu plus importun qu'important. Et l'amateur de cinéma québécois risque de voir moins de films étrangers. Et les Québécois risquent fort de se replier sur eux-mêmes. Qui aura gagné quoi?

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

Des sénateurs élus ou nommés?

Dans le livre vert qu'il vient de publier sur la réforme du Sénat, le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, laisse clairement entendre que le gouvernement Trudeau pencherait en faveur d'une deuxième Chambre qui serait élective. Si l'on se fie au résumé qu'en donnaient hier les journaux, ses arguments apparaissent pour le moins discutables, mais on doit lui savoir gré d'avoir tenu à traiter ainsi en priorité du mode de composition de ladite Chambre.

En effet, les pouvoirs qu'on consentira ensuite au Sénat ne pourront que différer grandement selon qu'on aura des sénateurs nommés ou des sénateurs élus. Il tombe sous le sens que des sénateurs élus devront disposer d'une autorité beaucoup plus grande, face aux Communes, que des sénateurs qui n'ont aucunement été plébiscités par la population.

Mais, disons-le immédiatement, on voit mal que des sénateurs élus pourraient, comme le prétend M. MacGuigan, défendre plus adéquatement les intérêts régionaux ou provinciaux. On est porté à penser tout naturellement, au contraire, que les élections à la Chambre haute donneraient, grosso modo, les mêmes résultats que celles de la Chambre basse. Québec y serait représenté à peu près exclusivement par des libéraux, tandis que ce serait l'inverse pour les provinces des Prairies.

Évidemment, il pourrait en être autrement si on adoptait le mode de scrutin à la proportionnelle. Mais, à ce moment-là, on n'aurait qu'à appliquer la même formule au niveau de l'élection des députés, et l'on n'aurait pas besoin d'un nouveau type de Chambre haute si l'on attend uniquement de celle-ci qu'elle corrige le déséquilibre de la représentation aux Communes.

Non, à cet égard, ce qui est important c'est de trouver un mécanisme qui obligera les futurs sénateurs, élus ou nommés, à interpréter leur mission comme étant d'abord et avant tout la défense des fameux intérêts des régions. La constitution de 1867 avait voulu assigner cette fonction au Sénat. Ce dernier, malheureusement, emporté sur la voie de la partisanerie, a nettement négligé de la remplir.

Alors, comment s'assurer qu'un Sénat réformé pourrait, lui, assumer pareille mission? Une des propositions les plus constructives qui ait été formulée dans ce sens jusqu'ici nous est venue de la Commission Pépin-Robarts.

Pour la Commission Pépin-Robarts, si l'on veut que cette Chambre haute ait comme principale préoccupation de défendre les intérêts régionaux, elle doit être composée exclusivement de délégués provinciaux. Elle pourrait d'ailleurs s'appeler le «Conseil de la fédération».

Ce «Conseil de la fédération» fonctionnerait selon certaines règles un peu compliquées, mais, de façon générale, aurait à approuver les projets fédéraux dans les domaines qui intéressent les provinces.

Certaines provinces ont, dans le passé, adhéré à des formules assez semblables.

Au fait, c'est probablement sur le problème du Sénat que les discussions constitutionnelles sont le plus avancées. On pourrait donc espérer, même si la nouvelle formule d'amendement à la constitution est plutôt rigide, qu'un déblocage pourrait se faire de ce côté.

La réforme du Sénat, avec celle de la Cour suprême, apparaît comme une des pièces maîtresses de la révision constitutionnelle. Si l'on devait finir par s'entendre sur ces deux sujets, le reste, y compris la redistribution des pouvoirs, devrait en être grandement facilité.

Vincent PRINCE



Marcel Adam

Maurice Lamontagne et le référendum de 1980

Les moins de quarante ans n'ont pas connu l'intellectuel Maurice Lamontagne qui s'était illustré, dans les années 50, comme auteur d'un ouvrage remarquable sur le fédéralisme canadien, pour ensuite s'enrôler comme haut fonctionnaire à Ottawa où il laissa sa marque, et enfin faire une brève mais malheureuse incursion dans la politique fédérale.

Devenu sénateur il continua discrètement de faire profiter de son talent le pays et la communauté internationale, jusqu'à sa mort survenue cette semaine à Ottawa.

Les personnes qui n'ont pas lu les mémoires de Georges-Émile Lapalme ignorent sans doute que les fameuses «propositions Lesage-Lapalme», contenues dans le mémoire présenté par le Québec lors de la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa quelque temps après les élections de 1960, avaient été rédigées par Maurice Lamontagne.

Pris de court, le gouvernement n'avait pas eu le temps de faire sa religion en matière constitutionnelle. C'est alors que M. Lesage mit à contribution M. Lamontagne; celui-ci prépara un mémoire qui suscita l'étonnement à Ottawa et l'admiration dans l'intelligentsia québécoise, parce qu'il tranchait nettement, par ses propositions constructives, avec ce à quoi nous avait habitués Maurice Duplessis.

Grâce à M. Lapalme on sait aujourd'hui que ces jalons d'une réforme constitutionnelle où le Québec trouverait son compte, et pour lesquels le gouvernement Lesage fut loué, avaient été préparés par un homme qui, ô ironie, était alors conseiller du premier ministre Pearson.

La crise constitutionnelle et, plus particulièrement, le référendum québécois devaient fournir à Maurice Lamontagne l'occasion de faire valoir en plusieurs circonstances, et de diverses manières, sa grande expertise en matière fédérale, particulièrement dans sa dimension économique et fiscale.

Je rappellerai surtout sa réponse au Livre blanc du gouvernement péquiste sur la question constitutionnelle et l'option souveraineté-association, publiée quelque temps avant le référendum de mai 1980, sous la forme d'un petit volume intitulé «Le référendum piégé». Cette dévastatrice analyse critique réduisit le Livre blanc à sa juste dimension: un instrument propagandiste dans lequel les faits, historiques et autres, étaient déformés pour mieux soutenir la thèse péquiste.

Cet ouvrage lucide et bien documenté, rédigé dans un style direct et facilement accessible, a contribué énormément à rehausser la qualité du débat référendaire et à enrichir l'argumentation du camp fédéraliste.

Il ne sera pas moins utile durant la campagne en vue de l'élection référendaire que nous a promise le gouvernement Lévesque.

•

De cette éventuelle élection référendaire je disais récemment que je la voyais venir avec un grand déplaisir. Ce propos m'a valu une longue et amicale réplique de Doris Lussier, hier, en page A 7 de LA PRESSE.

Une réplique sous forme d'un dialogue que M. Lussier, ai-je cru comprendre, m'invite à poursuivre. Comme je n'avais qu'effleuré le sujet, l'autre jour, je veux bien préciser un peu mieux ma pensée sur ce sujet.

L'essentiel de mon argument est celui-ci. L'individu qui s'interroge à tout propos sur l'orientation de sa vie, ou qui remet constamment en question les engagements majeurs de son existence, manifeste généralement une instabilité qui trahit son immaturité. Il se condamne à une vie tourmentée et à ne rien accomplir de durable, contrairement à ceux qui persévèrent et tentent de tirer le meilleur parti possible de la voie qu'ils se sont fixée librement.

C'est encore plus vrai pour les sociétés. Les peuples ont le droit de s'autodéterminer. Le Québec l'a fait en 1867 et, en 1980, il a cru bon de le refaire de façon solennelle, de manière encore plus explicite. Il l'a fait librement, démocratiquement, et son choix a été clair. Mais ce ne fut pas sans douleur. Une décision qui engage l'avenir d'un peuple, qui comporte une rupture radicale avec un passé historique et tous les liens qui unissent les membres d'une fédération, ne se fait pas sans provoquer un choc émotif et une grave crise de conscience.

Un tel exercice est toujours extrêmement traumatisant pour l'âme d'un peuple et je ne crois pas que sa répétition élève son seuil de tolérance. C'est pourquoi on ne peut pas comparer ce genre de consultation aux campagnes électorales périodiques, dont les effets sont temporaires, ou encore aux consultations référendaires, qui ne concernent pas le sort historique d'une nation mais des mesures politiques ou administratives de portée limitée.

M. Lussier dit avec raison que le problème constitutionnel sera toujours là. Pour ajouter que le problème de l'indépendance du Québec va se poser à la conscience des citoyens tant que cette indépendance ne sera pas devenue réalité. Peut-être.

Faut-il pour autant soumettre le peuple à des consultations répétées? Si la réponse n'a jamais un caractère définitif pour le camp qui a perdu, aussi bien dire que ça ne finira jamais.

BILLET

Tristesse n'est pas vertu

C'est Léon Bloy qui faisait observer qu'un saint triste serait un triste saint. Ce qu'il voulait souligner, c'est que l'amertume et la morosité sont très éloignées de la vertu. Cette dernière, si elle est authentique, si elle n'est pas un masque dissimulant les plus sombres perfidies, s'accompagne d'une gaieté de bon aloi qui est en quelque sorte la respiration d'une âme en paix avec elle-même.

ROGER DUHAMEL

On a eu grand tort de privilégier abusivement la mélancolie, d'entourer d'un respect usurpé le geste solennel, le regard lourd de considérations abstruses, la parole évoquant la proximité des abîmes, l'attitude inconsolable en face des abominations au sein desquelles nous sommes irrémédiablement plongés. Non qu'il faille se fermer les yeux au spectacle des détresses environnantes, mais un coeur sensible n'exige pas que les traits se plombent et que les yeux se maintiennent toujours aux rives des larmes.

Même dans des circonstances difficiles, il arrive souvent qu'un franc éclat de rire suffise à détendre l'atmosphère. Des hommes qui s'imaginaient à jamais antagonistes sont subitement désarmés par la magie de l'humour. Qu'est-ce qui rapproche davantage que la constatation en commun des incongruités, des contradictions et des cocasseries de l'existence quotidienne et de notre propre nature! L'écrivain René Benjamin, qui n'affichait pas lui-même le physique désopilant d'un plaisantin, voyait juste néanmoins quand il décrivait «notre société délicieusement maboule.» Oui, une société blessée à force de sérieux...

Ce n'est pas seulement pour céder à leurs penchants pessimistes que les hommes adoptent la gravité dans leur comportement; l'expérience leur a appris qu'elle est de rendement avantageux. Pour assurer votre crédibilité, pour rehausser votre prestige, rien de tel que d'annoncer des catastrophes. Nous n'ajoutons guère foi aux prévisions encourageantes d'un joyeux luron. C'est peut-être que nous avons déjà accumulé tant de déceptions! Nous entretenons en nous le sentiment obscur qu'il y a peu de risques de se tromper en entrevoyant l'avenir dans un éclairage affligeant. N'oublions-nous pas souvent que le pire n'est pas toujours sûr?

Il est également connu que l'ennui fait distingué. Beaucoup d'auditeurs accordent leur confiance à un orateur capable d'enfiler des phrases longues et compliquées; en se révélant un horticulteur assidu dans le jardin des lieux communs, il assied solidement sa réputation auprès d'un vain peuple. La verve a tellement mauvaise presse que des éditoriaux laborieux assurent la notoriété de leurs auteurs, même auprès de gens qui ne les ont pas lus — peut-être justement parce qu'ils ne les ont pas lus...

C'est ce goût malsain du sérieux qui fait juger très léger l'imprudent qui pratique le mélange des genres. Il faut s'enfoncer patiemment dans son sillon et n'en point dévier. L'avocat qui écrit des vers, l'ingénieur qui se double d'un pianiste, la femme médecin qui ne répugne pas à être excellente cuisinière, tous ces gens ambivalents bousculent nos catégories étroites et intangibles. Notre confort intellectuel est agacé par les voyageurs qui franchissent trop allègrement les frontières.

Il n'est pas exclu que nos chevaliers à la triste figure se cherchent une bonne conscience à peu de frais. On doit se méfier de nos contemporains qui s'indignent et s'apitoient sur les malheurs de nos frères humains, dans la mesure où ils sont géographiquement éloignés de nous. Au lieu de secourir tel ou tel individu placé pour ainsi dire à la portée de notre main, de notre coeur ou de notre bourse, beaucoup se jettent contre le mur des lamentations, en dénonçant des injustices au sujet desquelles nous ne pouvons rien, ou si peu de chose.

En conservant le sens de la mesure, en ne brûlant pas l'oliban sur l'autel des abstractions creuses, en nous rappelant que l'ironie légère, la gaieté entraînante, la bonhomie salubre et le bon rire en cascades sont les meilleurs antidotes à la gravité et à la tristesse, nous nous aidons à vivre, nous et ceux qui nous entourent. N'est-ce pas une façon louable d'aimer son prochain?

VOIR MAISONS D'ENSEIGNEMENT en page C 11

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LE TRIOMPHE DE MARGARET THATCHER

Plutôt qu'un raz de marée, une victoire « par défaut »

Rescapée par l'entreprise militaire décisive aux Falkland (Malouines), confortée par la trajectoire suicidaire du Labour, encouragée par l'intrusion de l'Alliance (Libéraux / Sociaux-Démocrates) dans le débat électoral, Margaret Thatcher a, ainsi, indiscutablement, remporté la victoire. En revanche, le héraut de cette nouvelle Droite dure, sans complexes,



CHARLES DAVID

l'inspiratrice de Ronald Reagan, n'a nullement gagné son pari : obtenir de l'électorat «le plus de voix possible pour faire reculer les frontières du socialisme». Tout compte fait, ce triomphe «historique» se présente d'abord comme une victoire «par défaut».

Les chiffres, à ce sujet, demeurent fort significatifs : 58 p. cent des Britanniques ont clairement répudié, au cours du dernier scrutin législatif, la politique suivie et proposée par le chef du Parti conservateur. Qui pis est, Margaret Thatcher, bien que qualifiant «d'historique» son succès électoral, a vu diminuer son support populaire (42,4 p. cent contre 43,9 p. cent en 1979) alors que la participation a régressé. En d'autres termes, sur le plan des suffrages exprimés (avec 13 12 602 voix sur 30,7 millions), on est fort loin du «raz de marée».

Par contre, ce bouillonnement d'écume, avec une des plus faibles marges de victoire depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, aura drainé paradoxalement aux Communes britanniques la plus forte représentation conservatrice (397 députés) depuis 1935, donnant ainsi à Margaret Thatcher une majorité de 144 sièges, ce qui ne s'était jamais vu depuis 1900. Le procédé n'est, en fait, pas inédit et découle du mode électoral britannique qui privilégie le système uninominal à majorité simple. Le Québec, d'ailleurs, en 1966, a vécu cette expérience, lors de la prise du pouvoir par l'Union nationale avec 128 000 voix de moins que le Parti libéral.

On comprend, dans ce contexte, que l'Alliance des libéraux et des sociaux-démocrates ait crié au scandale, en dénonçant la malhonnêteté du système électoral qui la contraint, avec près d'un quart du vote populaire (24, 6 p. cent), à se contenter de 23 députés, soit 3,3 p. cent des 650 sièges. Là encore, les hurlements de l'Alliance rejoignent, dans le temps, les doléances du Parti québécois qui, en 1970, avec 22,8 p. cent du vote populaire, soit le meilleur résultat après le Parti libéral, obtenait moins de sièges (7) que chacun des autres partis d'opposition. Ces lamentations se transformèrent franchement en imprécations, en 1973, quand, améliorant le pourcentage de ses suffrages (32 p. cent), le Parti québécois voyait sa représentation parlementaire rognée (6).

La complainte de l'Alliance est d'autant plus amère que leur présence dans le scrutin, compte tenu du fait qu'elle n'a pas réussi à «briser le moule politique britannique» et à enfoncer un coin dans la dualité conservateurs-travaillistes, a surtout contribué à affaiblir le Labour et, donc, à renforcer, sur le plan de la représentation parlementaire, le courant de Mme Thatcher. Aussi, les dirigeants travaillistes ne se sont pas faits faute de stigmatiser «ces renégats » du Parti social-démocrate «qui ont fait du tort à la démocratie,... ces opportunistes sans base ni philosophie».

Il n'en demeure pas moins que le véritable ressort de la mécanique victorieuse de «la Dame de fer» a été, au-delà des espérances du Parti conservateur, aiguisé par le Labour lui-même, engoncé dans ses querelles intestines idéologiques. La déroute du parti travailliste — la plus spectaculaire depuis 1918 — n'a jamais été mise en question puisqu'elle était déjà inscrite dans son manifeste électoral, «la plus longue lettre annonçant un suicide», selon un mot d'un dirigeant travailliste.

La détermination de l'aile gauche du parti de radicaliser la démarche du Labour, en lui faisant prôner des thèmes irréalistes tels que le désarmement unilatéral et en se confortant dans une optique anti-européenne, protectionniste, pour mieux masquer les failles d'un schéma économique basé sur les nationalisations à outrance, a, plus



Margaret Thatcher.

que tout autre facteur, ouvert les vannes du «raz de marée» Thatcher. Dans un pays qui savoure encore «l'effet Malouines», le concept du désarmement unilatéral a lourdement pesé dans la balance, accréditant dans l'électorat le côté utopiste de cette formation, à l'image de son chef, Michael Foot.

On n'insistera jamais assez sur le parti qu'a su tirer Margaret Thatcher de l'épisode victorieux des Malouines. Contestée au sein de son parti, obligée de composer avec l'aile modérée, décriée dans le pays comme jamais aucun premier ministre britannique ne l'a été — sa cote de popularité atteignait difficilement le cap des 25 p. cent de l'opinion publique —, aux prises avec une situation économique et sociale catastrophique, il aura fallu la reconquête de Port-Stanley, et le déchaînement du nationalisme britannique, pour relancer son ascension.

La débâcle du Labour apparaît d'autant plus lourde de conséquences que Margaret Thatcher, aujourd'hui débarrassée de toute opposition au sein de son parti, entend faire prévaloir ses options, notamment dans le domaine économique, sans se soucier des conséquences sociales. Le premier ministre ayant «appris à découper le rôti», tout laisse supposer que l'Etat-providence, l'ensemble du système de nationalisations et les fondements de la Sécurité Sociale — en dépit des 3 millions de chômeurs — vont être sérieusement dégraissés. Cette hargne ouvertement déclarée contre le mouvement syndical et ses conquêtes sociales risque, par contre, de cristalliser l'affrontement hors du débat parlementaire, d'autant plus qu'il est souhaité par les radicaux du Labour.

Cependant la perspective la plus grave se situe dans la dérive du Parti conservateur vers les amarres les plus proches de l'extrême-droite, sous la houlette de son chef qui se fond, de plus en plus, dans un moule «présidentiel». Comme par hasard, le débat prioritaire annoncé concerne le rétablissement de la peine de mort, rejeté par trois fois, en 1975, 1979 et 1982, par le Parlement.

En attendant, toute la question est de savoir si Mme Thatcher saura maîtriser son apparent «raz de marée» et résister aux sirènes de l'extrémisme ou si, donnant libre cours à ses impulsions profondes, elle confirmera le jugement de Denis Healey, le numéro 2 du Labour, qui estime que le résultat des dernières élections met «la Grande-Bretagne à la merci du gouvernement le plus réactionnaire, le plus à droite et le plus extrême de ce pays».

Élections scolaires : le suffrage universel n'en sort pas revalorisé

Rendez-vous manqué que celui de lundi dernier, jour des élections scolaires. On aura beau scruter les résultats sous tous leurs chiffres, les comparer, les évaluer, les décomposer, il ne sort toujours des urnes à moitié vides qu'une seule conclusion claire : les électeurs n'ont pas voté.

Vouloir utiliser ces résultats à l'appui d'une thèse ou d'une autre, pour ou contre la restructuration scolaire, pour ou contre les commissions scolaires confessionnelles, s'avère tentant. Mais les ténors scolaires ont sagement évité ce piège, conscients que le suffrage universel n'en sort pas revalorisé. Tout au plus jugent-ils coupable la loi électorale coûteuse mais parfaitement inadaptée aux réalités actuelles. Surtout dans les milieux urbains où les candidats, sans un sou à leur disposition, doivent, en une semaine, se faire connaître de 10 000 à 43 000 électeurs.

Pourtant, cette loi électorale dont le ministre annonce la modernisation, a déjà entraîné des résultats un peu plus significatifs : 30 et 27 p. cent de participation aux élections de 81 et 82 dans la province (où un tiers seulement des sièges sont remis en jeu chaque année) contre à peine 22 p. cent cette année. Dans l'île de Montréal où tous les commissaires sont élus en même temps, l'intérêt a décrû d'élection en élection, passant de 27 p. cent de participation en 1973, à 24 et 13 p. cent aux élections de 1977 et 1980. La légère remontée à 16 p. cent cette fois-ci, est attribuable surtout à l'augmentation des votes chez les protestants.

A la CECM, ce fief catholique, le taux de participation des électeurs est passé de 24 à 21 p. cent de 1973 à 1977 pour se stabiliser à 12 p. cent aux deux dernières élections de 1980 et 1983. Et ce, toujours sous l'empire de la même loi électorale.

On a beau invoquer mille raisons pour expliquer ce rendez-vous manqué : manque d'intérêt, manque de temps, chaleur, boycott délibéré, appui aux politiques en usage, désir de balayer ce système, ignorance du nom des candidats et de leurs idées, fatalisme devant ce qu'on ne peut changer... aucune ne rend compte de toute la réalité.



MARIANE FAVREAU

Et ceux qui ont voté, quel(s) message(s) ont-ils voulu passer? Une bonne partie des électeurs a renouvelé sa confiance au statu quo et aux commissaires en poste : dans l'île, 37 commissaires ont été réélus au scrutin, 11 ont été défaits. En ajoutant les élus sans opposition, c'est 65 des 104 commissaires de l'île qui sont reportés au pouvoir.

Dérobade du public

Après une année complète de débats, d'articles, de publicité sur la refonte complète de l'organisation scolaire que proposait le ministre Laurin, on pouvait s'attendre que les électeurs, à tout le moins les électeurs-parents-d'élèves plus directement impliqués, se précipiteraient aux urnes pour donner, par candidats interposés, leur avis sur ce projet.

D'autant plus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal a déjà consacré près d'un million de dollars pour s'opposer à la réforme, axant d'ailleurs sa campagne sur le maintien du droit de vote pour tous. Quelle meilleure façon de conditionner les citoyens à exercer ce droit, justement dans les mois qui précèdent l'élection? Sans compter les $360 000 injectés en publicité directe, dans les jours qui ont précédé le scrutin.

Nenni. Les électeurs ont fait faux-bond et les parents d'élèves ne se sont pas sentis plus concernés. De nombreux observateurs impliqués dans le processus électoral signalaient, lundi, la présence plus importante de personnes âgées aux urnes.

Ceux qui croient que les parents votent davantage aux élections des comités d'école doivent déchanter : la proportion des présences aux assemblées générales est aussi faible, sinon plus, qu'aux élections scolaires.

Appui au statu quo? Rejet du statu quo? Bien malin qui saurait le deviner, sauf dans certains quartiers de l'ouest de l'île où des candidats ont réussi à faire connaître leurs positions. Mais ailleurs, on n'a ni vu ni entendu les candidats.

Zone administrative ou politique?

Pour le monde ordinaire, la commission scolaire est une entité abstraite : un bureau de comptables qui administrent les subventions de Québec et expédie un compte de taxe pour le reste; ou un bureau d'avocats qui disputent régulièrement les lois ou règlements en cour. Rien de bien excitant : on paie son comptable ou son avocat, on ne l'élit pas.

Les citoyens auraient-ils signifié, par leur abstention aux élections, qu'ils considèrent la commission scolaire davantage comme une zone administrative que comme une zone politique?

L'occasion est belle de rappeler que le projet Laurin voulait justement, dans sa version initiale, abolir l'élection des commissaires d'écoles au suffrage universel et faire des commissions scolaires des entités administratives. Les écoles se seraient administrées pratiquement seules, leur conseil étant majoritairement élu par les seuls parents d'élèves. Un délégué par école aurait constitué le conseil des commissaires pour régler les services communs à toutes les écoles du territoire.

Les accusations ont fusé, surtout des commissaires d'écoles mais également du public : abolir l'élection des commissaires au suffrage universel serait un grave accroc à la démocratie. D'autant plus que les contribuables qui paient encore un impôt foncier scolaire, aussi mince soit-il sur l'ensemble du financement, ont tous le droit de choisir leurs représentants pour administrer cet argent. (Ce principe n'a pas tellement énervé les contribuables de Montréal qui pendant un siècle n'ont jamais élu de commissaires d'écoles : ils étaient nommés.)

Le ministre de l'Education se rend à ces représentations et maintient le suffrage universel. L'alternative, dont le gouvernement n'a pas les moyens financiers, eût été d'abolir l'impôt scolaire en même temps que l'élection au suffrage universel. On assistera donc sans doute au même rituel des élections scolaires, l'an prochain, mais selon des modalités revisées. Ce n'est qu'aux prochaines élections scolaires dans l'île de Montréal que les électeurs pourront dire si le ministre a eu raison de conserver les commissions scolaires comme corps politiques.



Lysiane Gagnon

Ces pauvres touristes

Il est de bon ton, dans presque tous les pays du monde, de se moquer des touristes... Les touristes, ces pauvres êtres perdus, déracinés, incapables de trouver tout seuls la rue Sainte-Catherine, et qui ont toujours l'air un peu bête, surtout quand ils sont en groupe. On les voit entrer en bande dans les pires restaurants, tomber en grappe dans toutes les trappes à touristes, se faire exploiter comme des veaux par les chauffeurs de taxi ou les vendeurs de souvenirs, se faire traîner comme des moutons dans les escaliers de l'Oratoire ou sur la Place Jacques-Cartier... L'autochtone leur jette un regard condescendant, fort de sa propre connaissance du terrain...

Mais attention! C'est de cela exactement que vous avez l'air vous-même lorsque vous voyagez!

Qui n'a jamais été touriste en un pays étranger ignore la vulnérabilité de cette population flottante, exilée à crédit, qui souffre des maux classiques de son état : le mal de pied, le sentiment de ne rien connaître, d'être en marge, à l'écart de l'activité normale, un touriste quoi.

Il existe évidemment des touristes spéciaux, du genre scout de luxe, du genre à engager la conversation avec tout un chacun, à traquer partout la « vraie nature » du « vrai pays », et qui font tout pour échapper à la triste condition du touriste moyen, mais en général, un touriste n'a pas de connaissances ni de certitudes, il n'a que des impressions. Même si, dans son pays, il a trois doctorats, c'est un être essentiellement superficiel. Son jugement de touriste tient à des rencontres fortuites, à de brefs contacts avec les employés des services...

C'est sur l'attitude d'une vingtaine, d'une trentaine d'interlocuteurs que toute une ville sera jugée. Je connais des gens qui souscrivent au stupide cliché voulant que Paris serait très bien sans les Parisiens, pour la simple raison qu'une demi-douzaine de garçons de café, deux employés de la SNCF et trois chauffeurs de taxi ont été un peu secs ou mordants. D'autres par contre qui ne tarissent pas d'éloge sur la gentillesse des Français pour la simple raison qu'un passant interrogé a pris la peine d'aller les reconduire à pied jusqu'à l'endroit cherché, parce qu'un hôtelier leur a parlé de Vigneault ou sur la foi d'une ou deux rencontres sympathiques.

Dépourvu de références culturelles et de points de repère, le touriste passe d'un extrême à l'autre : la moindre découverte l'émerveille, la plus petite mésaventure le déprime, une conversation amicale l'enthousiasme, une rebuffade le rend misérable. Proie facile pour tous les exploiteurs, le touriste l'est également pour tous les séducteurs. On le blesse facilement, mais un rien le charme et le conquiert, un sourire par exemple.

• • •

Je me demande parfois quelle image on peut bien emporter des Montréalais. Je suis incapable évidemment d'en juger, voyant tout de l'intérieur, mais ma petite expérience de touriste en dehors de Montréal me porte à penser que nous nous faisons peut-être des illusions en croyant que nous sommes restés le peuple chaleureux et gentil que furent, dit-on, nos aïeux.

À chacune de mes visites à Québec, je redécouvre la gentillesse. Une gentillesse presque inconnue à Montréal. L'autre jour je remontais la Grande-Allée, une valise à la main. Un passant qui marchait dans la même direction m'accoste aimablement : « Vous allez au Concorde? Moi aussi... Voulez-vous que je porte votre valise? ». Je me suis débarrassée de ma valise avec grand plaisir mais en le soupçonnant de nourrir l'arrière-pensée classique... Mais non, pas du tout : il a déposé ma valise devant la réception de l'hôtel puis s'est éclipsé en me souhaitant un bon séjour dans sa ville. C'était un employé municipal de Québec, un col bleu j'en suis sûre, dont le syndicat était en congrès au Concorde.

À Québec, il y a encore des chauffeurs de taxi qui font le tour de la voiture pour vous ouvrir la portière. Dans des petites villes comparables, à Ottawa ou à Winnipeg, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des chauffeurs aussi courtois. (Ça m'est arrivé une fois cette année à Montréal : j'en suis restée bouche bée, et me suis confondue en remerciements!)

• • •

Mais, direz-vous, n'est-il pas normal que dans une grande ville les gens soient plus nerveux, moins aimables?... Hé bien, voilà justement où le bât blesse : dans bien des villes pourtant beaucoup plus populeuses que Montréal, les gens sont souvent plus aimables qu'ici. Ne parlons pas de Tokyo, haut-lieu international de la courtoisie, ni de Rome ni de Mexico, villes latines où la beauté des sourires fera oublier n'importe quel contre-temps, comparons ce qui est comparable.

À New York, ville nordique où le niveau de stress est exceptionnellement élevé, il n'y a pas de serveur qui ne vous accueille, au petit-déjeuner, avec un « How are you this morning? », et les gens sont beaucoup plus serviables qu'ici. À Paris, les gens sont remarquablement gentils si l'on tient compte de facteurs qui ne pèsent pas sur les Montréalais : la longueur des heures de travail, les interminables aller-retour dans l'étuve du métro entre le domicile et le travail, le fait que la ville soit envahie à longueur d'années par des touristes, la pression hiérarchique qui s'exerce sur chaque employé, etc.

(Avis au lecteur non-subtil qui s'imaginera que je m'amuse à décrier Montréal : il n'y a pas une ville que j'aime autant, pour l'humble et viscérale raison que c'est la mienne. Je me demande simplement si nous ne pourrions pas la rendre plus agréable.)

Je ne connais pas une ville où les taxis soient plus sales qu'à Montréal. Même à Hong Kong, qui ressemble à un marché en plein air, les taxis sont mieux entretenus qu'ici, où une très forte proportion de voitures sont dans un état inqualifiable. (Les taxis conduits par leurs propriétaires sont en général plus propres).

Il n'y a pas une ville, j'en suis sûre, où la signalisation routière (tant pour les autoroutes que pour l'identification des rues) soit aussi minable. Quel cauchemar ce doit être pour les touristes motorisés!

La qualité des services, dans les endroits fréquentés par les touristes, varie d'un établissement à l'autre... cela va du très bon au très relâché. Idem pour la qualité de la table, qui devrait pourtant, dans une ville comme Montréal, avec une majorité française et tant d'ethnies à belles traditions gastronomiques, être de très loin la meilleure en Amérique. (Mais Montréal risque d'être déclassée : on peut maintenant fort bien manger dans plusieurs villes nord-américaines). Idem pour les vins, dont, en raison de la voracité de notre ministre des Finances, le rapport qualité-prix est lamentable en comparaison des USA et même du Canada anglais...

• • •

Et que penser de cette manie si répandue de tutoyer de parfaits inconnus? Les visiteurs qui comprennent le français doivent se demander sur quelle planète ils sont tombés! La vraie gentillesse, pourtant, c'est tout le contraire de la familiarité.



Charlesbourg et Saguenay devraient basculer chez les libéraux lundi

■ Aux dernières élections générales, presque tout l'Est du Québec est passé au bleu péquiste. Mais, lundi soir prochain, à moins d'un revirement soudain de situation, il apparaîtra deux grandes taches rouges dans cette partie de la carte électorale du Québec.



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

Les sondeurs s'entendent, en effet, pour dire que Charlesbourg et Saguenay basculeront dans le camp libéral.

Dans le cas de la première circonscription, qui se situe dans la région métropolitaine de Québec et qui compte donc un pourcentage élevé d'électeurs provenant des secteurs public et parapublic du gouvernement, c'est une quasi certitude depuis le début de la campagne que le PLQ fera un gain. Il ne s'agit plus que de savoir par combien de milliers de votes de majorité le libéral Marc-Yvan Côté l'emportera, de savoir jusqu'où ces électeurs-employés d'Etat voudront se venger du gouvernement Lévesque pour son attitude dans le conflit de l'hiver dernier.

Mais, dans le cas de la circonscription de la Côte-Nord, que l'ancien député-ministre Lucien Lessard avait solidement acquis à la cause de l'indépendance et à la cause d'une société partageant mieux les richesses entre les pauvres et les riches, alors là, il n'est pas vraiment évident que les électeurs de ce pays, bâti par de grandes compagnies multinationales, voudront massivement renier leurs convictions d'hier.

A moins que la majorité d'entre eux aient, en fin de compte, été plus « lessardistes » qu'indépendantistes au cours de ces treize ans de règne péquiste. D'ailleurs, Lucien Lessard lui-même signalait, au cours d'une interview avec LA PRESSE, qu'il avait toujours été plus populaire que son parti dans son comté. « Y'a des libéraux qui avancaient la date de leurs vacances pour ne pas être obligés de voter contre moi! ».

En tout cas, l'ancien ministre dans le cabinet Lévesque, qui jouit maintenant d'une confortable retraite à $40 000 par année, se démène comme un diable dans l'eau bénite pour « montrer à M. Lévesque que s'il y a un endroit au Québec où l'on peut briser la série de défaites aux élections partielles, c'est bien ici! »

Il y a toutefois un hic : la candidate péquiste n'a pas la fougue de l'ancien « petit roi du Saguenay ». 31 ans, fille de l'ancien « bras droit de Lucien », Johanne Isabel se présente comme une militante dévouée et sincère. Peut-être trop sincère pour l'univers politique?

Par exemple, en interview, elle confiera spontanément qu'elle vota non au « renérendum », qu'elle fut profondément déçue par l'attitude du gouvernement lors du conflit de l'hiver dernier et qu'elle songea même, un instant, à se porter candidate indépendantiste-progressiste. « Mais, au bout du compte, je me suis dit qu'il valait mieux accepter ces déceptions et ces frustrations, demeurer dans le parti, continuer à y défendre mes idées plutôt que de le laisser devenir tout bêtement un parti néo-fédéraliste, qui finirait par éteindre tout à fait l'idée de l'indépendance. »

Et, quand elle se retrouve sur le podium, elle lit, sans grande conviction, des notes qui lui font dire qu'il faut garder Saguenay au pouvoir pour continuer à récolter les pluies de dollars de subventions et de projets de toutes sortes. En somme, si Johanne Isabel était élue, elle ne l'aurait pas vraiment fait exprès... En fait, son meilleur atout, c'est la querelle interne dans le parti libéral, qui, par voie de conséquence, divisera le vote de mécontentement et lui permettra peut-être de se faufiler vers la victoire.

Battu par 64 voix au congrès d'investiture libéral, Pierre Maltais, 52 ans, ex-député libéral sous Jean Lesage, a refusé de se rallier à son adversaire, Ghislain Maltais. Au contraire, il a accusé ce dernier de lui avoir « tiré des balles dans le dos » durant la campagne menant au congrès. Et là-dessus Pierre Maltais s'est lancé dans une vaste offensive autant contre le PQ que contre l'establishment libéral, en particulier les actuels députés libéraux qu'il traite de « nouilles » et de « niaiseux qui ne savent même pas poser des questions en Chambre ».

Pierre Maltais a donc bien vite embrouillé les cartes, mais son homonyme affirme qu'après une rapide ascension celui-ci est tombé en chute libre. Pour Ghislain Maltais, le candidat officiel du PLQ, il ne fait pas de doute qu'il gagnera lundi prochain. Courtier d'assurances, 39 ans, formé à l'école des clubs sociaux, Ghislain Maltais épouse parfaitement le discours « libre-entreprisiste », le discours prêchant les vertus de la stabilité économique et de la déréglementation autant dans le domaine du travail que du loisir...

Et, quelque 400 kilomètres en amont sur le Saint-Laurent, l'écho lui répond, par le candidat libéral de Charlesbourg interposé. Marc-Yvan Côté ajoutant au discours libéral une petite note de couleur locale : il promet de créer, aux côtés du zardin zoologique d'Orsainville, une manière de Disneyland de $40 millions, ce qui permettrait à Charlesbourg d'avoir des touristes et des emplois nouveaux.

Le candidat péquiste, André Gingras, promet, lui aussi, des emplois nouveaux, mais plutôt par le déménagement d'infrastructures gouvernementales dans le comté. Mais, surtout, il s'affaire à justifier les actions récentes du gouvernement, bref, il travaille à refaire les forces du PQ bien plus en fonction de la prochaine élection générale que du scrutin de lundi.

Et, entre Côté et Gingras, se profile un seul autre candidat sérieux dans cette élection : Jacques Daigle, 35 ans, issu du milieu syndical, décroché du PQ au lendemain du « renérendum », qui s'estime être le meilleur des trois « back benchers » proposés à l'électorat de Charlesbourg : « Entre un ex-député d'arrière-banc libéral, dont personne ne se souvient, et un candidat péquiste, dont on est certain qu'il ne pourrait pas entrer au Cabinet, les électeurs sont aussi bien de choisir un député d'arrière-banc comme moi, qui va crier fort pour Charlesbourg et qui va prêter main-forte à Guy Bisaillon ».



Bon perdant, René Lévesque s'est vite rallié à Jeannine Chéron, réalisant qu'elle avait des chances réelles de l'emporter.

Jeannine Chéron pourrait devenir le premier député péquiste élu lors d'une partielle

■ Jeannine Chéron pourrait bien devenir, lundi soir, le premier député péquiste élu lors d'une élection partielle. Même les organisateurs libéraux du comté de Saint-Jacques admettaient la chose possible cette semaine à quelques jours du scrutin.

En contre-partie toutefois, les péquistes admettaient que la partie n'était pas gagnée, que la lutte sera chaude jusqu'à la dernière minute et que, partant, malgré que les sondages des deux partis donnaient à Mme Chéron une légère avance au milieu de cette semaine, Serge Champagne pourrait, quant à lui, devenir le premier libéral de Saint-Jacques à siéger à l'Assemblée nationale en près d'un demi-siècle.

Si le Parti québécois n'arrivait pas à conserver le comté, château-fort péquiste depuis 1970, il s'agira véritablement de la défaite du gouvernement Lévesque et de ses politiques et non de Mme Chéron. En effet, la victoire de cette femme sympathique de 52 ans, résidente du comté depuis toujours, lors de la convention péquiste constitue l'un des deux points tournants de la campagne.

Mme Chéron, bras droit de Claude Charron dans le comté, en tant que secrétaire de celui-ci, est connue de centaines de gens qu'elle a été appelée à aider personnellement dans ses fonctions. Avec l'appui de militants des groupes populaires du quartier elle a défait Francine LaHaye, la candidate favorite du premier ministre, dont l'erreur fut peut-être d'avoir voulu



PIERRE VENNAT

faire trop technocrate, trop intellectuelle, dans un comté où l'on préfère de beaucoup les gens près du peuple.

Son mari travaillant dans une manufacture de vêtement, syndiqué à la FTQ via les Travailleurs amalgamés du textile et du vêtement d'Amérique (TATVA), Jeannine Chéron se sent à l'aise avec les ouvriers de manufactures. Comme elle nous l'a dit elle-même sans fausse modestie, si elle l'emporte, ce sera grâce non pas au PQ, mais « grâce à Jeannine Chéron ». Bref, une victoire personnelle!

Mais il ne suffit pas d'être aimée.

« Moi, je suis habituée de faire du porte-à-porte. J'en ai fait durant plusieurs campagnes avec Charron. C'est mon mari, vieux militant nationaliste, exmembre du RIN qui m'a amenée à la politique. Mais là c'est nouveau. Je fais du porte-à-porte non pas pour vanter un autre mais pour me vanter moi-même. Ca fait tout drôle.

« De me faire embrasser sur la rue Sainte-Catherine par une inconnue, uniquement parce qu'elle appuie ma candidature, de me faire aborder dans les restaurants par des gens enthousiastes alors que j'allais me restaurer entre deux scéances de porte-à-porte, c'est nouveau pour moi ».

Bien qu'elle jouisse au départ de l'avantage de faire campagne dans un bastion péquiste, Mme Chéron avoue que rien n'est gagné. « J'essaie surtout de convaincre les gens d'aller voter, de leur dire que c'est très important. C'est bien beau de me dire « Je t'aime gros Jeannine », mais si ça ne se traduit pas en votes le jour du scrutin, ça ne me donnera pas grand chose ».

Champagne parce qu'on craignait Shoofey

Le deuxième point tournant de la campagne fut le choix, sans convention, de Serge Champagne comme porte-étendard libéral.

Jusque là, à peu près tout le monde, y compris René Lévesque, semblait considérer les partielles comme perdues, à la fois dans Saint-Jacques, Charlesbourg et Saguenay.

Mais les libéraux, semble-t-il, avaient un problème. Pour des raisons qui ne furent jamais clairement expliquées, ils ne voulaient pas du criminaliste Frank Shoofey comme candidat.

Pourtant, ces mêmes libéraux admettaient privément cette semaine que Me Shoffey, habitué du prétoire, plus charismatique, aurait probablement fait bien meilleure figure que Serge Champagne. « La victoire n'est pas le seul critère qui compte, nous a même confié un membre de l'exécutif du PLQ. Shoofey l'aurait peut-être emporté haut la main mais l'image du parti en aurait mangé un coup et nous ne pouvions pas nous permettre cela ».

Les partisans de Shoofey et notamment son confrère Gary Martin ne l'ayant pas digéré, le dépanneur Roméo Lizotte se présente comme libéral indépendant et sa campagne consiste surtout à dénigrer les libéraux, ce qui n'aide pas bien sûr Serge Champagne.

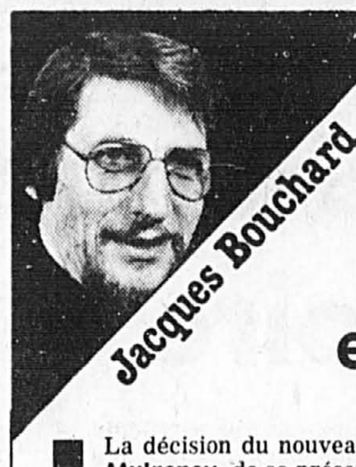
Celui-ci, toutefois, a fait son possible dans les circonstances et même les péquistes admettent qu'il pourrait l'emporter lundi, surtout si un trop grand nombre de gens négligent d'aller voter. Champagne en est d'ailleurs conscient : « Vous savez, le nombre d'électeurs qui votent pour nous est plus important que le nombre d'électeurs qui vont voter », dira-t-il.

Timide, peu charismatique, Serge Champagne est malgré tout un homme sympathique.

Faisant lui aussi du porte-à-porte, son programme ressemblant comme une goutte d'eau à celui de la candidate péquiste à quelques nuances près, il dira « le premier jour, je pensais que je n'y arriverais jamais. A compter du deuxième, tout allait bien, les gens sont sympathiques et aiment parler de leurs problèmes, notamment du logement ». L'avocat de 40 ans, qui habite à Saint-Lambert, est suivi partout de son épouse Cécile, jeune femme effacée mais toujours souriante, qui lui a donné déjà cinq garçons, dont le plus jeune a 8 mois.

Si Champagne l'emporte lundi, ce sera dû davantage à une désaffection envers le PQ qu'à une victoire personnelle de Serge Champagne et encore moins à une vague libérale.

Quant à l'Union nationale, au risque de provoquer la colère de ce vieux lion politique qu'est Maurice Bellemarre et qui a quitté sa Mauricie pour porter presque seul le fanion de son parti, elle ne nous a pas semblé sérieusement dans la lutte. Pas plus d'ailleurs que les neuf autres candidats de toute allégeance qui ont tenté de profiter de cette campagne pour mousser leurs propres thiéories.



Jacques Bouchard

La décision de Mulroney est justifiable

■ La décision du nouveau chef du Parti conservateur, **Brian Mulroney**, de se présenter comme candidat dans la circonscription de Central-Nova en Nouvelle-Ecosse a pu surprendre à première vue, surtout au Québec. Mais elle se justifie dans la conjoncture politique actuelle.

Premier chef bilingue du Parti progressiste-conservateur en provenance du Québec, plusieurs s'attendaient à ce que ce dernier tente de se faire élire dans un comté de sa province. Mais comme les libéraux détiennent 74 des 75 sièges, il aurait été très hasardeux pour l'ex-président de l'Iron Ore de vouloir affronter des adversaires qui sont très bien organisés sur le terrain, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour son parti.

L'autre handicap qu'aurait rencontré **Brian Mulroney**, c'est que l'unité des conservateurs au Québec aurait risqué de ne pas être une chose totalement acquise lors d'une élection partielle, malgré les efforts déployés en ce sens depuis son élection samedi dernier.

Par ailleurs, le seul député conservateur du Québec, **Roch LaSalle**, un ardent supporteur du leader défait, n'a pas manifesté son intention de démissionner pour donner l'occasion à son nouveau chef de demander un mandat aux électeurs de Joliette. M. LaSalle a déclaré dès le début qu'il avait l'intention de demeurer à l'intérieur du caucus pour continuer à servir ses électeurs.

La stratégie des libéraux

D'un autre côté, les libéraux de **Pierre Trudeau**, ont tout intérêt à s'assurer que le nouveau chef du PC soit élu le plus rapidement possible à la Chambre des communes. **Brian Mulroney** ne devrait donc pas avoir de la difficulté à remporter la victoire dans le comté qui lui a été offert en Nouvelle-Ecosse. Il connaît très bien ce coin de pays, y ayant vécu et fait des études pendant cinq ans.

En favorisant l'élection rapide du nouveau chef conservateur, en donnant l'asssurance qu'on ne lui fera pas une lutte bien farouche, les libéraux estiment qu'ils gêneront, dans une certaine mesure, l'action de Mulroney sur le terrain. Il aurait pu bénéficier d'une large audience publique à travers le Canada en raison de sa disponibilité et retirer ainsi les avantages d'une grande publicité dans les médias nationaux.

Les libéraux dans un premier temps, notent que la période estivale n'est pas tellement propice aux activités politiques. Puis lors du déclenchement de l'élection partielle, celui-ci devra consacrer une bonne partie de ses efforts afin d'être présent le plus possible dans le comté de Central-Nova. Ce comté est devenu vacant cette semaine à la suite de la démission du député conservateur **Elmer MacKay**, qui s'est retiré en faveur de son nouveau leader.

A l'automne, ce sera la reprise des travaux parlementaires à Ottawa. **Brian Mulroney** à la suite de son élection qui ne semble faire aucun doute, devra alors assumer son nouveau rôle de chef parlementaire et il sera retenu dans la capitale nationale pour s'acquitter de ses nouvelles fonctions.

Comptant sur son manque d'expérience parlementaire et estimant que ce dernier ne connaît pas à fond différents dossiers, les libéraux vont alors tenter de le faire trébucher. Histoire de démontrer à l'électorat canadien que le nouveau leader « charismatique » des toryes n'est pas aussi valable que certains le prétendent et en bout de ligne il n'a pas d'autre chose à offrir que son image. Mais c'est un jeu qui se joue à deux.

Il n'avait pas le choix

Certains conservateurs par contre ont trouvé un peu trop rapide la décision de Mulroney de se présenter immédiatement dans une circonscription, quelques jours seulement après avoir accédé à la direction du PC. Mais il n'avait pas vraiment le choix.

Devant le caucus de ses députés il devait faire la preuve de la volonté d'être présent à la Chambre, puisqu'il n'avait jamais accepté de poser sa candidature dans une élection. C'était l'un des reproches formulé à son endroit durant la campagne au leadership.

Si devant les caméras de la télévision, le caucus s'est rallié à son leadership, il ne peut oublier cependant que la majorité de ce dernier, soit 55 députés et sénateurs, avaient officiellement appuyé la tentative de **Joe Clark** d'être reconfirmé dans ses fonctions.

Une fois élu, Mulroney devra donc maintenant démontrer sa capacité à affronter en chambre un **Pierre Trudeau** très expérimenté qui sera, comme d'habitude, agressif et railleur.

Une bonne conduite

Actuellement, dans l'entourage de Clark, on prend acte avec satisfaction que Brian Mulroney se conduit très bien dans ses nouvelles fonctions, en faisant preuve d'une grande noblesse et en affirmant, notamment, qu'il n'y aurait pas de purge.

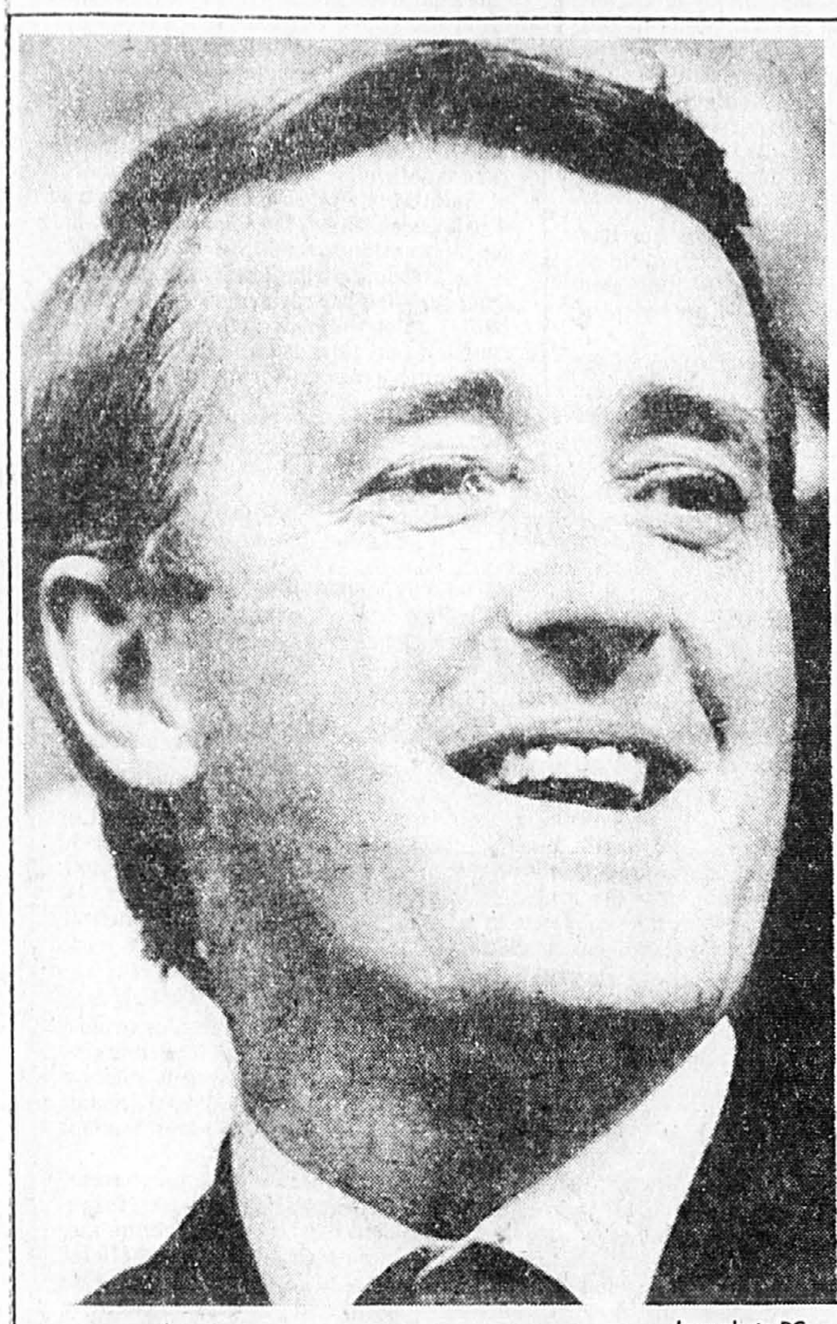
Bien sûr, les principaux conseillers de l'ancien chef seront déplacés, mais le tout devrait se faire de façon civilisée, si l'on s'en tient aux propos de M. Mulroney. Une interrogation se pose cependant : comment les gars et les organisateurs de Mulroney vont se conduire dans l'avenir? Cette interrogation est particulièrement pertinente au Québec où le parti a fait des efforts considérables depuis trois ans pour s'implanter sérieusement.

Le président de l'Association provinciale, **Robert Brunet**, a déclaré à LA PRESSE qu'il était bien conscient de cette réalité. Une de ses priorités, c'est de contacter par la poste tous les membres du PC, anciens et nouveaux, afin de s'assurer d'une certaine continuité. Le président doit aussi remettre en route les différents comités mis sur pied avant le déclenchement de la course au leadership. Il estime dans les circonstances actuelles, que le nouveau chef est très bien accepté, surtout en raison de l'éventualité d'une élection générale d'ici un an et par le fait qu'il pourra réaliser une importante percée dans la province en raison de ses origines.

Le mot d'ordre qui se dégage actuellement, c'est ce qu'il ne faut pas que le PC, en raison de ses querelles internes et de ses divisions légendaires, « se batte lui-même lors des prochaines élections ».

Pour sa part, le président régional de l'Estrie, l'ex-député unioniste, **Fernand Grenier**, un supporteur de Clark, a décidé de remettre sa démission. Afin de permettre, a-t-il dit, aux supporteurs de Mulroney dans les comtés de Sherbrooke, Richmond et de Mégantic-Compton d'avoir le loisir de mettre leur équipe en place.

Situation qui pourrait se produire ailleurs...



laserphoto PC

Le sourire est un réflexe naturel chez Brian Mulroney, même fatigué c'est sa première réaction.

DE BAIE-COMEAU À OTTAWA

Le nouveau chef conservateur a démontré qu'il sait donner des coups lorsque cela est nécessaire.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Brian Mulroney a conservé le sourire mais il a appris à donner des coups

Brian Mulroney fait l'unanimité sur un point: contrairement à Pierre Elliott Trudeau, qui « gèle » littéralement ses interlocuteurs durant les réceptions mondaines, le nouveau chef du Parti conservateur a l'entregent facile.

Le sourire est un réflexe naturel chez lui, que ce soit devant les étrangers ou lorsqu'il rencontre de vieux amis ou des collègues de travail. Même fatigué, sa première réaction est d'afficher un sourire, un grand sourire irlandais bien chaleureux, qui inspire confiance et qui vous fait sentir important.

Il passe ensuite à la conversation; encore là, rien d'intimidant. Si c'est une rencontre mondaine, il passe d'une blague à l'autre; il se fait charmeur auprès des femmes et copains avec les hommes.

Si la conversation passe aux choses « sérieuses », et tout particulièrement sur la question du leadership conservateur (avant sa victoire), il tombe facilement dans le monologue. Un peu comme un enfant qui se justifie par rapport au petit voisin, il expose son cas, il fait valoir que ça n'est pas sa faute, que c'est l'autre qui a commencé, mais que c'est lui qui est le plus fort et qui va gagner. « N'oublie pas ce que je te dis là... met ça dans ton chapeau, tu vas bien voir » conclut-t-il sur un ton de confidence.

A la commission Cliche

Les journalistes et le personnel qui ont travaillé à ses côtés pendant l'enquête menée par la commission Cliche sur l'industrie de la construction au Québec n'ont pas oublié ce caractère charmeur et amical de Brian Mulroney. Un représentant de Télémétropole, qui s'était présenté aux audiences accompagné de son épouse, une journée d'hiver, a reçu à un moment donné un message personnel du commissaire. « Prend bien soin de ta femme, elle est irlandaise » disait la note. C'est ce genre d'attention personnelle qui lui a permis de se monter le formidable réseau d'amis et d'admirateurs qui l'a amené à la tête du Parti conservateur.

« Lorsque nous serons au 24 Sussex, tu viendras te baigner »

Mulroney a agi de la même manière tout au long de la campagne qui lui a donné sa victoire de samedi dernier, aux dépens de Joe Clark. La secrétaire d'un député conservateur à la Chambre des communes a raconté avoir reçu un jour un appel téléphonique du candidat, qu'elle ne connaissait pas personnellement. L'interpellant par son prénom, Mulroney a dit savoir qu'elle faisait campagne en sa faveur. « Lorsque nous serons au 24 Sussex, tu viendras te baigner à la piscine » a-t-il lancé, sur un ton complice...

Jusqu'à quel point cette familiarité du nouveau chef conservateur est-elle calculée? Nul ne saurait le dire.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

Ancien négociateur patronal, Brian Mulroney semble avoir associé un besoin naturel de plaire, avec les exigences du métier. Poussée à l'extrême, son habileté à ce chapitre lui a donné un atout indéniable dans ses rencontres personnelles avec les 3 000 délégués du parti, au cours des derniers mois.

Les conservateurs qui recherchaient le charisme à la Pierre Elliott Trudeau dans le choix de leur nouveau chef, font fausse route s'ils croient être tombés sur le gros lot avec Mulroney. Là encore, les journalistes qui ont suivi la Commission Cliche se souviennent que c'est la personnalité attachante du juge Robert Cliche, qui a pris la vedette tout au long de cette commission. Lorsque les commissaires Guy Chevrette et Brian Mulroney étaient seuls à présider les audiences, le spectacle perdait tout son intérêt.

Les mêmes Conservateurs qui déploraient les problèmes « d'image » de Joe Clark ne seront cependant pas déçus avec Brian Mulroney. Ceux qui l'ont vu se convertir en « chanteur populaire » en compagnie d'un groupe « rock » samedi soir dernier après sa victoire en ont eu pour leur argent. Il est élégant et il donne l'impression d'être bien dans sa peau. Un candidat idéal devant les cameras de la télévision.

Calculateur

Les libéraux qui misent encore sur la réputation de superficialité de leur nouvel adversaire devront tenir compte d'un aspect moins connu de sa personnalité: l'homme est calculateur. Il a connu les embûches des relations ouvrières et il a beaucoup appris de sa défaite de 1976 aux mains de Joe Clark.

«En 76, je croyais qu'il suffisait de plaire aux media pour gagner... c'était une erreur »

Sa campagne des derniers mois a démontré qu'il peut se relever d'un échec, et qu'il sait éviter les erreurs du passé.

« En 1976, je croyais qu'il suffisait de plaire aux média et de se faire connaître pour gagner » a-t-il déclaré à LA PRESSE en plein milieu de sa campagne. « Je sais maintenant que cela était une erreur et que ce sont les délégués qu'il faut convaincre, non les journalistes ». Il a mené sa campagne en conséquence, et il a gagné.

A la commission Cliche tout comme dans sa lutte contre Joe Clark, il a démontré qu'il sait donner des coups, lorsque cela est nécessaire. « Lorsqu'il voulait qu'une nouvelle paraisse à la Une des journaux, il savait comment s'y prendre. Il appelait un journaliste et provoquait une fuite » a révélé l'un des anciens employés de la commission.

De la même manière, Mulroney n'a pas hésité, lors de son grand « party » du Ritz Carlton cet hiver, à dévoiler le télégramme personnel expédié par son ancien collègue et ami Guy Chevrette. On raconte dans les corridors de l'Assemblée nationale à Québec, que Chevrette n'a guère apprécié cette manoeuvre qu'il n'avait pas autorisée.

P'tit gars de Baie- Comeau

Résident de Westmount et associé au monde de la haute finance, Brian Mulroney a beaucoup insisté au cours des derniers mois sur ses origines modestes, à Baie-Comeau.

Il reconnaît que certains media ont quelque peu exagéré les obstacles qu'il a dû surmonter pour en arriver là où il est aujourd'hui. Il faut reconnaître cependant que le nouveau chef du Parti conservateur n'a pas connu le confort des fils de la grande bourgeoisie de Montréal ou de Toronto pendant sa jeunesse.

Né à Baie-Comeau le 20 mars 1939, il est le troisième enfant de Mary Irene O'Shea et de Ben Mulroney, un électricien de la Quebec North Shore Paper. Ses ancêtres, d'origine irlandaise, sont venus s'établir au Canada pendant les grandes famines du début du 19ème siècle en Irlande. L'un d'entre eux, Pierce Mulroney, s'est établi à Sainte-Catherine de Portneuf, près de Québec, en 1841.

En 1936, Ben Mulroney a quitté Sainte-Catherine en direction de Baie-Comeau, où Brian a vu le jour trois ans plus tard. Dès l'âge de 12 ans, le futur président de l'Iron Ore apprenait les vertus du travail en lavant des légumes aux entrepôts de la compagnie de la Baie d'hudson. Il a occupé toutes sortes d'emplois d'été, allant de conducteur de camion jusqu'à commis dans un bureau de poste.

Il a dû quitter sa famille à l'âge de 13 ans pour poursuivre ses études au St Thomas College à Chatham au Nouveau-Brunswick et il a été admis à 16 ans à l'Université St-Francis Xavier en Nouvelle-Ecosse. C'est là qu'il a pris goût à la politique, au contact notamment de celui qui devait devenir son plus farouche opposant dans la course au leadership conservateur, Lowell Murray, le grand ami de Joe Clark.

En 1962 il a terminé son droit à l'Université Laval, après quoi il a amorcé son ascension dans les grandes firmes d'avocats de Montréal. Spécialiste en relations ouvrières, il s'est fait valoir dans de grands conflits comme ceux de LA PRESSE et du port de Montréal. La Commission Cliche et la présidence de l'Iron Ore lui ont finalement donné la notoriété nécessaire à sa victoire de la fin de semaine à la tête des conservateurs.

Célibataire endurci jusqu'à l'âge de 34 ans, il a surpris ses amis en épousant Mila Pivnicki, une toute jeune fille de 18 ans d'origine yougoslave en 1973. Elle a été à ses côtés tout au long de sa campagne au leadership.

Un lève- tôt, amateur de tennis, partisan du Canadien et des Expos

Âgé aujourd'hui de 44 ans, Brian Mulroney s'attaque à son défi le plus important: succéder à Pierre Elliott Trudeau à la tête du gouvernement canadien.

Contrairement au chef libéral, qui s'est taillé une réputation de sportif invétéré, Mulroney n'est pas un mordu de l'activité physique. Il s'adonne cependant au tennis sur une base plus ou moins régulière. Il lui arrive d'aller patiner avec ses enfants pendant l'hiver.

Il est toutefois un amateur de hockey et de baseball, et il suit attentivement les activités des Canadiens et des Expos.

Contrairement encore à Pierre Trudeau, qui n'est pas matinal et qui est d'humeur maussade le matin, Mulroney est un lève-tôt. Il est debout vers 6 h.30, il lit les journaux, écoute les nouvelles et prépare sa journée. C'est un « maniaque » du téléphone. Il a passé des heures à discuter politique au téléphone avec des journalistes au cours des trois dernières années. Certains, dont le représentant de LA PRESSE, ont reçu des appels à la maison aussi tôt que huit heures le matin à quelques reprises.

Mulroney est-il un bourreau de travail? Oui, répondent nécessairement ses partisans. Ses anciens collègues de la Commission Cliche sont moins catégoriques: Mulroney a fait sa grosse part, mais il n'a pas laissé le souvenir de quelqu'un qui consacrait 23 heures sur 24 à éplucher ses dossiers.

Les intellectuels

Brian Mulroney ne prétend pas être un intellectuel. On racontait dans l'entourage de la commission Cliche, qu'il traitait souvent à la blague, de « pelleteux de nuages » un recherchiste un peu trop académique de la commission.

Ses adjoints affirment toutefois qu'il lit beaucoup d'ouvrages traitant de politique et d'histoire.

Ceux qui ont déjà travaillé avec lui reconnaissent qu'il est à l'aise sur les questions économiques, et qu'il a su s'entourer de personnel compétent dans ses fonctions publiques comme à la Commission Cliche.

Derniers points important de sa personnalité: il a la peau très sensible aux critiques. Il lui est arrivé plus d'une fois de faire des remontrances amicales aux auteurs d'articles trop critiques à son sujet. Il a toutefois une grande qualité: il n'est pas rancunier.

31 ans après son départ de Baie-Comeau, Brian Mulroney vient sonner aujourd'hui à la porte du 24 Sussex. Les conservateurs comptent sur lui pour obtenir une réponse.



laserphoto PC

Sa femme Mila Pivnicki a été à ses côtés tout au long de sa campagne au leadership.

Voici votre calendrier des événements de juillet à décembre 1983 au Hall d'Exposition de Place Bonaventure

tête de file des salles d'exposition du Canada

Plus de gens voient plus d'autos, plus de bateaux, tout sur le camping, ainsi que les plus intéressantes expositions . . .
Plus d'hommes d'affaires font plus d'affaires, plus de monde a plus de "fun"
et rencontre plus de personnes au Hall d'Exposition, qu'à tout autre endroit au Canada.
Le calendrier pour les événements de janvier à juin 1984 sera publié en décembre.

Pour plus de renseignements sur les événements listés ci-dessous: composez (514) 397-2222

Découper et conserver pour futures références.

1 - 4 JUILLET
ANTIQUITÉS BONAVENTURE
(Ouvert au public)

14 - 16 AOÛT
SALON INTERNATIONAL CANADIEN DE LA CHAUSSURE
(Commerçants seulement)

21 - 24 AOÛT
LA FOIRE DU CADEAU D'AUTOMNE À MONTRÉAL
(Commerçants seulement)

29 - 31 AOÛT
INSCRIPTION D'AUTOMNE '83 COLLÈGE DAWSON

9 - 13 SEPTEMBRE
SALON RÉNOVATION ET BRICOLAGE
(Ouvert au public: 9 - 11 septembre)
(Commerçants seulement: 12 - 13 septembre)

11 - 13 SEPTEMBRE
SALON DE LA QUINCAILLERIE ET DE LA RÉNOVATION DE MONTRÉAL
(Commerçants seulement)

16 - 18 SEPTEMBRE
SALON DE LA BONNE BOUFFE
(Ouvert au public)

22 - 25 SEPTEMBRE
LE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE ET DU LOISIR DE MONTRÉAL
(Ouvert au public)

4 - 6 OCTOBRE
SALON DU BUREAU DE MONTRÉAL ET CONFÉRENCES
(Commerçants seulement)

12 - 14 OCTOBRE
48e EXPOSITION DE L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE
(Commerçants seulement)

18 - 20 OCTOBRE
ELECTR-EX SALON DE L'ÉLECTRICITÉ
(Sur invitation seulement)

20 - 23 OCTOBRE
SALON DU SKI DE MONTRÉAL
(Ouvert au public)

27 - 30 OCTOBRE
CANADA / BOIS '83
(Commerçants seulement)

8 - 13 NOVEMBRE
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
(Ouvert au public)

10 - 13 NOVEMBRE
LA MAISON FRANÇAISE
(Commerçants seulement: 10 - 11 novembre)
(Ouvert au public: 12 - 13 novembre)

20 - 23 NOVEMBRE
SALON DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE '83
(Commerçants seulement)

28 - 29 NOVEMBRE
BAZAR ORT
(Ouvert au public)

3 - 22 DÉCEMBRE
SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
(Ouvert au public)

5 - 6 DÉCEMBRE
BAZAR – PIONEER WOMEN'S ORGANIZATION (MONTRÉAL)
(Ouvert au public)

8 - 11 DÉCEMBRE
L'EXPOSITION D'HIVER D'ANTIQUITÉS DE MONTRÉAL
(Ouvert au public)

Pour plus de renseignements sur les événements listés ci-dessus:
composez **(514) 397-2222**

CE CALENDRIER EST MODIFIABLE SANS PREAVIS

Place Bonaventure
Hall d'Exposition

CTL: circuits perturbés

Plusieurs circuits d'autobus ont été perturbés hier à Laval. La Commission de transport de Laval (CTL) met cette situation sur le compte d'un nombre inhabituel de chauffeurs absents.

De son côté, le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la CTL, M. Jean Desjardins, a démenti ces allégations. Il affirme que la commission tient compte dans ses calculs des chauffeurs victimes d'accidents de travail ou malades depuis un certain temps.

M. Desjardins soutient de plus qu'aucun moyen de pression n'a été déclenché hier par les chauffeurs.

Du côté des négociations, chacune des parties est demeurée sur ses positions depuis le rejet des propositions patronales, le mois dernier. Toutefois, une rencontre est prévue pour la semaine prochaine.

La modification des horaires de travail est au coeur du litige.

— Presse canadienne

10 municipalités doivent faire bouillir leur eau

Certains secteurs des municipalités de Pincourt, Notre-Dame-de-l'Île Perrot, Pointe-du-Moulin, Terrasse Vaudreuil, Saint-Lazare et Ville de l'île Perrot subissent depuis quelques jours des pénuries intermittentes d'eau potable causées par la surconsommation. Une situation semblable prévaut dans quatre municipalités des environs de Sorel, à savoir Saint-Gérard-de-Majella, Yamaska, Yamaska-Est et Saint-Michel-d'Yamaska. Les pénuries d'eau enregistrées occasionnant des chutes de pression susceptibles de contaminer le réseau de distribution, Environnement-Québec avise les résidents de ces municipalités qu'au moment où le service leur est rendu, il faut faire bouillir l'eau du robinet 20 minutes avant de la consommer.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Le 24 juin

Soyez de la Fête!

Les librairies de l'Éditeur officiel ont ce qu'il vous faut



À la redécouverte de notre fête nationale
- redécouvrir le sens de notre Fête et de ses manifestations
- balade photographique des racines de la Saint-Jean Baptiste jusqu'à la fête nationale contemporaine
- 52 pages, 114 illustrations couleurs et noir et blanc
EOQ 19603-0 **1,95 $**

Le drapeau québécois
- livre retraçant l'histoire et le protocole entourant notre drapeau
- 82 pages, 78 illustrations couleurs et noir et blanc
EOQ 797-1 **4,95 $**

Adhésif pour parebrise
EOQ 3403-3 **0,25 $** (plus taxe)

Épinglette à l'emblème de la fête nationale
EOQ 19605-5 **0,95 $** (plus taxe)

Drapeaux fleurdelisés
- 10 cm x 15 cm (format de table)
EOQ 14275-2 **1,50 $** (plus taxe)
- 10 cm x 180 cm
EOQ 1801-0 **19,95 $** (plus taxe)
- 180 cm x 270 cm
EOQ 13283-7 **29,95 $** (plus taxe)

Bouton fleur de lys
EOQ 795-5 **0,95 $** (plus taxe)

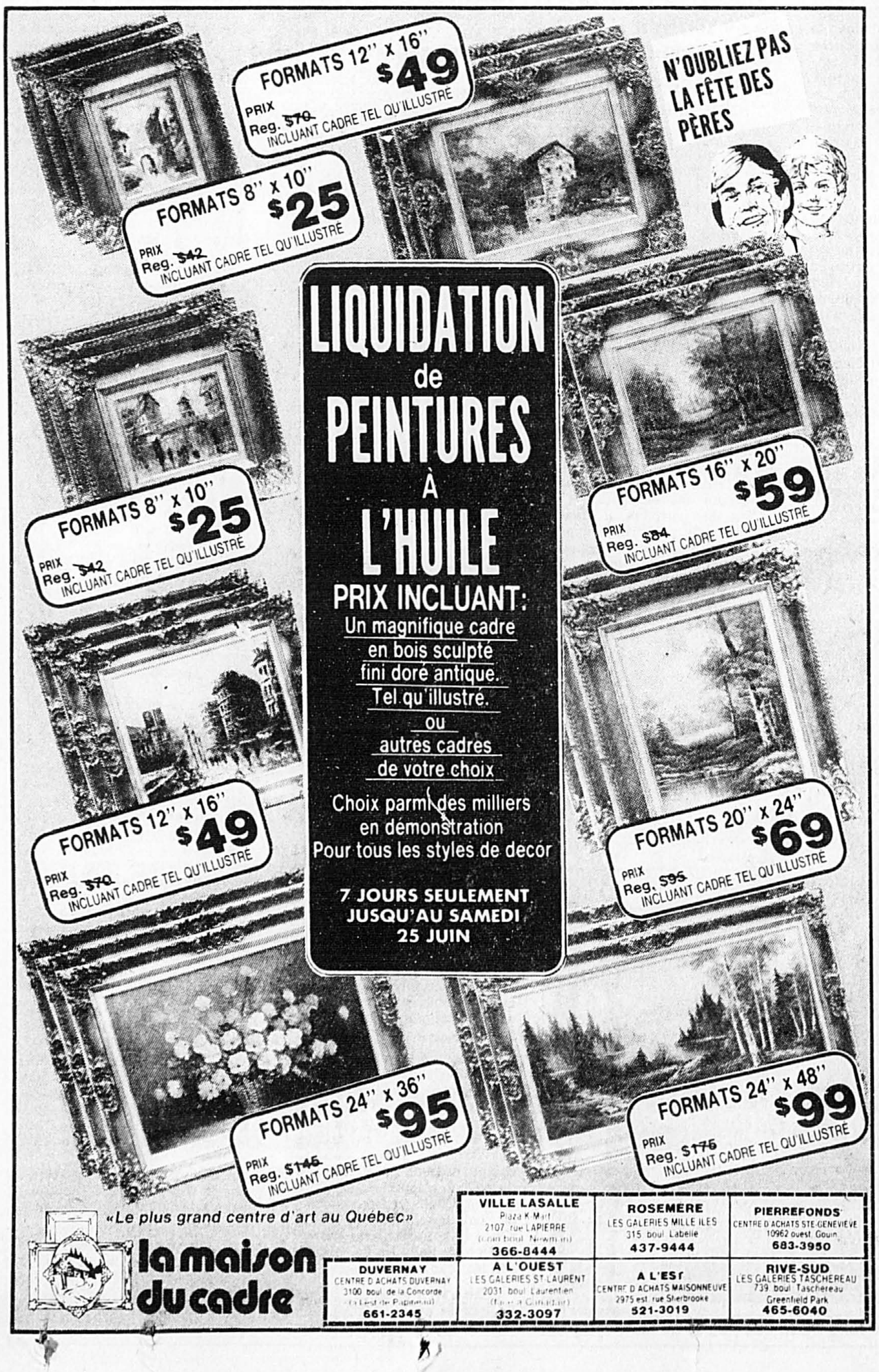
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

B503

Québec



«Le plus grand centre d'art au Québec»

la maison du cadre

VILLE LASALLE Plaza K Mart 2107 rue LAPIERRE (coin boul. Newman) **366-8444**	**ROSEMÈRE** LES GALERIES MILLE ILES 315 boul. Labelle **437-9444**	**PIERREFONDS** CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIÈVE 10962 ouest, Gouin **683-3950**	
DUVERNAY CENTRE D'ACHATS DUVERNAY 3100 boul. de la Concorde (à l'est de Papineau) **661-2345**	**A L'OUEST** LES GALERIES ST-LAURENT 2031 boul. Laurentien (Route Transcanadienne) **332-3097**	**A L'EST** CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 2975 est, rue Sherbrooke **521-3019**	**RIVE-SUD** LES GALERIES TASCHEREAU 739 boul. Taschereau Greenfield Park **465-6040**

LES PHOTOGRAPHES DE la presse

VOUS ATTENDENT AU FESTIVAL PHOTO 83

AUJOURD'HUI ET DIMANCHE AU PALAIS DES CONGRÈS

Ils répondront à toutes vos questions sur les techniques de la photographie de presse.

UN RENDEZ-VOUS... AU STAND DE la presse



RABAIS

$79.95 (au lieu de $119.00)
SÉRIE FAN KING
Moteur blanc
3 pales métal 36"
Lumière adaptable
Contrôle de vitesse inclus
MAJAIR

SÉRIE GALAXIE
Moteur blanc
4 pales de bois et rotin 42"
Lumière adaptable
Contrôle de vitesse inclus
$89.95 (au lieu de $149.00)
4 SAISONS / 4 SEASONS

À PARTIR DE $229.95
SÉRIE HÉRITAGE (reversible)
Moteur fini laiton, laiton antique, cuivre ou chrome
4 pales de bois 36", 42", 48" ou 52"
Pales de rotin disponibles
Contrôle de vitesse inclus
MAJAIR

SÉRIE GALAXIE (reversible)
Moteur brun
4 pales teack et rotin 42" ou 52"
Contrôle de 3 vitesses sur moteur
(Léger supplément)
Fini laiton, laiton antique ou blanc
$149.95 (au lieu de $219.00)

LA FOIRE DU VENTILATEUR Ltée
7586 ST-HUBERT MTL.
270-9653
VISA
Conception: Communication Marketing Enr.

UN MINIBUS PREND FEU
Cinq morts, trois blessés à Magog

■ MAGOG (PC) — Une collision entre un minibus et une voiture a fait cinq morts et trois blessés graves, vers 19 h hier à Magog, dans les Cantons de l'Est.

Selon un porte-parole de la Sûreté municipale de Magog, M. Denis Lamontagne, la collision est survenue après que la voiture conduite par une dame dont l'identité n'était pas encore connue eut manqué de freins et embouti le minibus, qui circulait rue Principale est.

Ce véhicule, qui transportait sept personnes, a alors percuté un poteau de téléphone et provoqué le bris des fils qui y étaient suspendus, a raconté M. Lamontagne.

Le minibus s'est renversé et a pris feu, a poursuivi le policier. Cinq passagers ont perdu la vie dans l'incendie et les deux autres ont été gravement brûlés, a noté M. Lamontagne.

Ils ont été transportés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de même que la conductrice de l'automobile.

Quoi qu'il en soit, le bris du poteau a entraîné plusieurs perturbations dans les communications téléphoniques de la ville, a ajouté le policier.

Vers 22 h 30, a noté M. Lamontagne au cours d'un entretien téléphonique, deux cadavres se trouvaient encore dans la carcasse calcinée du minibus, que l'on avait transportée dans un garage municipal. On s'affairait alors à en extraire les deux corps.

Rectificatif dans l'affaire Curzi

■ La feuille d'assignation des magistrats des cours de la session de la paix, pour la journée de mardi, ne signalait la présence du juge John d'Arcy Asselin dans aucune salle d'audience, ce jour-là, même si, en fin d'après-midi, il a décidé du cas de M. Jean Curzi, en lui accordant une libération inconditionnelle.

De la même façon, les deux rôles de la cour 4.11 parvenus à la salle des journalistes ne portaient que les noms de deux autres magistrats. Mais une vérification supplémentaire a permis de constater, hier, que ce juge a bel et bien siégé dans cette salle tout l'après-midi, dans cinq autres dossiers. En toute justice, il fallait évidemment le dire.

Avez-vous mon numéro? Les ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE 285-7111

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Des départs tout l'été pour des super-vacances au Québec

Tourbec c'est le Québec



Au CEPAL de Jonquière
Le Centre d'Expédition et de Plein-Air Laurentien
• canot, descente de rivière la Mistassibi, l'Achapmouchouane
• planche à voile sur le lac Kénogami
• le tour du lac à bicyclette
• Vacances-Club
une idée nouvelle pour des vacances-détente

Au Ranch des Montagnards
• randonnée équestre dans le Témiscouata

À Plein-Air Carrefour, Drummondville
• randonnée en charrette
• vacances familiales

Avec l'École Croisière Mercator, Tadoussac
• voile-croisière sur le Fleuve et le Saguenay

Aux Îles-de-la-Madeleine
• séjour avion plus hôtel
• location de voiture aux îles
• excursion en mer

À la Baie James
• visite des barrages de LG 4 et LG 2

Observation des Baleines
• sur le Fleuve St-Laurent

Les Auberges du Québec
• dans les Laurentides
• à Charlevoix
• dans les Cantons de l'Est

Tourbec
Le service voyage des québécois
ouvert le samedi de 11h00 à 16h00
Tourbec Montréal
3506, avenue Lacombe 288.4455
1440, rue Saint-Denis
Tourbec Québec
29, rue d'Auteuil 694.0424
Tourbec Sherbrooke
29, rue King ouest 563.4474
Détenteur d'un permis du Québec

Piscines Dauphin
Le plus grand manufacturier de piscines en aluminium

Protégez votre investissement!
Demandez à lire les garanties! Comparez!
Chez Dauphin:
Piscine tout aluminium
Chez Dauphin:
garantie écrite contre la rouille
AILLEURS???
ENDURANCE



Ouvrez votre piscine dès maintenant et profitez de nos spéciaux

Dauphin 24' HORS TERRE
$1295.00 ÉQUIPÉE
• filtre Jacuzzi
• échelle
• parois aluminium
• structure acier

Dauphin 21' HORS TERRE tout aluminium
GARANTIE ÉCRITE CONTRE LA ROUILLE
$1595.00 ÉQUIPÉE
• filtre Jacuzzi • sable • échelle • boyau • manche • balayeuse • crochet • trousse d'analyse • ramasse-feuilles • thermomètre

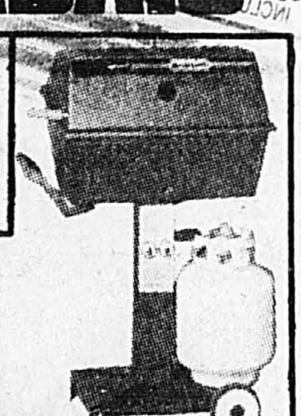
RABAIS DE $400 à $800 SUR PISCINES CREUSÉES
JUSQU'À 50% DE RABAIS



SUPER SPÉCIAL $579.00
Incluant: 1 table 4 chaises Parasol en sus.
Autres modèles disponibles
1 table et 4 chaises non illustrés Prix à partir de $345.00

ALGICIDE 2 pour 1 $8.95

JOUETS jusqu'à 30% DE RABAIS



BALAYEUSE AUTOMATIQUE ABEILLE 99.99

B.B.Q. À PARTIR DE 99.97 Bonbonne en sus

CHAISE FLOTTANTE 36.95



10 KILOS 39.95
20 KILOS 69.95
128.99



100 lb
118.99



8 pucks pour $12.95
16 pucks pour $23.95
24 pucks pour $34.95
32 pucks pour $44.95
40 pucks
Chlore concentré $54.99

Piscines Dauphin
La piscine qui dure... garantie.
MONTREAL 2170, boul. Laurentien Saint-Laurent (voisin de Canadair) Tel 332-6060
RIVE SUD 3919, boul. Taschereau est (face aux Galeries Taschereau) Tel. 676-4020
Heures d'ouverture
Lundi a vendredi 9h a 9h
samedi 9h à 5h
Exceptionnellement dimanche 11h a 5h p.m.

UNE CHANCE SUR 300

Gagnez un Suzuki* 4X4 en achetant une planche à voile Dufour BiC



CONDITIONS DU CONCOURS
Le tirage au sort du véhicule Suzuki se fera parmi les 300 premiers acheteurs d'une planche à voile à la Boutique Voile au Vent. L'achat devra être fait avant le 31 juillet 1983.

VOILE AU VENT
Ouvert du Lundi au Vendredi de 10 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
1602, rue Fleury est, Montréal
389-5991

RABAIS DE 200.00$ offert sur présentation de cette annonce.

NOUVEAUX TARIFS RÉDUITS

PARIS
à la Wardair

à partir de 599$*



DÉPARTS

RETOURS	Du 27 mai au 23 juin	Du 24 juin au 12 juil.	Du 13 juil. au 07 août	Du 08 août au 31 oct.
Du 1er mai au 9 juin	643$	—	—	—
Du 10 juin au 21 juil.	728$	788$	—	—
Du 22 juil. au 5 sept.	788$	848$	699$	—
Du 6 sept. au 18 sept.	728$	788$	699$	599$
Du 19 sept. au 31 oct.	678$	738$	699$	599$

• Les tarifs susmentionnés ne s'appliquent qu'aux vols à destination de Paris au départ de Montréal.
• Pour les vols de week-end (ven. dim.) à partir du 27 mai à l'aller et du 10 juin au retour n'ajoutez que 25$ par trajet au tarif indiqué.
• Le tarif pour les enfants est de 449$ quelles que soient les dates d'aller et de retour.
• Les réservations doivent être effectuées 7 jours à l'avance pour Paris.
• Certains vols peuvent ne pas être offerts durant la période des tarifs annoncés. Votre agent de voyage ou Vacances par Wardair pourront vous renseigner.
*À partir du 8 juin

Une classe unique
Vols à bord de gros-porteurs B-747 ou DC-10 et petits luxes sans aucun supplément:
• écouteurs stéréo
• vins importés et liqueurs fines
• Châteaubriand ou Filet mignon à la cuisson désirée, servis dans de la porcelaine
• plateau de fromages, fruits et desserts
• rafraîchissements à volonté
• consommations durant presque tout le vol
• surprises pour les enfants

Prix garantis Vacances par Wardair^MC
Une fois payé le prix total de votre billet, nous garantissons que vous n'aurez aucune hausse de tarif subséquente à payer pourvu que vous n'apportiez pas de changements à vos réservations initiales.

Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage Wardair ou communiquez avec le service de réservations

Vacances par Wardair^MC
Montréal: 288-9231
À l'extérieur: 1-800-361-8860

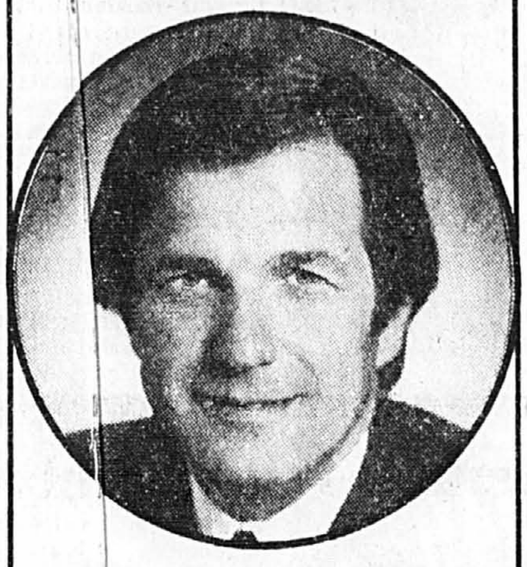
Détenteur d'un permis du Québec

Wardair
L'ESPRIT DES VACANCES

Ces vols sont régis par les règlements relatifs aux voyages forfaitaires ABC et ont été approuvés par le Comité des Transports aériens de la Commission canadienne des Transports. ^MC Marque de commerce de Vacances Internationales Ltée (Intervac).

ECKANKAR
la clef des mondes secrets
CAUSERIES D'INFORMATION
tous les lundis, 20h. et tous les dimanches, 14h.
1319, Ste-Catherine est (métro Beaudry)
Montreal 521-6518 521-0319
(entrée libre)

10KM DE LA SANTÉ
LE 10 KM DE LA SANTÉ
LE SAMEDI 6 AOÛT 1983



Moi je le cours... et je finirai dans le stade
RONALD COREY

Faites votre part vous aussi. Pour commander un coureur, téléphonez à la Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont au
254-3441

Le procès de Morgentaler est reporté

WINNIPEG (PC) — Le procès du Dr Henry Morgentaler et de sept membres de sa clinique de Winnipeg a été remis, vendredi, au 8 juillet prochain sur des accusations de conspiration pour pratiquer des avortements.

Le médecin de Montréal ne s'est pas présenté au tribunal.

Les huit médecins, infirmières et conseillers ont été accusés la semaine dernière suite à une une enquête de la police de Winnipeg qui s'est terminée par la perquisition de la clinique le 3 juin dernier.

Le Dr Morgentaler avait fait appel au procureur général, M. Roland Penner, pour qu'il retire les accusations portées contre quatre infirmières et deux conseillers laissant le Dr Robert Scott de Ste-Anne-de-Prescott et lui-même à faire face aux accusations.

M. Morgentaler a révélé que deux membres de son équipe ne se sont pas présentés au travail à cause de la nervosité due aux accusations et de la possibilité d'emprisonnement à vie s'ils sont reconnus coupables.

Le Dr Morgentaler, qui a été attaqué par un homme qui travaillait sur un terrain lors de l'ouverture de la clinique de Toronto, cherche à obtenir un permis de pratique de médecine en Alberta.

A Toronto, les autorités gouvernementales ont refusél'accréditation à la clinique du Dr Morgentaler et assurent que le médecin sera arrêté si des avortements sont pratiqués dans sa clinique.

A TORONTO
Plus d'avortements que de naissances

TORONTO (PC) — On compte plus d'avortements que de naissances parmi les résidents de Toronto, révèle le bureau du département de la Santé de la ville.

Les statistiques dévoilées, jeudi, par le département de la santé, indiquent que 8,313 avortements ont été pratiqués à Toronto en 1981, les dernières statistiques disponibles.

Ces statistiques reflètent un changement marqué depuis 1975 alors que le nombre de naissances, à plus de 10,000, représentait le double du nombre d'avortements.

« Nous sommes à l'époque où beaucoup plus de femmes sont au courant des pratiques d'avortement comme option dans la situation d'une grossesse non-désirée », souligne Mme Diana Baxter, une responsable au service d'information du département de la Santé de Toronto.

Les statistiques ne tiennent pas compte des résidents du Toronto métropolitain qui vivent à l'extéreur de la vlle de Toronto, et elles n'incluent que les avortements légaux pratiqués dans les hôpitaux avec un comité médical d'évaluation en vertu du Code criminel.



Voir CHASSE et PÊCHE page D 23

ASSURANCE-VIE
POUR PERSONNES ÂGÉES DE 45 à 80 ANS.
jusqu'à $25,000.
PAS D'EXAMEN MÉDICAL
Personne n'est refusée
468-6319
Hugues Carrier
Courtier d'assurance-vie

Traitement de texte à 3095$ complet
incluant:
• 1 ordinateur Golden II* 64K
• 2 drives avec contrôle
• 1 écran vert 12 po.
• imprimante marguerite
• carte imprimante
• programme (le rédacteur)
• cours de formation (5 heures)
Aussi possibilités illimitées comme envois postaux, contrôle d'inventaire, etc...

SPIRALE
ordinateurs
1470, Peel, suite 117
Montréal, P.Q. H3A 1T1
842-4818

Tous les concessionnaires autorisés Spirale donnent aussi des cours de programmation pour adultes et enfants.
* entièrement compatible à Apple II^E

1000 VOITURES* EN LOTS BONIS



*500 au tirage du 26 juin
*500 ont déjà été tirées en mai!

En plus des lots habituels suivants:
• 4 gros lots de 1 million $
• 5 lots de 100 000 $
• Des lots instantanés de 10 $ à 10 000 $

La SL1 attribuera une voiture 1983 construite au Canada au(x) détenteur(s) de chaque billet portant l'un des 1 000 alpha-numéro tirés spécifiquement à cette fin. Un modèle spécifique d'automobile et éventuellement le numéro de série d'une automobile spécifique seront assignés par la SL1 à chaque alpha-numéro gagnant. Les gagnants pourront prendre possession de leur automobile chez le concessionnaire de leur choix. Le gagnant d'une automobile est responsable de l'immatriculation et des assurances. Les automobiles gagnées ne peuvent être échangées en argent comptant et doivent être acceptées telles qu'attribuées. La SL1 se réserve le droit de remplacer une automobile gagnée par une automobile de valeur équivalente lorsque l'automobile gagnée n'est pas réclamée dans les 60 jours suivant la date du tirage.

Super Loto®

loto-québec

LES CONSOMMATEURS ONT PROUVÉ L'EFFICACITÉ DES PRIX-RIPOSTE IGA...

ET ÇA CONTINUE!

Les prix-riposte se poursuivent chez IGA. Vous pouvez encore profiter des économies appréciables que représentent ces "prix-riposte". Comparez vous-mêmes... vous verrez!



MANON ROYER
rue Grégoire - St-Jean

Cette comparaison fût faite le 9 juin '83 au supermarché IGA du 400, Du Séminaire - St-Jean et au supermarché Métro environnant.

COMMANDE CHEZ Métro	87,98
COMMANDE CHEZ IGA	81,57
ÉCONOMIES INSTANTANÉES IGA	6,41

VOUS PAYEZ **7,3%** DE MOINS CHEZ IGA

Cette comparaison fût faite le 9 juin '83 au supermarché IGA du 905, Fleury Est- Montréal et au supermarché Steinberg environnant.

COMMANDE CHEZ Steinberg	81,62
COMMANDE CHEZ IGA	73,35
ÉCONOMIES INSTANTANÉES IGA	8,27

VOUS PAYEZ **10,1%** DE MOINS CHEZ IGA



GINETTE AUBRY
rue Fleury Est - Montréal

Voici quelques exemples des nombreuses aubaines que vous offre

"LE PIQUE-NIQUE ÉCONOMIQUE IGA"

Surveillez notre réclame publicitaire mardi prochain, dans ce journal.

SAUCISSES FUMÉES
ORDINAIRE
MAPLE LEAF

Paq. 454 g (1 lb) **98¢**

BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE

2,16 $/kg
98¢ /lb

ESSUIE-TOUT
BLANCS
PRONTO

Paq. de 2 roul. **99¢**



BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS
BESSEY'S

Format 2,27 L (80 oz) **79¢**

BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT

Pot 500 g **1,49**

BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS
KENT

Boites 250 mL **4/1,00**

CERISES BING
PRODUIT DE WASHINGTON
CANADA NO 1
GROSSEUR 12

2,18 $/kg
99¢ /lb

CONCOMBRES ANGLAIS
PRODUIT DE L'ONTARIO
CANADA NO 1
GROSSEUR MOYENNE

CH. **69¢**

Notre cahier publicitaire IGA sera distribué à votre domicile. Consultez ses 12 pages remplies d'aubaines... et de PRIX-RIPOSTE.

(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

POUR VOUS FAIRE PLAISIR

* Prix en vigueur du lundi 20 juin au samedi 25 juin 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

IGA Bonprix IGA

* marque de certification d'IGA Canada ltée

Isabelle Goyette, jeune reporter de l'année

Le Prix Julia-Richer a été décerné hier à Isabelle Goyette, 13 ans, de Saint-Jovite. L'élève de sixième année, fille d'un professeur de français, a été choisie « jeune reporter de l'année » par un jury présidé par Marie « Passe-Partout » Eykel.

Près de 200 jeunes de 10 à 18 ans ont participé à la dixième édition de ce concours organisé par le *Cercle des femmes journalistes*. Le thème de cette année : l'ordinateur. Et le grand prix : un ordinateur « Apple » de $3 000.

Des prix ont également été remis aux huit autres finalistes, dont David Gagné, qui l'a emporté dans la catégorie des 10 à 12 ans, et Christian Froc, premier dans la catégorie des 16 à 18 ans.

Isabelle Goyette, première dans la catégorie des 13 à 15 ans, avait également remporté la palme dans la catégorie des 10 à 12 ans l'an dernier, alors qu'on avait choisi la protection de l'environnement comme thème.



photo Armand Trottier, LA PRESSE
Isabelle Goyette

Veut-elle devenir journaliste ? « Non, répond-elle, programmeur d'ordinateurs... »

OUVERT DIMANCHE

LIQUIDATION

PRIX COUPÉ

NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

VIDEOCASSETTES
VHS T-120 $7.49
BETA L-500 $7.49
(2, 4, 6 heures) Très bonne qualité
GRAND CHOIX – PLUSIEURS MARQUES DE VIDEO CASSETTES
VHS & BETA T-120 L-500 L-750 L-830

NETTOYEUR
VIDEOCASSETTE VHS ET BETA
SUPER SPECIAL $9.99

SYLVANIA Programmable MAGNÉTOSCOPE À CASSETTE
8 heures
14 jours
Contrôle à distance
GRATUIT 2 cassettes T-120 avec achat
PRIX PLUS BAS AU CANADA

MONTRES SUPER MINCE
pour dames plusieurs couleurs $4.99

MAGNÉTOSCOPE NEC Système VCR • BETA
PRIX SI BAS NE PEUT PAS ÊTRE ANNONCE

RÉCEPTEUR AM / FM STÉRÉO
Prix cour. $39
SUPER SPÉCIAL $13.95

TÉLÉPHONE ELECTRONIQUE, support gratuit
• Recomposition du dernier numéro • Bouton • Mute • $13.95
• Recomposition du dernier numéro • Mémoire 10 numéros $26.95
GARANTIE UN AN

STÉRÉO D'AUTO AM / FM
ENCASTRABLE AVEC CASSETTE
GARANTIE SUPER SPÉCIAL $39.95

SUPER SPÉCIAL $79.95 GARANTIE
STÉRÉO CASSETTE D'AUTO
ENCASTRABLE avec AM/FM (AUTO-REVERSE)

ÉGALISATEUR
amplificateur
• 7 bandes
• Indicateur à puissance LED
• 100 Watts
$39.95

TÉLÉPHONE SANS FIL Pierre Cardin
• Style contemporain
• Attrayant
• Portée de 700 pieds
SUPER SPÉCIAL $119.95

• 6 x 9 • 5 voies • 200 watts • Circuit d'aimant 60 oz Super spécial $22.95 chaque
• 6 x 9 • 4 voies • 200 watts • Circuit d'aimant 40 oz. $14.95 chaque
HAUT-PARLEURS

RECEPTEUR FM / AM 2 BANDES
Prix cour. $39.95
MAINTENANT $39.95

Radio am / fm stéréo
Cassette égalisateur encastrable
• 5 bandes égalisateur graphique • 50 watts
Maintenant $88.00
Prix cour. $395

JUMBO PROSONIC
Modèle 9960 très puissant
• 4 haut-parleurs
• «WOOFER» 8" • «TWEETER» 2"
• Bouton cassette à touche légère
• Système arrêt automatique
• Contrôle à mixage MIC
Prix cour. $500 MAINTENANT $199

Prosonic
Séparé en 4 pièces
Très haute puissance
Prix cour. $395
MAINTENANT $199

EVERSONIC SYSTÈME PUISSANT
PORTATIF Modèle MC-3
Prix cour. $299.
MAINTENANT $159

Prosonic
SYSTÈME PORTATIF COMPO
avec cassette détachable. Peut être utilisé avec les écouteurs
SEULEMENT $189.95

SYLVANIA
TÉLÉVISEUR MODEL DELUXE
GARANTIE SYLVANIA
40 MOIS
BAS PRIX
FAUT VOIR POUR LE CROIRE!

RADIO AM FM CASSETTE PORTATIF
SUPER SPÉCIAL $39.95

TÉLÉVISEUR 12" jusqu'à épuisement
$84.95

STÉRÉO RADIO AM / FM CASSETTE
Peut être utilisé avec ou sans écouteurs
Prix cour. $110
MAINTENANT $49.95

STÉRÉO PORTATIF
Prix cour. Modèle 407 $99
12 Watts
$99

SPÉCIAL
STÉRÉO D'AUTO AM / FM CASSETTE
• Avec amplificateur égalisateur
• 100 watts 2 HAUT-PARLEURS
• 200 watts • 6 x 9
• Circuits d'aimant 40 oz.
SUPER SPÉCIAL $87.95

JERROLD 400
CÂBLOSÉLECTEUR SANS FIL
SUPER SPÉCIAL $99.95

RADIO PORTATIF 4 bandes Magnétophone à cassette avec SW 15 Watts
Prix cour. $289
$139

HAUT-PARLEUR ENCASTRABLE 4x4 200 watts circuit d'aimant 40 oz
SUPER SPÉCIAL $14.95 ch

CALCULATRICE ELECTRONIQUE LCD $5.49

TOSHIBA CASSETTE AUDIO
C-90TD $1.99 C-60TD $1.59

TÉLÉPHONE Radio AM / FM Digital
Spécial $69.95

NOUVEAUTÉS CAPITAL LTÉE
2001 ST-LAURENT (coin Ontario)
lundi au vendredi 9h30 A.M. à 5h P.M.
FERME SAMEDI OUVERT DIMANCHE 9h30 AM à 4h PM
PRIX SPECIAUX POUR GROSSISTES 845-1177
APPELEZ SANS FRAIS 1 (800) 361-8460

SHERBROOKE
2001 ST LAURENT
ONTARIO

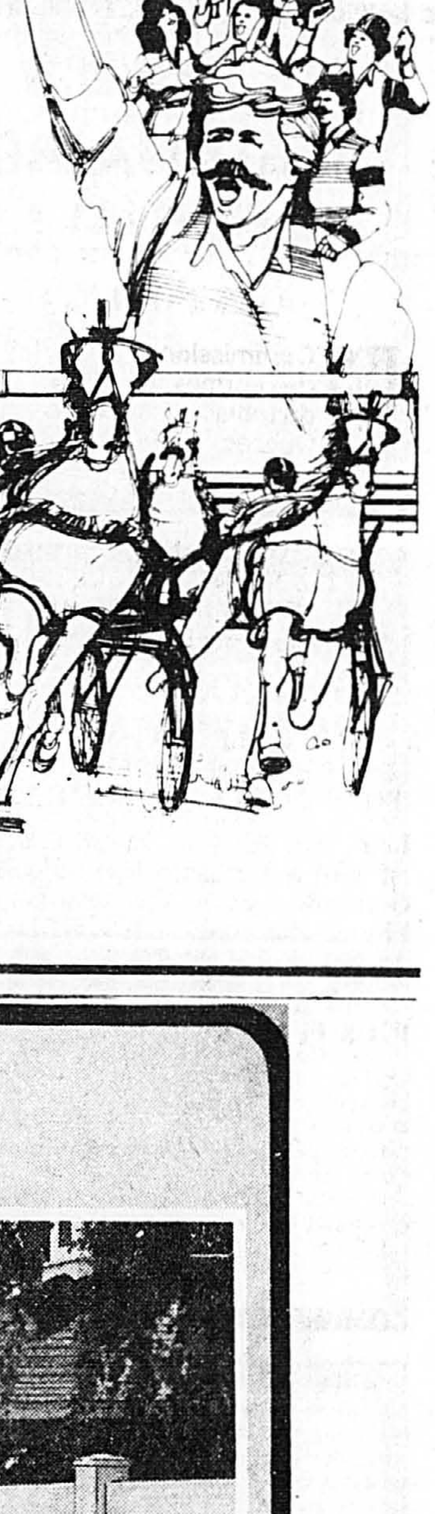
JOUEZ GAGNANT

CE SOIR

À L'HIPPODROME BLUE BONNETS

- Courses tous les jours (sauf mardi). Premier départ: 19h45 en semaine; 14h le dimanche.
- Journée de la famille chaque dimanche (prix d'entrée réduit pour dames et enfants).
- Trois paris "trifecta" à chaque programme.

On fournit les chevaux...
...amenez donc vos amis.



Blue Bonnets

Nous fabriquons des clôtures,
des pergolas, des tonnelles, des portails, des lampadaires, des meubles de jardin, balcons, patios, etc.

Posez-la vous-même ou demandez l'aide de nos experts:

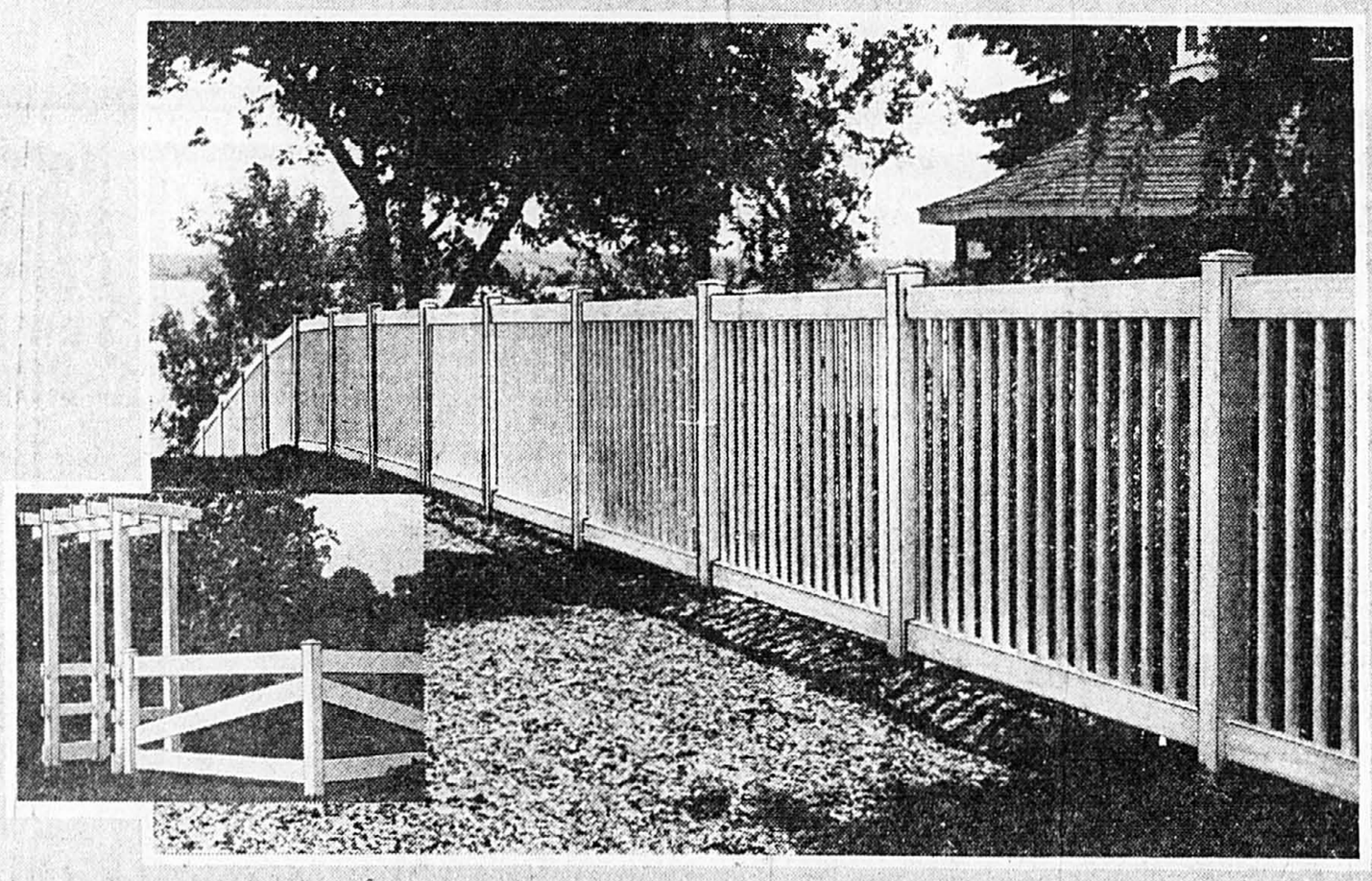
CLÔTURE FABRIQUÉE EN P.C.V. RIGIDE

noracel
Garde sa couleur blanche d'origine IMPUTRESCIBLE nos profilés résistent aux agents atmosphériques, à la corrosion, à l'ensoleillement.

noracel
Absolument INSENSIBLE aux intempéries. l'HUMIDITÉ, l'AIR MARIN et les écarts de température (très froide et très chaude) n'affectent en rien leur durabilité.

noracel
Augmente la valeur marchande de votre maison. AUCUN ENTRETIEN, pas de vernis. De ce fait, vous économisez.





La beauté ne se maquille pas, chez nous, elle est...

noracel®
PARURE À VIE
8462, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard, Québec 323-4493

CHARLES ET LADY DI

Enthousiasme à Saint-Jean

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (d'après CP) — Le prince et la princesse de Galles ont été accueillis hier, à leur arrivée à Saint-Jean, par la foule la plus enthousiaste qu'ils aient rencontrée depuis le début de leur tournée canadienne.

Venant de Shelburne, en Nouvelle-Écosse, le prince Charles et Lady Diana sont arrivés à bord du yacht royal Britannia à 6 heures 30 du matin, avec près d'une heure d'avance sur leur horaire. Mais déjà, des milliers de personnes s'étaient massées sur les quais.

Au cours d'une brève allocution, le prince de Galles a rappelé à la foule qu'il était déjà venu au Nouveau-Brunswick, alors qu'il effectuait son service militaire dans la Marine royale. Il commit ensuite une bévue monumentale, en déclarant qu'il était heureux de se retrouver à « Saint-John's » (le « s » final est une particularité du nom anglais de la capitale de Terre-Neuve). Cette erreur, bien qu'elle soit commune même aux Canadiens, suscita de nombreux murmures de désapprobation parmi la foule, mais si le prince se rendit compte de ce lapsus, il n'en donna aucun signe.

Tout comme Shelburne, Saint-Jean célèbre actuellement l'anniversaire de l'arrivée dans l'est du Canada des colons loyalistes, venus des États-Unis il y a 200 ans, et beaucoup des résidents avaient revêtu pour l'occasion des costumes de l'époque.

Demain, le couple princier visitera l'île du Prince-Édouard et Terre-Neuve, puis il se rendra à Ottawa lundi, avant de poursuivre sa tournée vers l'Ouest canadien.



Téléphoto UPC

Lady Di et le prince Charles ont été accueillis avec enthousiasme, hier, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

SOLITUDE?
Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903

SOLITUDE??
«La vie à deux»
pour une amitié de longue durée.
Montréal 288-4727/287-9759
LONGUEUIL 445-0352

Que ce soit 9 18 36
VOYEZ D'ABORD NOTRE RUBRIQUE 627 DANS LES ANNONCES CLASSÉES

A LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS la presse plus



POUR RIRE
Guy Fournier

Le code secret des meilleurs échanges
Les annonces classées
285-7111

AVIS PUBLIC

Commission des normes du travail
Québec

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC VOUS INFORME...

LE 24 JUIN EST UN JOUR FÉRIÉ ET CHÔMÉ POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

Le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, est aussi le jour de la Fête nationale des Québécois et ce, en vertu de la Loi sur la Fête nationale (L.R.Q., 1979, F-1.1).

JOUR FÉRIÉ ET CHÔMÉ

Le 24 juin est donc un jour férié et chômé pour tous les salariés québécois. De plus, les salariés qui ont eu droit à un salaire ou à une indemnité en tenant lieu pendant au moins dix jours au cours de la période du 1er au 23 juin doivent recevoir pour la Fête nationale, une indemnité correspondant à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant le 24 juin.

COMPENSATIONS

Dans un établissement ou dans un service où, en raison de la nature des activités, le travail n'est pas interrompu le 24 juin, l'employeur en plus de verser au salarié occupé le 24 juin le salaire correspondant au travail effectué, doit lui verser une indemnité égale à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant le 24 juin ou lui accorder un congé compensatoire d'une journée. Dans ce dernier cas, le congé doit être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin.

Lorsque le 24 juin tombe un jour où le salarié est par ailleurs en congé, l'employeur doit lui accorder un congé compensatoire le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin.

CONGÉ ANNUEL (Vacances)

D'autre part, l'employeur doit également accorder une indemnité égale à la moyenne du salaire journalier des deux semaines précédant le 24 juin OU accorder un congé compensatoire d'une durée égale à une journée normale de travail, lorsque le 24 juin tombe un jour où le salarié est en congé annuel. Le salarié doit alors s'entendre avec son employeur pour déterminer la date de son congé compensatoire, s'il y a lieu.

Les salariés à temps partiel qui rencontrent ces conditions sont couverts par la Loi.

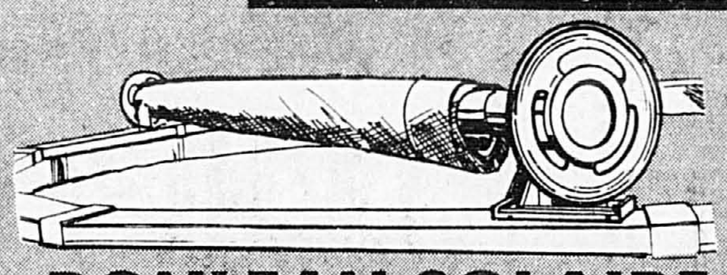
PLAINTES ET RENSEIGNEMENTS

Les personnes qui désirent porter plainte ou se renseigner à ce sujet doivent communiquer avec le bureau le plus rapproché de la Commission des normes du travail du Québec.

QUÉBEC	(418) 643-4940
MONTRÉAL	(514) 873-7061
ALMA	(418) 662-3975
HAUTERIVE	(418) 589-9931
HULL	(819) 771-6259
MATANE	(418) 562-2010
JONQUIÈRE	(418) 547-6689
LÉVIS	(418) 833-6194
ROUYN	(819) 762-0867
SHERBROOKE	(819) 565-0441
TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661

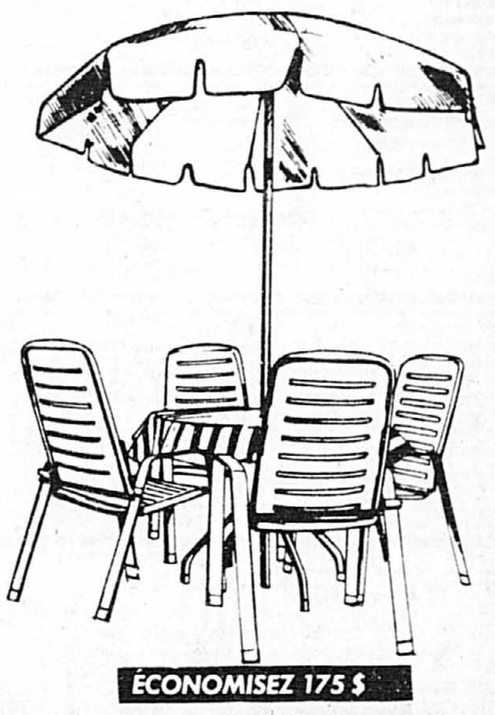
SPÉCIAUX D'ÉTÉ
JUSQU'AU 25 JUIN

ÉQUIPEZ-VOUS

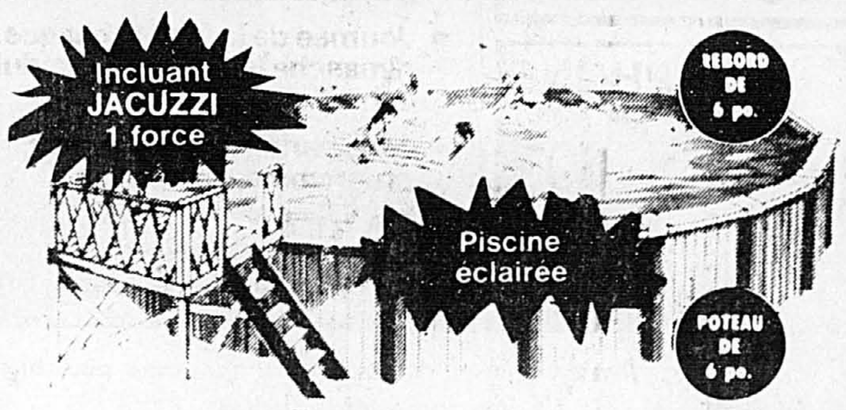


ROULEAU SOLAIRE
pour piscine hors terre ou creusée.
15' de tuyau inclus
99$

TOILE SOLAIRE À BULBES
Hors terre
16' 34.99$ 24' 74.99$
18' 44.99$ 27' 102.99$
21' 62.99$ 16'x30' 64.99$
Creusée
14'x28' 79.99$ 18'x36' 129.99$
16'x32' 99.99$ 20'x40' 159.99$



ÉCONOMISEZ 175 $
ENSEMBLE DE PATIO COMMODORO
7 MORCEAUX
— 4 chaises
— 1 table ronde 42"
— 1 parasol 6' Texteline
— 1 nappe
Ord. 475$ SPÉCIAL 299 $



18' diamètre 1 149$ 24' diamètre 1 299$

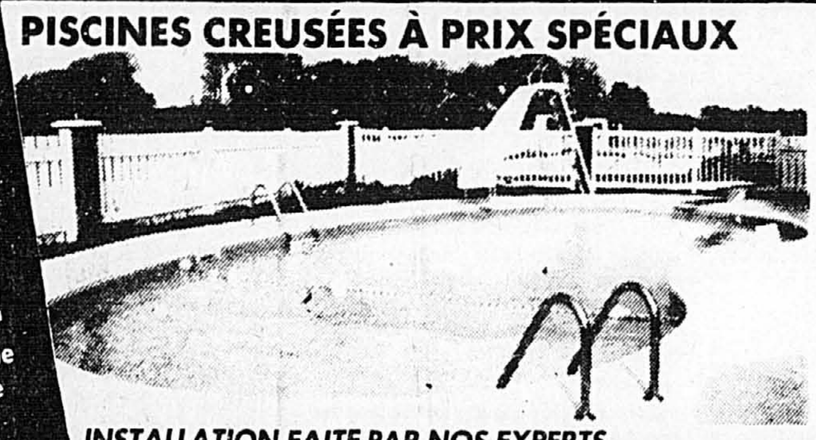
EXCLUSIF CHEZ CITADELLE
PISCINE ÉCLAIRÉE
GARANTIE DE 15 ANS
sur toile et structure
ÉQUIPÉE
• patio 30 pieds carrés
• Filtre Jacuzzi 1 force



ÉCONOMISEZ 200$
ENSEMBLE DE PATIO PALMA NOVA
6 MORCEAUX
—4 chaises ajustables 5 positions
—1 table ronde 42"
—1 chaise longue ou parasol 6'
Ord.: 599$ SPÉCIAL 399 $

NOUVEAU CONCEPT SUR PISCINE CREUSÉE
Structure monoscoque béton, acier, vinyle

PISCINES CREUSÉES À PRIX SPÉCIAUX



INSTALLATION FAITE PAR NOS EXPERTS

JEU DE BALLON-PANIER
ord.: 16,99$
SPÉCIAL 8.99$



LUMIÈRE CITADELLE
intégrée pour piscine hors-terre
199$
disjoncteur et installation inclus

FILTRE JACUZZI
JC 20
1 force
349$

TAPIS GAZON
Ord.: 5,99$ v. car.
SPÉCIAL
3.99$ v. car.

ÉCHELLE SÉCURITAIRE #950
Ord.: 149,99$
SPÉCIAL
99.99$

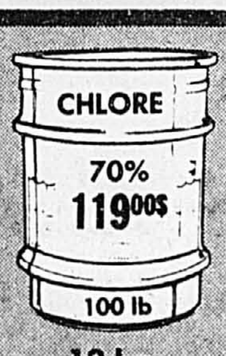


ÉCHELLE À PATIO
19"
Ord.: 39,99$
SPÉCIAL
29.99$

Limite de 1 par client



50 lb granulé 79.99$ 35 lb granulé 54.99$



10 kg GRANULÉ
34.99$



CHLORE 100% CONCENTRÉ
8 kilos ou
40 tablettes de 3" 200 gr
59.99 $

ALGÉCIDE
SANITAS
4 LITRES



2 POUR 1

PISCINES ÉQUIPÉES
Incluant: PISCINE — ÉCHELLE — BALAYEUSE
12'x36' 199$
15'x36' 299$
14'x8'x36' 299$

MANCHE TÉLESCOPIQUE
Ord.: 12.99$
SPÉCIAL: 6.99$



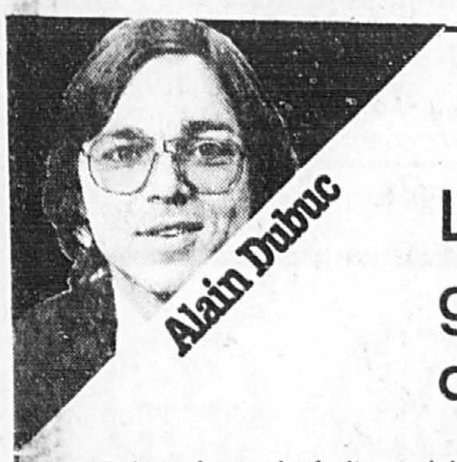
TERMES: FINANCEMENT BANCAIRE - VISA MasterCard

LA SOLUTION À VOS VACANCES
PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100
JOLIETTE 543, rue St-Charles-Borromée 759-8110
LAVAL 1770, boul. des Laurentides (angle St-Martin) 384-4561
CHÂTEAUGUAY 279, boulevard Anjou 691-8030
SAINT-JEAN 555, boul. du Séminaire 348-6851
SHERBROOKE (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611
TROIS-RIVIÈRES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921
SAINTE-THÉRÈSE 259, boul. Labelle 435-1983
SOREL / TRACY 825, route Marie-Victorin 742-7962
DOLLARD-DES-ORMEAUX 49, rue Brunswick (angle Hector-de-Saint-Denys) 683-0667
VICTORIAVILLE (Arthabaska), 54, rue Giroucard 357-8344
BROSSARD 7515, boul. Taschereau 656-1710
SAINT-HYACINTHE 2760, rue Bourdages 773-5667
CHAMBLY 999, boul. Périgny 658-1949
SHAWINIGAN 8285, rue Saint-Marc 539-5431

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI A VENDREDI: 9H À 21H — SAMEDI: 9H À 17H — DIMANCHE: 11H À 17H

ÉCONOMIE ET FINANCE



La guerre de la bière

Doit-on donner le droit aux épiceries des grandes chaînes corporatives, comme Steinberg, de vendre de la bière et du vin, un privilège réservé jusqu'ici aux détaillants indépendants ?

Cette vieille bataille dans le monde de l'alimentation est repartie de plus belle récemment, quand les dirigeants de Steinberg ont trouvé un trou dans la loi qui leur permettrait d'obtenir des permis de ventes de bière et de vin.

L'Association des détaillants en alimentation a contre-attaqué cette semaine, en rendant publique une étude-choc. Selon cette étude, si les chaînes vendent ces boissons alcoolisées, cela provoquera la faillite de 2,100 petits détaillants et la perte de 8,800 emplois.

L'association a bien choisi son moment. C'est dans une période de canicule comme celle que l'on a connue que les petits détaillants, les dépanneurs de quartiers, risquent le plus d'attirer la sympathie des consommateurs : c'est quand il fait chaud qu'on a le plus besoin de leur bière bien fraîche !

Cela n'empêche pas leur étude, évidemment au service d'un lobby bien organisé, de ne pas être convaincante. Surtout, elle néglige des éléments importants de cet imbroglio, provoqué par la surréglementation de la vente des boissons alcoolisées.

Une réglementation boiteuse

En effet, la loi qui régit l'octroi des permis de vente d'alcool est maintenant vide de sens. Elle avait pour but d'accorder un authentique privilège aux indépendants pour les protéger contre l'envahissement des grandes chaînes d'alimentation. Ces chaînes, surtout Dominion et Steinberg, menaçaient à l'époque le fondement même du commerce de détail en alimentation, les petits épiciers-bouchers de quartier.

Mais cette division du marché entre les gros (les chaînes) et les petits (les indépendants) ne correspond plus à la réalité, parce que les indépendants sont maintenant souvent plus puissants que les chaînes.

Celles-ci ne dominent plus le marché. Par chaîne, on entend un ensemble de points de détail, plus de quatre, contrôlés par le même propriétaire. En tout, elles en contrôlent à peine 36 pour cent, soit deux fois moins qu'en Ontario. Il s'agit de Steinberg, avec 20 pour cent du marché, d'une partie de Provigo, surtout avec les magasins Dominion dont elle a pris le contrôle, et de plus petites compagnies, comme Perrette.

À l'inverse, les géants sont maintenant des regroupements d'indépendants : Métro-Richelieu, avec 25 pour cent des ventes, IGA-Beniprix, avec 10 pour cent, de même que l'autre moitié des magasins affiliés à Provigo, qui à lui seul accapare 35 pour cent des ventes. On les définit comme indépendants parce qu'il s'agit de propriétaires individuels qui se regroupent sous une bannière commune et partagent des services centraux.

Une double distorsion

Mais dans bien des cas, le consommateur sera incapable de voir la différence. Un marché Métro de grande surface, qui vend de tout, y compris du homard vivant, est en tous points semblable à son concurrent de chez Steinberg. Pourtant, parce que la loi n'a pas évolué avec son temps, ce Métro aura le droit de vendre de la bière, et Steinberg pas. C'est une absurdité.

La seconde distorsion provoquée par cette réglementation est que la libéralisation de l'octroi des permis, doublée d'un élargissement des heures d'ouverture, a permis la multiplication des dépanneurs, dont la seule raison d'être est la vente de la bière et du vin. Il s'agit en fait d'un commerce largement artificiel, une sorte de chômage déguisé, qui ne survit que grâce à la protection des lois. Il va sans dire que ces établissements sont fragiles et qu'ils souffriraient d'une concurrence des chaînes.

Mais là encore, on peut voir le genre de monstres que peut susciter la réglementation dans un secteur, comme c'est le cas pour la bière et l'alcool. Aucun bureaucrate, du moins on l'espère, n'a jamais pensé d'interdire aux grands magasins le droit de vendre des souliers d'enfants pour favoriser le développement des marchands de quartier, ou encore de donner le monopole de la vente du diesel aux stations-services indépendantes !

On est maintenant dans une impasse provoquée par des années d'arbitraire réglementaire dont il sera difficile de se sortir.

Une étude boiteuse

Si l'étude de l'Association des détaillants en alimentation, préparée par la firme Cégir, abordait la question dans son ensemble, elle pourrait contribuer à l'avancement du débat. Mais elle repose sur un vice de forme qui consiste encore à diviser l'industrie entre bons et méchants : entre les indépendants et les chaînes. Comme elle a été rédigée par des économistes, cela est dit de façon plus élégante : on parle du secteur oligopolistique (les chaînes) versus le secteur concurrentiel (les indépendants).

C'était inévitable. L'étude a été préparée pour une association qui regroupe également les indépendants possédant de grandes surfaces et qui ne tiennent pas à perdre leur privilège de vente d'alcool. Et les économistes, même s'ils jouissent encore du prestige de leur science, ne sont pas différents des avocats : quand ils travaillent pour un client, ils défendent les intérêts de ce client.

L'étude de Cégir s'est faite en trois temps. Tout d'abord, à partir d'un échantillon de ménages, on a vérifié où les consommateurs achèteraient leur bière s'ils pouvaient l'obtenir auprès des chaînes. Dans un second temps, on a mesuré l'impact de ce déplacement de la demande sur le chiffre d'affaires des épiciers. Enfin, on en a déduit l'effet sur l'emploi.

Dans l'ensemble, l'impact réel touche les petites surfaces, 4,000 pieds carrés ou moins, qui regroupent environ 7,500 détaillants sur les 11,500 que l'on compte au Québec. Dans leur cas, l'étude calcule que leurs ventes baisseraient de 38 pour cent. Comme la bière et le vin représentent de 7 à 20 pour cent des ventes, mais 85 pour cent des profits, leurs profits chuteraient en moyenne de 40.3 pour cent. Dans le cas des détaillants un peu plus gros, de 4,000 à 8,000 pieds carrés, la baisse de profits serait de 5.1 pour cent ; elle serait marginale pour les plus grands.

Quant à la conclusion, que cela acculerait 2,200 épiciers à la faillite et mettrait 8,800 personnes au chômage, elle est plus difficile à prendre au sérieux. Malgré tout, l'ensemble de l'étude illustre bien le degré de vulnérabilité des dépanneurs.

Deux solutions

Deux conclusions s'imposent toutefois. Tout d'abord, encore une fois, personne ne tient compte de l'intérêt des consommateurs. En principe, le but du commerce de détail est de combler les besoins des consommateurs. Or, il semble clair, comme le montre bien l'étude de Cégir, que plusieurs d'entre eux aimeraient bien acheter la bière et le vin là où ils font leur marché.

Mais surtout, si l'on veut vraiment aider les petits, la façon la plus efficace et la plus équitable de le faire serait de retirer les permis d'alcool à tous les magasins de grande surface, peu importe leur structure de propriété. Cela laisserait encore plus de place aux dépanneurs et en outre, cela corrigerait l'injustice dont sont actuellement victime Steinberg et certains Provigo face à leurs concurrents.

LE PRÉSIDENT PARLE DE «« GROSSIÈRES INEXACTITUDES »

Bière et vin: Steinberg réfute les conclusions des détaillants

Peter F. McGoldrick, président et chef de l'exploitation de Steinberg Inc., réfute l'étude de Cégir sur les effets de l'octroi d'un permis de vente de bière et de vin aux chaînes corporatives du québec et l'usage qui en est fait par l'Association des détaillants en alimentation (ADA).

MICHEL ROESLER

Cette étude a été rendue publique à la veille (lundi 20 juin) du débat qui doit avoir lieu au Palais des Congrès de Montréal pour vérifier si la démarche de Steinberg de fusionner avec un épicier licencié, selon une interprétation de l'article 44 de la Loi sur les permis d'alcool, pour pouvoir vendre de la bière et du vin, lui donne ou non ce droit.

L'ADA, notamment, s'oppose à ce que les chaînes corporatives comme Steinberg, Provigo partiellement, A&P, Perette et d'autres (soit à peu près 300 magasins dont 130 supermarchés Steinberg) puissent acquérir le droit de vendre bière et vin, alléguant que cela porterait un grave préjudice aux petits épiciers indépendants.

Peter F. McGoldrick n'accepte pas les conclusions de cette étude dont on peut lire les détails dans la chronique d'Alain Dubuc, ci-contre. Le président de Steinberg trouve ces conclusions inexactes.

« Comment l'ADA, dit-il, peut-elle déduire de cette étude que quelque 2,000 détaillants feront faillite ? Comment peut- elle déduire que plus de 8,000 personnes perdront leur emploi ? Nous ne trouvons rien dans l'étude qui prouve de telles grossières inexactitudes. »

Diane Marcelin-Laurin, vice-présidente et directrice générale du Service juridique de Steinberg, qui est à l'origine de la fusion de Steinberg avec l'épicier Jean-Marie Jean de Boucherville, va plus loin. Pour elle cette étude Cégir n'est qu'un « scénario de chasse aux sorcières ». « Si ce rapport, dit-elle, est déposé en audience lundi, on va le contester parce qu'il possède des failles très sérieuses. »

Peter F. McGoldrick estime que Steinberg et les chaînes corporatives sont victimes de discrimination. Il n'y a pas de raison de refuser à Steinberg de vendre de la bière et du vin (cette chaîne a déjà obtenu le droit de vendre du cidre) alors que des indépendants exploitent souvent des supermarchés de la taille des « nôtres », souligne-t-il.

« Une telle situation, ajoute-t-il, ne se justifie plus, que ce soit du point de vue économique, social ou politique. Steinberg est au Québec depuis 66 ans. Nous sommes au troisième rang des plus gros employeurs du secteur privé de la province (18,000 employés) et il est temps qu'on nous traite comme tout le monde. »

De son côté, Diane Marcelin-Laurin fait remarquer que personne n'a protesté lorsque l'on a donné, l'année dernière, à quelque 1200 charcutiers, marchands de fruits et légumes, boulangers, poissonniers et autres, le permis de vendre du vin et de la bière. Or, ces commerçants concurrencent directement les dépanneurs et les petits épiciers indépendants.



Peter F. McGoldrick, président et chef de l'exploitation chez Steinberg.



La mécanisation a dégagé les travailleurs du pénible et monotone abattage des arbres. Cette puissante machine, une débusqueuse, abat l'arbre et le débarrasse de ses branches. photothèque LA PRESSE

L'industrie forestière québécoise prend du mieux

L'industrie forestière québécoise se relève lentement depuis le début du printemps et les quelque 250,000 travailleurs qui en dépendent — dont 85,000 directement — ne sont plus menacés de mises à pied comme celles survenues en 1982.

FRANÇOIS BERGER

Les exploitants de la forêt québécoise prévoient, cette année, une augmentation de sept pour cent dans les livraisons des 64 usines de pâtes et papiers et une hausse de dix pour cent des expéditions du millier d'usines du secteur du sciage. La valeur des ventes de l'industrie de la forêt devrait dépasser les $7 milliards.

L'an dernier, la production de l'industrie du sciage a chuté de 19 pour cent, entraînant le chômage de 5,000 travailleurs québécois en usine et d'un nombre indéterminé de travailleurs en forêt; l'industrie des pâtes et papiers enregistrait, au Québec, une baisse de huit pour cent de ses livraisons (diminution de 9.5 pour cent pour l'ensemble de l'industrie au Canada), provoquant la fermeture temporaire de plusieurs usines (employant chacune de 150 à 200 travailleurs).

La diminution des activités se reflète dans le volume d'arbres coupés dans la forêt publique (qui représente 90 pour cent de la superficie forestière commerciale du Québec) : 18.2 millions de mètres cubes, en 1982-83, une baisse de 25 pour cent par rapport aux 24.1 millions de mètres cubes de 1981-82. Cette diminution importante de la coupe en forêt publique a été en partie provoquée par l'augmentation des coupes en forêt privée, essentiellement la hausse des coupes préventives contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, souligne M. André Duchesne, président et directeur général de l'Association des industries forestières du Québec.

La reprise dans l'industrie du sciage a commencé à se manifester au mois d'avril et les employés licenciés en 1982 sont rappelés progressivement, indique M. Richard Lacasse, de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, dont les membres assurent les trois quarts de la production.

C'est essentiellement la relance de la construction domiciliaire qui est responsable de la reprise, notamment aux USA où l'industrie québécoise du bois de sciage écoule 56 pour cent de sa production.

Au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources (MER), on note que les prix payés actuellement aux producteurs de bois de sciage ont monté de telle sorte qu'ils dépassent (d'environ 6 p.cent) les prix records de 1979.

Dans le secteur des pâtes et papiers, la reprise sera plus longue à venir, estime l'Association des industries forestières. Au premier trimestre, les livraisons ont continué de chuter de 8.7 pour cent, mais la siutation se renversera à compter de septembre à la faveur du redémarrage de la consommation américaine qui accapare 53 pour cent de la production québécoise de pâtes et papiers.

Papier journal

La consommation de papier journal, principal produit du secteur des pâtes et papiers et principal produit québécois d'exportation, a progressé de 1.1 pour cent au États-Unis, au cours des quatre premiers mois de l'année. Les exportations de ce produit reprendront de la vigueur après qu'auront été écoulés les stocks emmagasinés l'année dernière, quand les éditeurs craignaient une hausse importante des prix et le déclenchement de grèves, événements qui ne se sont pas produits.

Le ralentissement de la demande de pâtes et papiers, accompagné d'une baisse des prix depuis un an et demi, a fait passer les investissements de cette industrie de $481 millions en 1981 (24 p. cent de l'investissement manufacturier total) à $350 millions cette année, au Québec, indique le MER. La reprise sera d'autant plus modérée que la capacité mondiale de production s'est accrue de 12 pour cent, depuis trois ans, pendant que la demande ne progressait que de dix pour cent

Le taux d'opération des usines de pâtes et papier se situera, en moyenne pour cette année, à 84 pour cent de la capacité de production, prévoit M. Claude Diamant, de la direction des pâtes et papiers au MER. Le taux jugé normal est de 93 pour cent.

Modernisation

Le programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, qui doit prendre fin en 1986, est déjà très avancé, note le ministère.

À la fin de l'an dernier (depuis trois ans), $1.3 milliard avaient été investis par l'industrie, qui a bénéficié de subventions de plus de $100 millions.

Le programme, dont le but est de rendre l'industrie québécoise plus compétitive par rapport aux marchés internationaux, prévoit des investissements totaux de $2.5 milliards sur une période de cinq ans. Les compagnies papetières doivent bénéficier d'une aide gouvernementale globale de $250 millions dans le cadre de ce programme.

Dans le secteur du sciage, un programme quinquennal d'amélioration de la productivité vient de démarrer. Cette année, le budget du MER affecté à ce programme est de $600,000.

La productivité dans l'industrie québécoise du sciage est meilleure que celle enregistrée dans l'est des États-Unis, où il s'agit à peu près du même type de forêt, indique l'Association des manufacturiers de bois de sciage. Au Québec, le taux de productivité s'établit à 0.27 mètre cube (scié) par heure-personne. En Colombie-Britannique, le taux est de 0.61, mais toute comparaison entre cette province de l'Ouest et le Québec est fausse, parce que le diamètre des arbres québécois est beaucoup plus petit que celui des arbres de la Colombie-Britannique.

LUNDI: *Le tiers de l'immense forêt québécoise est en danger de disparaître et les efforts qu'il faudrait faire pour relever le défi.*

$ CANADIEN

+ 12/100

81,18

Indices

Montréal:	404.30	(+ 1.08)
Toronto:	2,416.90	(+ 0.48)
New York:	1,242.19	(– 6.11)

certificats de
DÉPÔT GARANTI
doublement avantageux
TRUST GÉNÉRAL

11 1/2 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1000 $

9 3/4 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1000 $

Portefeuille-placements gratuit!
Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461

Ultramar a confiance au Québec

Le marché de l'essence au Québec a baissé de 25 pour cent en deux ans et pourtant Ultramar Canada a investi $250 millions dans la modernisation de sa raffinerie de Saint-Romuald, près de Québec. Cette raffinerie, avec une capacité de 120,000 barils par jour, est maintenant la deuxième en importance au Québec. Elle ne fonctionne, toutefois qu'à 55 pour cent de sa capacité, ce qui oblige la compagnie à trouver de nouveaux débouchés afin d'atteindre le seuil de rentabilité, soit une production de plus de 70 pour cent de sa capacité.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

Laurie Woodruff, président de la société, a déclaré à LA PRESSE qu'une grande partie de la réduction du marché de l'essence est irréversible — le public achète des voitures plus petites et plus économes, et il conduit moins. Il estime que la marché atteindra son point le plus bas en 1984 et commencera alors à croître, mais à un rythme plus lent que l'économie. En 1982, le chiffre d'affaires d'Ultramar Canada a augmenté de $1.2 milliard à $1.3 milliard, mais la compagnie a enregistré une perte nette de $3 millions contre un bénéfice de $61 millions l'année précédente.

Ultramar attend l'approbation de l'Agence d'examen des investissements étrangers pour l'achat de 150 stations-service Spur, dont la majorité se trouve au Québec, de Murphy Oil qui cherche à se retirer de la commercialisation afin de se consacrer uniquement à l'exploration et à la production. Cet achat n'est qu'un volet de la politique de commercialisation, car la compagnie cherche aussi à moderniser ses 900 points de vente. Enfin, elle cherche à acheter d'autres débits, éventuellement des stations BP que Pétro-Canada voudrait fermer.

M. Woodruff souligne que l'état actuel du marché ne permet pas l'ouverture de nouveaux points de vente et que la compagnie recherche avant tout un volume continue de ventes afin de rentabiliser la modernisation de sa raffinerie. Le réseau de Spur est très intéressant pour Ultramar, car il est surtout dans la région de Montréal et non dans celle de Québec qui est le marché traditionnel d'Ultramar.

La modernisation du réseau de distribution comporte des investissements importants pour convertir des stations traditionnelles en stations libre-service ainsi que d'introduire la facturation automatisée.

Ultramar vend environ 5 pour cent de l'essence au Québec et en Ontario, alors que les cinq grands ont 72 pour cent du marché. M. Woodruff n'y voit pas un désavantage, car il estime que la compagnie peut être très concurrentielle en faisant preuve de plus de souplesse que les grands. Il veut faire d'Ultramar le plus grand des indépendants canadiens et allier la sécurité de l'approvisionnement avec le service à la clientèle.

La compagnie est aussi un détaillant important de mazout sous son propre nom et sous le nom de détaillants indépendants qu'elle a rachetés mais dont elle a conservé le nom. Ce marché est en diminution à cause de la conversion au gaz pour le chauffage. Cette évolution du marché à déterminé la société à installer une unité de craquage catalytique à St-Romuald afin d'augmenter sa production de carburant au détriment de la production de combustibles lourds.

Le secteur domestique reste néanmoins important, car Ultramar s'est aussi spécialisée dans les domaines connexes au chauffage, la climatisation, les pompes à chaleur et les adoucisseurs d'eau. M. Woodruff dit que ces activités ne sont que marginales, mais qu'elles font partie de la notion de service à la clientèle qui est propre à la compagnie.

Ultramar Canada est entièrement contrôlée par Ultramar PCL en Angleterre. Toutefois, la direction canadienne, qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe, jouit d'une large autonomie et s'est engagée vis-à-vis de FIRA de se canadianiser. Étant donné des résultats financiers assez décevants, il n'y a pas de projets immédiats de vendre des actions au public au Canada. M. Woodruff estime qu'il faudra attendre trois ou quatre ans avant que le public puisse acheter des actions de la filiale canadienne et qu'il est trop tôt de dire s'il s'agira de la vente d'actions détenues par la maison-mère ou de nouvelles actions vendues pour financer de nouvelles activités.

Ultramar Canada est aussi engagée dans l'exploration et la production au Canada mais, à moins d'un coup de chance dans l'exploration, l'activité principale restera la commercialisation et le service à la clientèle.

L'OCDE confirme l'arrêt de l'inflation au Canada

PARIS (AFP) — La hausse des prix de détail dans les pays de l'OCDE a marqué une certaine accélération au cours du mois d'avril, avec une progression de 0.7 p. cent contre 0.4 p. cent en mars, a indiqué hier à Paris l'organisation.

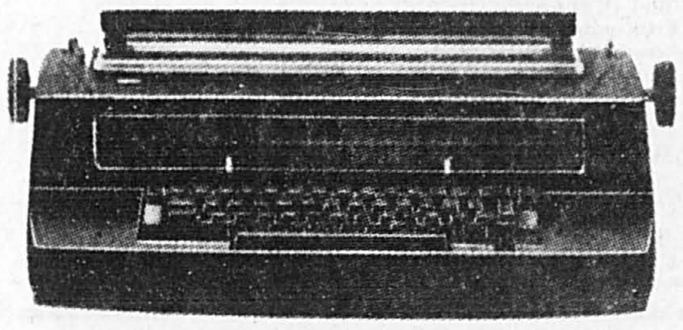
Les plus fortes augmentations parmi les principaux pays industriels sont enregistrées en Grande-Bretagne (1.4 p. cent), en France (1.3 p. cent), en Italie (1 p. cent), tandis que la hausse a été de 0.7 p. cent aux États-Unis, de 0.4 p. cent au Japon, de 0.2 p. cent en RFA et de 0 p. cent au Canada.

Cette hausse s'explique notamment dans certains pays par un relèvement des tarifs publics ou par des augmentations des prix de l'essence (comme aux États-Unis et en France). De même, la hausse du dollar et la fermeté du marché libre du pétrole a porté un coup d'arrêt à la baisse des prix de détail de l'essence. Ces éléments ont été légèrement contrebalancés par un modeste recul des prix alimentaires, précise l'OCDE.

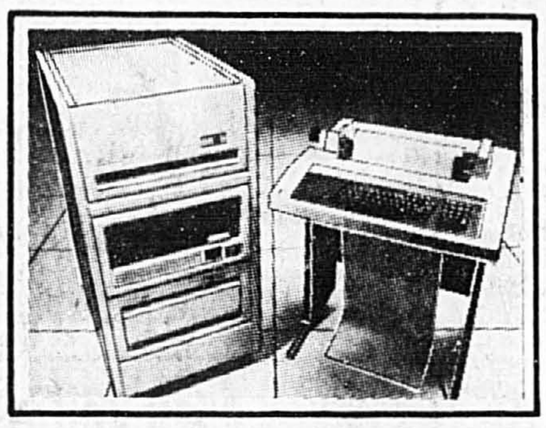
Les autres pays à inflation importante sont : la Turquie et la Grèce (1.7 p. cent), l'Espagne (1.4 p. cent), la Finlande (1.3 p. cent). Les prix ont baissé de 0.1 p. cent en Autriche et ont augmenté de 0.3 p. cent en Belgique, en Suisse, et aux Pays-Bas.

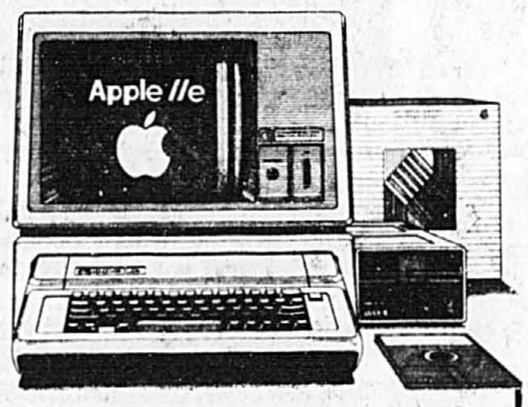
Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
11 1/8 % payé annuellement — 33 MOIS
11 5/8 % payé annuellement — 5 ANS
PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.
Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084
Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

CONCESSION
À l'ère nouvelle et révolutionnaire de l'informatique, concession disponible à travers le Québec de distributrices d'articles divers. Petit investissement de $25,000 garanti en entier par inventaire. Retour net de l'investissement plus $10,000 de profit.
Il est peut-être trop tard pour des jeux vidéos, mais cette machine à grand volume offre à nos seuls consessionnaires un gros profit en quelques mois.
Appelez en tout temps (514) 387-0950
Notre représentant sera à Montréal les 16, 17 et 18 juin afin de discuter de cette excellente offre d'affaires.
Après le 18 juin appeler: (416) 668-5129
ou écrire à:
23 BANNERMAN COURT,
Whitby, Ont.
L1N 5M9

L'AUTRE CHOIX...
Achetez une machine à écrire IBM «Selectric III» de

Superior machines de bureau
et choisissez entre
une calculatrice électronique
SENATOR III PD
— compacte — 10 colonnes digitales
— écran — imprimante
— 4 piles incluses — adapteur AC disponible

Valeur 129.95$ ou
un contrat de service de 2 ans (pièces main-d'oeuvre) pour le prix d'un contrat d'un an. Valeur de 105.00$
Escompte disponible si vous payez et emportez
Valide jusqu'au 15 juillet 1983
SUPERIOR MACHINES DE BUREAU LTÉE
449, rue Sainte-Hélène
Vieux Montréal
1 rue à l'est de McGill via Notre-Dame
842-1741

TOUTE LA PUISSANCE DU VAX À PEU DE FRAIS

L'ordinateur VAX II/730 de Digital est le premier membre de la famille VAX à haute performance. Il répond à vos besoins en:
• BUREAUTIQUE
• CAO/FAO
• INGÉNIERIE
• COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ETC.
OFFRE SPÉCIALE POUR LES NOUVELLES COMMANDES AVEC LIVRAISON EN JUIN 1983. JUSQU'À 12 000$ DE RABAIS SUR CERTAINS MODÈLES. QUANTITÉ LIMITÉE.
digital
POUR PLUS DE DÉTAILS, APPELEZ AU SERVICE DES VENTES, POSTE 330 OU 254.
DIGITAL EQUIPMENT DU CANADA LIMITÉE
394, RUE ISABEY
SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4T 1V3
Tél.: (514) 342-5321

ZONE 2000
VENTE ANNIVERSAIRE
20 à 50% de réduction
et plus sur les articles suivants jusqu'à épuisement du stock
1 AN


LOGICIEL APPLE

	REG.	VENTE
SuperText	280.00	100.00
Format II	330.00	125.00
D.B. Master	289.00	150.00
Le Contrôleur	799.00	400.00
Le Rédacteur	189.95	170.95
L'Organisateur	299.95	269.95
Livres pour le Vic-20	Spécial:	5.00
Rubans Vic-20	Spécial:	5.00

JEUX
50% de réduction sur plusieurs jeux APPLE
Jeux Vic-20 Spécial: 10.00
En spécial jusqu'au 25 juin
DISQUETTES ZONE 2000
Simple cote, double densité. Boîte de 25. Limite de 100/client.
REG.: 3.65/disq. VENTE: 2.50/disq.

ÉQUIPEMENT

SHARP	REG.	VENTE
PC 1251 interf.	249.95	149.95
CE 150 imprim.	319.00	199.95
CE 151 mod. mem	89.00	59.95
CE 153 softbrd	179.00	109.95
CE 154 valise	179.00	109.95
CE 155 mem. 8k	169.00	99.95
Papier	2.75	1.65
PC 1500 ordin.	369.00	225.95
Imprimante Silentype	535.00	275.00
Papier	8.00	6.95
Imprimante Qume avec entraînement par ergots	4375.00	2999.95
Daisy Writer Entraînement par ergots (48k) câbles/interf.	2845.00	2195.00
Adapteur T.V. pour Apple	49.95	39.95
Mini-Modem RS232 et Logiciel	370.00	249.95
Clavier français Gexcelex II +	300.00	150.00
Interf. pour imprimante Gexcelex II +	150.00	75.00
Mountain CPS série parallèle + horloge	360.00	200.00

apple Distributeur Autorisé
NEC
TeleVideo
ZONE 2000
5130, boul. Métropolitain est
374-6222

LE MAÎTRE DE LA PLOMBERIE
m.FILIAULT Distributeur Ltée
Toujours imité...jamais égalé
PROPOSITION
On vous propose de venir constater vous même les avantages de magasiner chez M. Filiault.
— Le service hors-pair
— Les prix spéciaux
— Conseils d'experts
— Livraison rapide
PRIX EN VIGUEUR DU 18 au 25 JUIN 83
Aqua Glass
BAIGNOIRE MODULAIRE
En acrylique disponible monopièce ou sectionnel, choix de 16 couleurs, en option système de tourbillon et, ou vapeur. dim. 60'' x 33'' x 84''
SPÉCIAL $875.00
ENSEMBLE DE VANITÉ PROMOTIONNELLE
Blanc et simili-marbre avec cabinet
20'' x 16'' $54.99
24'' x 18'' $74.99
30'' x 18'' $89.99
Aqua Glass
DOUCHE EN ACRYLIQUE monopièce dim. 30'' x 36'' x 84''
$599.99
POMPES DE PUITS GSW conventionnel avec réservoir 15 gal. ½ HP $327.99
TOILETTE Waltec (EPL) blanche en porcelaine $62.99 siège en sus.
GRATUIT Ramassez notre catalogue de 64 pages au comptoir.
CENTRE CULINAIRE Un seul moteur encastre-installé dans votre comptoir, pour 9 appareils indépendants. NuTone
NUTONE Hotte de cuisinière de luxe VB0 30 avec moteur de 410 pi cu m Un modèle de luxe à des prix abordables Choix de 4 couleurs $244.99
RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE «Giant» Garantie 5 ans 40 gal $126.99 60gal $179.99
DOUCHE Fibre de verre monopièce 30'' x 32'' x 72'' blanc et couleurs $128.99 Porte chromée $71.99
BROYEUR À DÉCHETS I.S.E. modèle Classic LC $256.99
SYSTÈME D'ASPIRATEUR Central Nutone comprend tout le necessaire d'installation modèle $549.99 modèle #353 (leger supp.)
TOILETTE BIOLOGIQUE (Tropic) avec système de ventilation, sans egout ni eau $759.99
FILTRE À EAU Aquapure # AP 100 $49.99 cartouches de rechange disponible remise de $5 par manufacturier
DISPENSATEUR À EAU CHAUDE ISE # 330 $84.99
NOUS AVONS TOUT EN PLOMBERIE CHAUFFAGE
4465 BOUL. DES GRANDES PRAIRIES ST-LÉONARD MTL (entre Pie-IX et Viau)
327-6000
HEURE D'AFFAIRES
Lundi au mercredi de 8h à 18h
jeudi et vendredi de 8h à 21h
le samedi de 8h à 17h

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

ABRI FISCAL

$5,500,000

LES MINES D'ARGENT ABCOURT INC.
(cotée à la Bourse de Montréal)

Les actions sont offertes de deux façons:

—Actions ordinaires se qualifiant pour le R.E.A.Q.
—Actions accréditives déductibles d'impôt
—Déductibles d'impôt

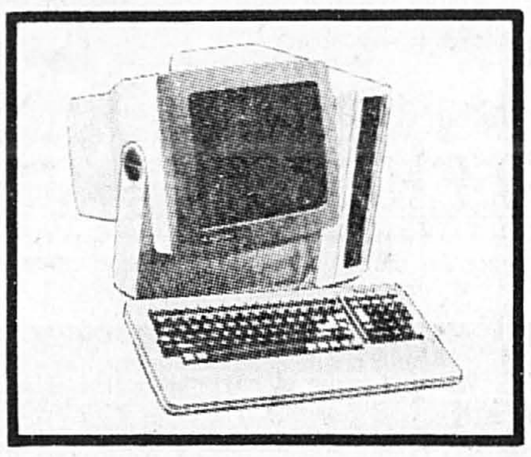
au provincial à 166%
au fédéral à 133%

—Profitez d'un nouveau moyen d'acheter des actions
—Réduisez votre coût d'achat de 90% en achetant des actions accréditives
—Participez à un des projets miniers les plus intéressants au Québec
—Pour de plus amples renseignements, remplissez et retournez le coupon qui suit:

BELL GOUINLOCK LIMITÉE
1155 ouest, rue Metcalfe
Bureau 820
Montréal (Québec) H3B 2W1

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur Les Mines d'Argent Abcourt Inc.
NOM.....
ADRESSE.....
Tél. Rés.:.....Bur.:.....

LAKESHORE/BALDWIN-CARTIER
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
PROGRAMME D'ÉTÉ



694-1470
TRAITEMENT DE TEXTES

— un horaire qui vous convient
— un prix qui rivalise la compétition

COURS D'INITIATION — 45 h — 270$

INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS
APPELEZ DENISE
694-1470

Avco se défendra contre une action de Canadair

GREENWICH, Conn. (AP) — La société Avco a annoncé qu'elle allait se défendre elle-même contre une poursuite de $109.6 millions de Canadair et fera valoir ses propres revendications contre l'avionnerie propriété d'État.

La société montréalaise Canadair a déposé une poursuite à la Cour supérieure du Québec, accusant Avco de ne pas avoir respecté un contrat d'approvisionnement en turboréacteurs. Ces moteurs sont produits par une filiale d'Avco-Lycoming, et devaient être utilisés dans l'avion d'affaire Challenger de Canadair.

Canadair a coupé la production de ses séries de Challenger à cause d'une baisse soudaine des ventes. La semaine dernière, la société d'État a rapporté des pertes de $1.41 milliard pour 1982, dont $1.05 milliard liés au développement du Challenger.

Avco a qualifié la poursuite de « surprenante » et précisé qu'elle ne connaissait pas encore les détails des allégations de Canadair.

En plus de moteurs pour les avions, Avco a des intérêts dans les services financiers, dans l'électronique et dans l'équipement agricole.

Optimisme des fabricants d'appareils ménagers

Le comité de recherche de l'Association canadienne des fabricants de gros appareils ménagers a révélé, hier, que l'augmentation totale de ses ventes pour 1983 par rapport aux prévisions établies en 1982 est maintenant de 12 pour cent ou de 2.5 millions d'unités, et non plus de 4.5 pour cent comme on le croyait.

L'industrie a surmonté la période de récession, a déclaré le président du comité de recherche de l'ACFGAM, Bruce Pollard, également directeur des ventes nationales de la division des électro-ménagers d'Inglis. Il attribue cette recrudescence au dynamisme de la reprise économique, à une plus grande confiance des consommateurs et à la relance du marché de l'habitation.

Les prévisions des ventes des fabricants pour 1983 sont maintenant les suivantes:

Réfrigérateurs, 450,000 unités; congélateurs, 315,000; cuisinières électriques, 370,000; cuisinières à gaz, 28,000; fours micro-ondes, 300,000; machines à laver automatiques, 380,000; essoreuses-double cuvette, 46,000; séchoirs électriques, 295,000; séchoirs à gaz, 7,000; lave-vaisselles, 225,000; climatiseurs de pièces, 80,000.

besoins de publicité
DESTINES À L'IMPRESSION

CONCEPTION: • création • illustration • photographie commerciale • correction de textes • photocomposition • velox • traduction • rédaction
IMPRESSION: • papeterie • affiches • étiquettes • catalogues • programmes • formules commerciales • etc.
DISTRIBUTION: • catalogues • circulaires • brochures

Ima graphis

Pour tous renseignements, téléphoner à M. André Chalifoux, au 285-7393

La reprise économique se porte de mieux en mieux

OTTAWA (PC) — Le principal indice composé de Statistique Canada a bondi de 3.01 p. cent en mars, marquant ainsi le sixième mois consécutif de reprise économique et la plus grosse augmentation mensuelle depuis le début des années 50.

Selon l'agence, cet indice, composé de 10 différentes mesures économiques, suggère « que la reprise économique se poursuivra durant, au moins, plusieurs mois ».

La construction domiciliaire a augmenté de 10.9 p. cent, ce qui, avec d'autres statistiques, laisse entrevoir une croissance continue dans cette industrie pour presque toute l'année.

Les dépenses de consommation ont aussi augmenté, avec une hausse de 1.37 p. cent des ventes de nouveaux véhicules moteur, un secteur qui joue un rôle de baromètre pour mesurer la confiance des consommateurs envers la reprise.

Optimisme quand même

Les ventes au détail de meubles et d'appareils ménagers ont augmenté de 1.04 p. cent. Cette performance relativement faible stimule quand même l'optimisme car les commandes aux fabricants de ces produits ont bondi de 9.3 p. cent.

Les données du secteur manufacturier se sont améliorées, les commandes pour des biens durables ayant augmenté de 0.64 p. cent. Ceci a été insuffisant pour créer des emplois dans ce secteur au mois de mars, mais la semaine de travail moyenne y a quand même augmenté de 0.4 p. cent et l'emploi de 18 p. cent le mois dernier.

Les marges de profit et la productivité se sont accrues.

L'agence croit que la hausse des exportations se poursuivra au second trimestre alors que le principal indice composé aux États-Unis, qui constitue le principal marché pour les exportations canadiennes, s'est élevé de 1.61 p. cent en mars.

British Airways réduit de nouveau ses tarifs

(PC) — British Airways a annoncé hier que ses tarifs déjà réduits seraient baissés en juillet et août pour certains vols vers l'Angleterre, aller et retour, à $669.

C'est $109 de moins que les tarifs d'été les moins chers.

Air Canada étudiera ces nouveaux prix, qui doivent être approuvés par le gouvernement canadien, avant d'annoncer sa riposte.

Le transporteur canadien fait toujours face à British Airways mais s'il réduit ses tarifs il devra, suppose-t-on, modifier ses horaires.

Les deux lignes aériennes gouvernementales se sont ressenties beaucoup jusqu'à présent de l'agressivité de Wardair.

La crainte de la dioxine fait perdre $30 millions

TORONTO (AFP) — Un embargo japonais sur les importations d'éperlans canadiens, par crainte de contamination à la dioxine, a coûté plus de $30 millions à l'industrie de la pêche des Grands Lacs, a indiqué le ministre des Ressources naturelles d'Ontario, M. Alan Pope.

Des tests canadiens et américains n'ont cependant montré aucune trace de dioxine chez les éperlans et autres poissons du Lac Erié, a précisé le ministre.

L'Ontario et le gouvernement fédéral ont l'intention de montrer ces résultats aux Japonais et si cela n'est pas suffisant, ils feront faire d'autres tests, a-t-il ajouté.

Si le problème n'est pas résolu d'ici une semaine, M. Pope a déclaré qu'il était prêt a partir au Japon avec des fonctionnaires fédéraux.

Il a rappelé que le Japon avait imposé cet embargo après que de la dioxine eut été trouvée dans des carpes du lac Michigan, présumant que tous les poissons des Grands Lacs étaient également contaminés.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.40 le kg; No 93, $4.42 le kg; prix de vente, $4.42-$5.38 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $4.82 le kg. Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.403 coloré, $4.500. Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.65 le kg; pour nourrissage: $1.50-$1.65; lait de beurre en poudre: $1.72-$1.81; petit lait en poudre commestible: $0.40-$0.60; lait en poudre pour nourrissage: $0.35-$0.35 1-2 le kg. Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 9-10; A-gros, $1.26 8-10; A-moyens, $1.11 9-10; A-petits, $0.88 4-10. Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.23; A-moyens, $1.08; A-petits, $0.85; A pee-wee, $0.50. Pommes de terre, prix de gros: Québec: brossées: $1.00 à $1.10 les 10 lb; $2.00 à $2.10 les 20 lb; $4.50 à $4.75 les 50 lb; I.-P.-E., $1.25 à $1.35 les 10 lb; $2.25 à $2.50 les 20 lb; $4.75 à $5.25 les 50 lb; Nouveau-Brunswick: $1.00 à $1.10 les 10 lb; $2.00 à $2.10 les 20 lb; $4.25 à $4.50 les 50 lb.

Le code secret des meilleurs echanges.
Les ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE
285-7111

CPG
Autres taux et termes disponibles 30 jours à 5 ans

Les transactions peuvent se faire par téléphone

1253 ave McGill College	Centre Commercial	6633 est, rue Sherbrooke
Métro McGill	Place Rosemère	Métro Langelier
(514) 878-3351	(514) 621-0710	(514) 253-1720

Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Le trust à la mesure de chacun
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

9 1/2 %
1 AN
payé annuellement
SANS FRAIS/MINIMUM 500$

L'été de vos rêves... en voilier

√ 20 heures de cours pratiques, matin, après-midi, soir et week-end.
√ 3 mois de voile illimité, 6 heures ininterrompue.
√ L'usage de quillard de 22 pieds d'une valeur de 20,000 $.
√ Entretien et assurances inclus.
√ À seulement 20 minutes du centre-ville de Montréal.

ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall



22, avenue Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec
H9S 5G4
697-3267

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE

SUCCURSALE DU TRUST
1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-3664

CENTRES FINANCIERS EATON

Montréal	284-8944
St-Bruno	461-2345
Laval	687-1470
Fairview	697-6420
Ottawa Bayshore	829-9211

CENTRES FINANCIERS LA BAIE

Montréal	281-4683
Place Vertu	332-4550
Ottawa Bayshore	236-7511

11 3/4 %
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS, INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
TAUX SUJETS À CHANGEMENTS SANS PREAVIS.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec — Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada



Une surprise doublement agréable pour papa!

La fête des Pères...

à compter de 17 h, le samedi 18 juin.

Faites une agréable surprise à papa! Emmenez-le déguster un bon repas à la salle à manger St-Hubert ou passez au comptoir de commandes à emporter. En plus de savourer notre fameux poulet rôti ou nos succulentes côtes levées, il recevra un beau cadeau de la part de St-Hubert: **un flacon de lotion après-rasage OLD SPICE*.**

La fête débute le samedi 18 juin à 17 h et se poursuit le dimanche toute la journée. On vous attend!

St-Hubert

*Offert sans frais supplémentaires, tant qu'il y en aura, à la salle à manger ou au comptoir de commandes à emporter de toutes les rôtisseries St-Hubert participantes.

Tout pour plaire!®

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1982 — Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

ABAISSEMENT: 1ère-deuxième hypothèque. Jour, soir. 729-4332.

ARGENT direct du particulier, 1re, 2e hypothèque. 482-7763.

AVONS prêteurs privés ou autres. Balances de vente. Jour, soir, fin semaine. J. Paquin, 525-2661.

DISPONIBLE en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, appeler entre 9h a.m. et 10h a.m. Caisse Pop. St-René Goupil, 321-2610

HYPOTHÈQUE négociée, achat solde de vente, propriété à revenus et résidentielle, notaire,697-5361

HYPOTHÈQUES: achèterais solde de vente jusqu'à $50,000, avec échéance à court terme. 489-4976.

RAPIDEMENT: 1ère 10½%, 2e, consolidation dettes, jour, soir: 387-1696.

1re 2e, 3e hypothèque, rapidement, particulier, 677-4607.

1ERE, 2e, 3e hypothèque, rapidement, privé, 323-9091.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE, COMMERCE bien établi depuis 20 ans dans l'ameublement complet situé dans le nord de Montréal, avec très bon chiffre d'affaires, vaste salle de montre, stationnement. C.P. 82, Succ. Youville, Mtl H2P 2V2

ATTENTION promoteurs et propriétaires! Offre de services gestion-conseils, plus de 25 années d'expérience, première rencontre gratuite et par la suite à honoraires différés. Réponse confidentielle assurée. Ecrire un bref résumé à: Construction Rénovation, C.P. 336, Station N, Montréal H2X 3N3.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ATTENTION INVESTISSEURS- Investissements sécuritaires dans nouveau concept immobilier, rentabilité 25% annuel et plus garantie, possibilité abri fiscal. 468-6664, M. Robert.

A1
SERVICES télécommunications. TELEX - Télécopieur, poste électronique, etc... $12.50 mois. TELEPUBLIC: 861-2841, 861-1729

BAR AVEC SPECTACLE
AU CENTRE-VILLE
A LOUER: 585-7254

COMMERCE de chambres, sur Rachel près De Lorimier, 525-5135.

COMPAGNIE DE VENTE par correspondance à la recherche de produits innovateurs pouvant se vendre par la poste. Inf. lundi au vendredi, Michel Lalonde 387-7325.

CUISINIER(E) ou couple intéressés pour concession dans une brasserie, avoir références, s'adresser à Jean Pepin, 626-7095.Pierrefonds.

DISTRIBUTEUR produits alimentaires ayant local 1800 pi car. camion et clientèle établie cherche lignes supplémentaires pour distribution. Sérieux seulement. Ecrire à La Presse, réf. 2900, C.P. 6041, Succ.A, Montréal H3C 3E3.

DOUBLEZ VOTRE ARGENT
A CHAQUE 1 A 3 ANS
Investissez seul ou avec associé dans le marché hypothécaire ou investissement immobilier avec potentiel de doubler votre argent à chaque 1 à 3 ans. Acceptons colatéral ou transfert d'équité. Consultation gratuite confidentielle et professionnelle. 651-2789.

FRANCHISE de réparation d'automobile, avec spécialité. Etabli à Longueuil depuis 7 ans. Bonne clientèle. Contrats réguliers. Chiffre d'affaires très intéressant. Recherche associé ou acheteur cause santé, 678-3717 ou 656-8852.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MONDE DU SPECTACLE
Excellente opportunité à Rosemère (au nord de Montréal). Bar licencié, arcade vidéo, disco et piste de patin à roulettes. Superbe système de son et lumières. Idéal pour les concerts, bingos, danses, carnavals, marché aux puces, etc. Plus de 30,000 pi car. air climatisé. Appelez jour 483-4211, ext. 413, soir 931-0510.

OFFRE UNIQUE
MANUFACTURIER de poêles à combustion lente de marque bien connue (solide clientèle établie depuis 1979), recherche associé(s) avec capital ou vendrait en bloc ou en parties. Profit très intéressant. Hâtez-vous, appelez 463-2531.

PHOTOGRAPHE associé demande, entraînement fourni, seconde carrière, franchise disponible. 514-288-4880.

RECHERCHE un vendeur pour représenter une marque de foyers de fabrication européenne, société à créer à Montréal, association souhaitée. Pour renseignements écrire à Le Murger.Roussillon.B. 28 100 Dreux. France.

RESTAURANT moderne, 2500 pi car., tout équipé, à louer dans centre d'achatssitué à Cowensville, loyer très raisonnable, 1-263-5427.

200 verges de tapis, équipement de restaurant, 323-9340.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIE dans hotel-motel, $20,000 chiffre affaires $400,000. 384-2811

CHEF-CUISINIER demandé avec petit comptant. 687-8280 ou 687-1345

ENTREPRENEUR GENERAL désire un associé pour contrats. Tel. Léo Fortin 1-348-3616.

LE PARTI NATIONAL demande candidats de prestige, 321-8694.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

RECHERCHONS pour une participation 50-50, une personne homme ou femme, parlant parfaitement l'espagnol, pour prospection en Amérique latine, et Amérique du Sud, gros rapport, mise de $15,000 US, 458-7744.

715 SERVICES FINANCIERS

PROBLEMES FINANCIERS
Pre-saisie, pré-faillite, consolidation de dettes.
LABBE & ASSOCIES, 937-4126

735 L'IMMOBILIER

ADMINISTRATION - immeubles à revenus - Montréal Métropolitain. Gestion Immobilière Roberco, 2 Croissant Louis Arthur, Duvernay Laval Québec, H7G 3Z9, 514-663-3182.

GESTION MONICLO INC. Service complet de gestion immobilière résidentielle, commerciale et industrielle.
TEL.: 274-4438

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **OFFRES D'AFFAIRES de LA PRESSE** pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Série	Vol.	Int. en cours	Ferm.	Ferm. du dollar
CANADIAN DOLLAR - 50,000 CANS				
Sep 80	5	0.0139	0.0148	0.8130
Sep 80p	58	0.0013	0.0016	0.8130
Dec 80	110	0.0159	0.0168	0.8130
Dec 80p	28	0.0032	0.0035	0.8130
Mar 80	0	0.0176	0.0185	0.8130
Mar 80p	0	0.0048	0.0051	0.8130
Sep 81	2	0.0071	0.0077	0.8130
Sep 81p	56	0.0040	0.0044	0.8130
Dec 81	5	0.0096	0.0102	0.8130
Dec 81p	11	0.0064	0.0069	0.8130
Mar 81	0	0.0116	0.0122	0.8130
Mar 81p	0	0.0083	0.0088	0.8130
Sep 82	56	0.0028	0.0032	0.8130
Dec 82	28	0.0052	0.0056	0.8130
Dec 82p	105	0.0116	0.0123	0.8130
Mar 82	0	0.0071	0.0075	0.8130
Mar 82p	0	0.0134	0.0141	0.8130
SWISS FRANC - 25,000 SFR				
Sep 48	49	0.0091	0.0096	0.4745
Sep 48p	70	0.0086	0.0093	0.4745

Série	Int. en cours	Demande	Offre	Ferm. du dollar
Sep 49	32	0.0057	0.0061	0.4745
Sep 49p	0	0.0160	0.0169	0.4745
Sep 50	135	0.0034	0.0037	0.4745
Sep 50p	55	0.0251	0.0260	0.4745
Dec 48	41	0.0160	0.0165	0.4745
Dec 48p	15	0.0097	0.0104	0.4745
Dec 49p	0	0.0120	0.0124	0.4745
Dec 49p	0	0.0168	0.0177	0.4745
Dec 50	120	0.0088	0.0092	0.4745
Dec 50p	10	0.0255	0.0264	0.4745
Mar 46	0	0.0000	0.0000	0.4745
Mar 46p	0	0.0000	0.0000	0.4745
Sep 47	0	0.0140	0.0146	0.4745
Sep 47p	0	0.0038	0.0042	0.4745
Dec 47	0	0.0208	0.0214	0.4745
Dec 47p	0	0.0049	0.0053	0.4745
Mar 47	0	0.0264	0.0270	0.4745
Mar 47p	0	0.0056	0.0060	0.4745
Mar 48	0	0.0215	0.0221	0.4745
Mar 48p	0	0.0104	0.0111	0.4745

Total open interest: 1059
(US$ per unit of currency)

OPTIONS SUR L'OR Montréal-IOCC

Série	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Feb 375	5	0	77.00	77.00	77.00
Aug 375p	100	0	4.50	4.50	4.50
Aug 400	14	2439	30.00	27.00	27.00
Aug 400p	15	1396	9.50	7.00	9.50
Nov 400p	55	738	15.00	12.50	15.00
Feb 400p	10	0	17.50	17.00	17.50
Aug 425	30	954	17.00	13.00	13.00
Aug 425p	10	1246	19.00	19.00	19.00
Nov 425	22	640	33.00	30.00	30.00
Nov 425p	11	478	26.00	22.00	26.00
Feb 425	12	64	42.00	41.00	41.00
Feb 425p	20	44	26.00	26.00	26.00
Aug 450	10	2771	8.50	6.50	6.50
Aug 450p	10	1038	37.00	37.00	37.00
Nov 450	32	659	22.00	19.00	20.00
Nov 450p	1	376	38.00	38.00	38.00
Feb 450	24	186	35.00	30.00	30.00
Aug 475	16	1625	3.80	3.70	3.70
Nov 475	96	1298	14.00	14.00	14.00
Aug 500	55	2553	1.50	1.40	1.50
Nov 500	48	1962	9.00	8.00	8.00
Aug 550	70	1480	.60	.60	.60
Nov 550	1	1797	3.00	3.00	3.00

Série	Intérêt en cours	Offre	Demande
Feb 375p	0	9.00	11.00
Aug 375	0	43.00	47.00
Nov 375	0	55.00	59.00
Nov 375p	0	6.50	8.50
Nov 400	363	41.00	43.00
Feb 400	0	53.00	55.00
Feb 450p	26	39.00	43.00
Aug 475p	259	59.00	64.00
Nov 475p	47	59.00	64.00
Aug 500p	1	84.00	89.00
Nov 500p	2	84.00	89.00
Aug 550p	6	134.00	141.00
Nov 550p	4	134.00	141.00

Total open interest: 24452

LES AURIFÈRES

Fermeture
Afrique du Sud (Adr's $U.S.)

	Offre	Dem.	Chan. net
Anglo. Amr Gold	118¾	119	—¾
Blyvooruitzicht	17¾	17⅞	—⅛
Bracken	3½	3¾	inch.
Buffelsfontein	63¼	63½	+½
Cons.Modderfontein	4¼	4½	inch.
De Beers Cons	8⅜	82½₂	+1/64
Doornfontein	31½	32½	inch.
Driefontein Cons.	34¾	35	+⅛
Durban Deep	35½	37	inch.
E.R.P.M.	18½	19½	inch.
Elsburg	4¼	4½	inch.
Free State Geduld	48½	48¾	—½
Grootvlei	19	19¼	inch.
Harmony	23½	24¼	inch.
Hartebeesfontein	83	86	inch.
Kinross	26½	27½	inch.
Kloof	50	50½	—1
Leslie	4.15	4.35	inch.
Libanon	41½	42½	inch.
Loraine	7⅛	7⅜	inch.
Marievale	4¼	4⅝	inch.
President Brand	48¼	48½	—1
President Steyn	56	56¼	—1
Randfontein	145	147	inch.
Rustenburg Platinum	9¼	10	inch.
S.A. Land	7⅛	8⅛	inch.
St. Helena	43	43¼	—1¼
Southvaal Holdings	62	63½	inch.
Shifontein	19½	20¼	inch.
Vaal Reefs	117¼	117¾	—1¼
Venterspost	19	20	inch.
Welkom	14⅛	14⅜	—⅜
West Areas	6¾	7¼	inch.
West Deep	60¼	60½	inch.
West Holdings	53½	54	—¾
West Rand Cons.	8¾	9½	inch.
Winkelhaak	43	44½	inch.

par F.H. Deacon, Hodgson Inc.

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada 4½ Sep 1-83	99.00	9.21	- -	
Canada 9¾ Feb 1-84	100.00	9.72	- -	
Canada 10 Jun 1-84	100.20	9.76	- -	
Canada 13 May 1-85-90	108.75	11.13	+	⅛
Canada 15 Mar 15-87	112.25	10.90	+	¼
Canada 10½ Mar 15-88	100.25	10.42	+	¼
Canada 11¼ Feb 1-93	100.87	11.09	- -	
Canada 13 May 1-01	108.00	11.90	+	⅛
Canada 9½ Oct 1-01	88.12	11.02	- -	
Canada 11¼ Dec 15-02	97.62	11.56	-	¼
Canada 11¾ Feb 1-03	101.00	11.62	+	⅛
Canada 10¼ Feb 1-04	92.00	11.25	- -	

PROVINCIALES

AltaMun 12¼ Dec 15-02	100.75	12.15	-	¼
BC Hy 13½ Jan 15-11	105.75	12.70	- -	
Man 11¾ Mar 15-93	101.00	11.57	- -	
NB Elec 11¾ Feb 8-93	100.50	11.66	- -	
Nfld 12⅞ Apr 6-03	100.75	12.76	-	¼
NS Pow 13½ Dec 1-02	105.50	12.73	-	¼
Ont Hy 10½ Feb 8-88	99.25	10.70	-	⅛
Ont Hy 12½ Nov 30-02	102.62	12.14	-	¼
Ont Hy 13 Jan 29-11	104.00	12.17	-	¼
Sask 12¼ Mar 30-03	100.12	12.23	-	¼

INDUSTRIELLES

Bell 10½ Jul 15-85	100.25	10.35	+	⅛
Bell 11 Oct 15-04	93.00	11.91	+	¼
Cdn Util 12 Jul 15-00	97.75	12.22	- -	
IMO 12 Mar 31-93	101.75	11.69	-	⅛
Shell 11¾ Jan 15-88	103.50	10.75	+	¼
Transalta 13 Dec 16-97	103.50	12.47	- -	
Westcst 12½ Apr 1-93	101.62	12.24	-	⅛

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.)
comptant 1101-1102
à terme 1118.5-1119
ventes 142,000 tonnes

CUIVRE et CATHODES
comptant 1083-1084
à terme 1096-1097
ventes 44,000 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)
comptant 8875-8885
à terme 8870-8875
ventes 6,250 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
comptant 8875-8885
à terme 8870-8875
ventes nil tonnes

PLOMB
comptant 264-265
à terme 274.5-275
ventes 34,250 tonnes

ZINC
comptant 471.5-475.5
à terme 485.5-486
ventes 33,750 tonnes

ALUMINIUM
comptant 954-955
à terme 980.5-981
ventes 25,710 tonnes

NICKEL
comptant 3155-3160
à terme 3235-3240
ventes 4,320 tonnes

L'OR

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, vendredi, en devise US avec, entre parenthèses, les cours de mercredi:

Londres: $412.50 ($415.00)
Paris: $416.05 ($412.84)
Francfort: fermé ($412.01)
Zurich: $416.00 ($412.50)
Hong Kong: $420.06 ($411.86)

L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à $507.99 à l'offre comparativement à $515.84 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à $14.26 à l'offre comparati vemnent à $14.76 à la demande.

TORONTO (PC) — L'once d'or fin cotait à la fermeture vendredi $509 à l'offre et $517 à la demande, en devises canadiennes, selon les cotations fournies par la société Deak-Perera Canada Inc. important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: Cortland, Wolfriver et Bencroft réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75; 8x5 lb, aux détaillants $10.50, aux grossistes $9.19; cellpack 120, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; cellpack 140, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $9.50, aux grossistes $8.31.

Spartran, McIntosh, Délicieuse rouge, Empire et autres variétés réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4 lb, aux détaillants $11.00, aux grossistes $9.62; 8x5 lb, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06; cellpack 120, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; cellpack 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grosssistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants, $10.50, aux grossistes $9.18.

McIntosh, Cortland et autres variétés, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb et 9x4 lb, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50; 8x5 lb, aux détaillants $12.50, aux grossistes $10.94; cellpack 120, aux détaillants $15.50, aux grossistes $13.13; cellpack 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.50, aux grossistes $7.44; minots en vrac, aux détaillants $11.50, aux grossistes $10.06.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Asperges: $17.00 à $18.00 la caisse 15 lb; $32.00 à $35.00 la caisse de 30 lb.

Betteraves: $4.50 le sac de 12 sachets de 2 lb; moyennes, $3.00 à $3.50 le sac de 25 lb; grosses, $4.50 à $5.00 le sac de 50 lb.

Bettes-à-cardes: $9.00 à $10.00 la caisse de 12 paquets.

Carottes: grosses: $9.00 à $10.00 le sac de 50 lb: jacketed: $9.00 à $9.50 le sac 24 sachets de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Choux rouges: $8.50 à $10.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $6.75 à $7.25 la caisse de 50 lb; les moyens $5.50 à $6.50 pour le sac de 50 lb; gros: $5.50 à $6.50 le sac de 50 lb.

Ciboulette: $3.50 à $4.00 pour 12 paquets.

Concombre de serre, sans pépin: petits: $6.00 à $6.50 la caisse de 12 unités; moyens: $7.50; gros: $8.50; ordinaires $11.00 à $12.00 la caisse de 24 unités.

Endives: $11.00 à $12.00 la caisse de 8 lb.

Épinards: $7.00 à $7.50 le boisseau; $6.50 à $7.00 la caisse de 12 sachets de 10 oz.

Germe de luzerne: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 sachets de 569 ml.

Laitue: Boston $7.00 à $8.0 la caisse de 16 unités; frisée, $7.50 à $9.00 la caisse de 24 unités; romaines, $7.50 à $8.00 la caisse de 16 unités.

Menthe verte: $6.00 les 12 paquets.

Oignons jaunes: gros, $6.50 à $7.00 le sac de 50 lb; moyens, $1.50 le à $1.75 sac de 10 lb, $6.50 à $7.00 le sac de 50 lb; $7.75 à $8.50 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; verts jeunes: $6.00 à $7.00 la caisse de 3 dz; verts jeunes glacés: $7.50 à $8.00 la caisse de 4 dz.

Pommes de terre: moyennes $4.25 à $4.50 le sac 50 lb; $2.00 à $2.10 le sac de 20 lb; $1.00 à $1.10 le sac de 10 lb; grosses, $5.50 le sac de 50 lb; $0.90 à $1.00 le 10 lb, le sac de 20 lb, $2.00 à $2.10.

Radis: $5.50 à $6.00 la caisse de 3 dz de paquets; $5.50 à $6.00 les 30 sachets de 6 oz ou les 12 sachets de 16 oz.

Rappini: $13.00 la caisse de 12 paquets.

Rhubarbe: botte de 12 paquets, $2.00 à $2.75.

Rutabaga: moyens, $10.50 à $11.50 le sac de 50 lb; gros, $4.00 le sac 50lb.

Tomates de serre: $7.50 à $8.00 la caisse de 8 lb.

Plants de légumes et de fleurs: $1.75 à $2.00 la caisse de 31x18 cm.

Pommes de terre en vente: 15,000.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

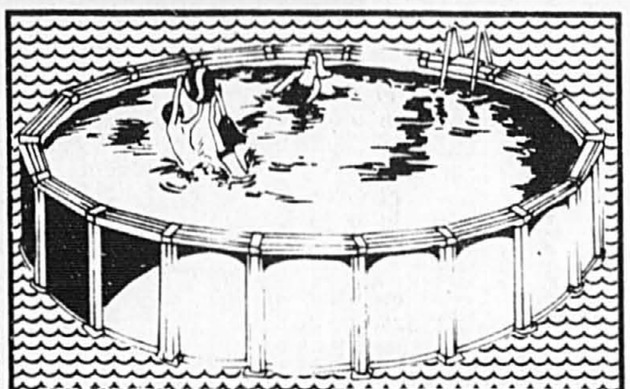
Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$1.1300
Allemagne O.	Mark	$0.4830
Ar. Saoudite	Rial	$0.3590
Australie	Dollar	$1.0850
Autriche	Schilling	$0.0685
Bahamas	Dollar	$1.2350
Bahrain	Dinar	$3.2772
Barbade	Dollar	$0.6195
Belgique	Franc	$0.024200
Bermudes	Dollar	$1.2350
Brésil	Cruzeiro	$0.0024
xBulgarie	Lev	$1.2777
Caraïbes	Dollar	$0.4610
Chine	Renminbi	$0.6375
xColombie	Peso	$0.0162
Danemark	Couronne	$0.1355
E.A.E.	Dirham	$0.3363
Espagne	Peseta	$0.00865
États-unis	Dollar	$1.2318
Fiji	Dollar	$1.2150
Finlande	Mark	$0.2220
France	Franc	$0.1610
Grèce	Drachme	$0.0148
Guyane	Dollar	$0.4125
Hong kong	Dollar	$0.1730
Hongrie	Forint	$0.0296
Inde	Roupie	$0.1275
Indonésie	Rupiah	$0.001275
Irak	Dinar	$4.2000
Irlande	Livre	$1.5350
Israël	Shekel	$0.0281
Italie	Lire	$0.000820
Jamaique	Dollar	$0.5100
Japon	Yen	$0.005170
Koweit	Dinar	$4.2100
Liban	Livre	$0.2947
Malaysie	Ringget	$0.5310
Mexique	Peso	$0.0087
Norvège	Couronne	$0.1700
N.-Zélande	Dollar	$0.8250
Pakistan	Roupie	$0.0990
Pays-Bas	Florin	$0.4320
xPologne	Zloty	$0.0142
Portugal	Escudo	$0.0120
xRoumanie	Leu	$0.2763
Royaume-U.	Livre	$1.8766
Singapour	Dollar	$0.5805
Suède	Couronne	$0.1615
Suisse	Franc	$0.5830
Tanzanie	Schilling	$0.1050
xTchécosl.	Couronne	$0.2040
Trinidad-T.	Dollar	$0.5170
xURSS	Roubie	$1.6869
Venezuela	Bolivar	$0.1175
Yougoslavie	Dinar	$0.0149

Les cotes sont en devises canadiennes.

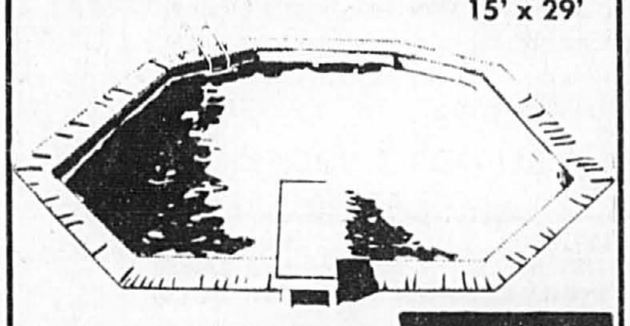
SERVICE GRATUIT
Chaque succursale est equipee d'un ordinateur d'analyse d'eau pour solutionner tous vos problemes d'eau... ou presque!

TRÉVI UN CHOIX L'EAUGIQUE !



PISCINE HORS-TERRE
comprenant: mur, structure, garantie 15 ans et équipement complet: filtreur, écumoir, échelle sécuritaire ou deck, nécessaire d'entretien, sable, plomberie, pôle télescopique, crochet et thermomètre.
18' diamètre $1130
24' diamètre $1299
GRATUIT TOILE SOLAIRE À l'achat d'une piscine hors-terre

PISCINE CREUSÉE OCTOGONALE 15' x 29'



Ce prix comprend: fond de béton, filtre de luxe 20'', pompe thermoplastique, sable pour filtre, échelle en acier inoxydable, trousse d'analyse, aspirateur, boyau 1½'', manche télescopique, puise à feuilles, drain principal, 2 retours, écumoir, support à manche.

GRATUIT TOILE SOLAIRE À l'achat d'une piscine creusée
PRIX L'EAUGIQUE $5 495
INSTALLATION INCLUSE

TOILE DE REMPLACEMENT
20 mil (épaisseur) pour piscine hors-terre:
15' Prix l'eaugique $99.95
18' Prix l'eaugique $119.95
24' Prix l'eaugique $179.95
15' x 30' Prix l'eaugique $179.95

TOILE SOLAIRE
À bulles
HORS TERRE: 16 pi. $34.95
18' $44.95 24' $74.95
21' $62.95 28' $102.95
16' x 25' $56.95 16' x 30' $64.95
CREUSÉE: 14' x 28' $79.95
16' x 30' $96.95 18' x 36' $129.95
16' x 32' $98.95 20' x 40' $159.95

B.B.Q.
GRILLE PORCELAINE
Réservoir non inclus, quantité limitée
BROSSE GRATUITE
Prix l'eaugique $119.95

NOUS ACHETONS RÉPARONS OU ÉCHANGEONS FILTREURS USAGÉS
(de toutes marques) (pieces en stock pour toutes marques de filtreurs)

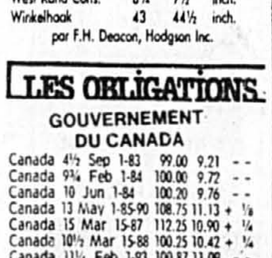
PRODUITS CHIMIQUES À PRIX L'EAUGIQUE!!



CHLORE Olin 100 lb $126.95
CHLORE Olin 100 lb $119.95
CHLORE STABILISE CONCENTRÉ 9.07 kilos Prix l'eaugique $54.95
50 lb $79.95
40 lb $59.95
25 lb $39.95
20 lb $33.95
ALGÉCIDE ACHETEZ-EN 1 AU PRIX RÉGULIER ET OBTENEZ LE 2e GRATUITEMENT
TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ 3" 200g
15 TABLETTES $27.95
25 TABLETTES $34.95
50 TABLETTES $62.95

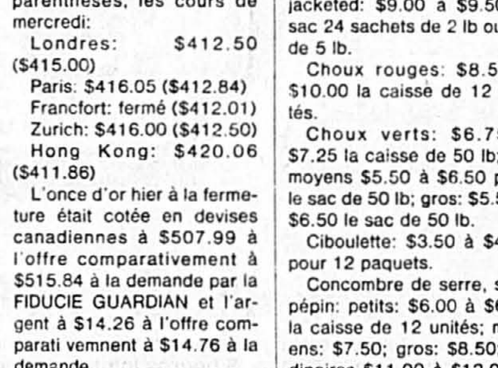
LES PISCINES Trévi
PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
LAVAL 515 boul. LABELLE FABREVILLE (Autoroute des Laurentides sortie 14) 622-9801
ST-LÉONARD 6876 JEAN-TALON E. VOISIN DU MAGASIN PASCAL (POUR PRODUITS CHIMIQUES RÉPARATIONS PIÈCES) 255-7014
GREENFIELD PARK 214 boul. TASCHEREAU 465-7701
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au vendredi: 8 heures à 21 heures
Samedi: 8 heures à 5 heures
Dimanche: 9 heures à 5 heures

SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA



M. Robert Després
Président du Conseil d'administration, L'Énergie Atomique du Canada Limitée, sera notre conférencier invité le 6 juillet, lors de notre
CONGRÈS NATIONAL R.I.A. qui se tiendra au QUÉBEC HILTON CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC les 6, 7, 8 juillet 1983
Le sujet de la conférence sera
«Le défi de l'innovation dans les mesures de rendement»
Les membres et les non-membres sont invités à s'informer à M. Roger Bédard, au numéro
661-7430

3495$



Un ordinateur IBM* complet à ce prix?
- UNITÉ DE TRAITEMENT IBM* 64K
- UNITÉ DE DISQUETTES IBM* 320K
- ADAPTEUR POUR MONITEUR ET GRAPHIQUE IBM*
- MONITEUR VERT AMDEK*
- SYSTÈME D'EXPLOITATION À DISQUE IBM* (D.O.S. 1.1)

certainement
*Marque déposée
OFFERT JUSQU'AU 30 JUILLET 1983
VENTE LOCATION SERVICE
DÉPOSITAIRE apple PARMIC IBM IBM Canada Ltée
2050 rue Metcalfe (près de Sherbrooke) Montréal

LE RELAIS DE VOS AFFAIRES



« Au Québec, par affaires et surtout par plaisir, j'opte pour les hôtels Auberge des Gouverneurs. »
MARCEL DIONNE
Vice-Président, U.A.P. Inc.
AUBERGE DES GOUVERNEURS
Réservations sans frais: 1-800-463-2820

Les vacances sont à l'HORIZON
AU NOUVEAU DOLLARD NEWMAN
PLYMOUTH CHRYSLER
8550, BOUL. NEWMAN, LASALLE 363-5000

CHOIX DE 140 HORIZON
Ex.: HORIZON 1983 Avec équipement spécial 7594,65$
L'équipement ne peut-être modifié. Transport et préparation en plus
P.S.—QUANTITÉ LIMITÉE et notre offre sera retirée lorsque notre inventaire sera écoulée.

de Michel Poirier





ÉQUIPÉE AVEC;
1. Sièges «premium» inclinables.
2. Accoudoirs en forme de bâton de hockey.
3. Volant sport.
4. Panneau pliant pour dissimuler le compartiment-bagages.
5. Appoints aux pare-chocs avant et arrière.
6. Lampe de compartiment-bagages.
7. Bouchon attaché au tuyau du réservoir d'essence.
8. Batterie sans entretien.
9. Servo-freins.
10. Horloge et totaliseur partiel.
11. Garnitures noires aux poignées de portes.
12. Dégivreur arrière électrique.
13. Phares à iode.
14. Miroir de vanité de pare-fenêtre de droite.
15. Moulure noire de ceinture de caisse.
16. Moulure noire de flanc de carrosserie.
17. Encadrement noir au haut des portes.
18. Lanières de frottement aux pare-chocs avant et arrière.
19. Roues de 13'' avec anneau décoratif et enjoliveur chromé.
20. Essuie-glaces à action intermittente.
21. Console de levier de vitesse.
22. Tableau de bord de type rallye.
23. Servo-direction.
24. Radio am/fm stéréo.
25. Moteur 2.2 litres.
26. Boîte de vitesse automatique.

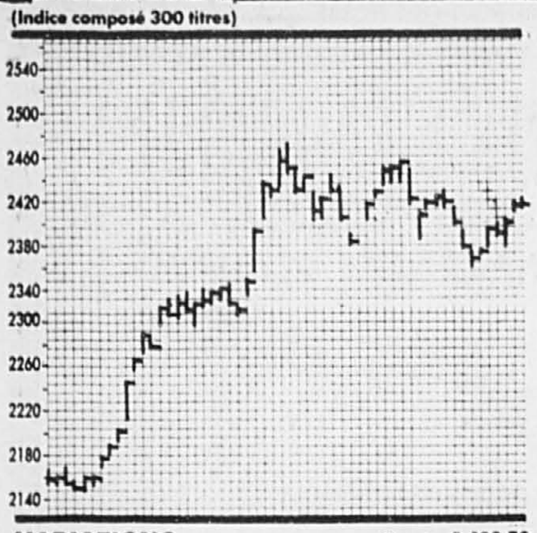
Protection sans frais 5 ans ou 80000 km
ANGRIGNON à 5 minutes du centre-ville.

Ajoutez un peu d'essence et ça roule.
En plus 346 voitures neuves de tous modèles en inventaire.
7,1L/100 km (ville/route)
52MI/GAL (ROUTE) 31MI/GAL (VILLE)
ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMB
SELON TRANSPORTS CANADA
VOTRE CONSOMMATION RÉELLE PEUT VARIER

Plymouth
Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.
L'AutoBail CHRYSLER
L'Autobail Chrysler, c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.
DU NOUVEAU DOLLARD NEWMAN... ÉVIDEMMENT!

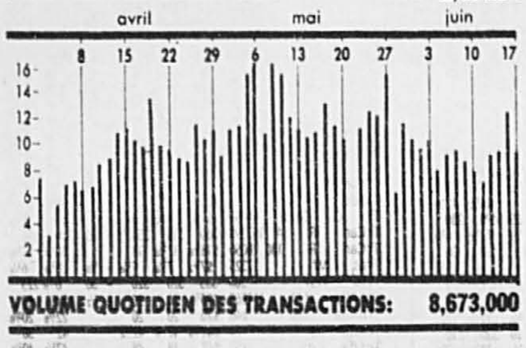
TORONTO

(Indice composé 300 titres)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: **2,422.52**
Fermeture: **2,416.90**
Bas: **2,414.54**



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 8,673,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2,416.90	+0.48
SERV. FINANCIERS	1,793.80	—4.50
MINES ET MÉTAUX	2,338.39	—14.90
PÉTROLES ET GAZ	3,539.22	+40.97
INDUSTRIELLES	1,842.82	+12.48

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net

A-B

A.G.F.M	1600	$11⅞	11¾	11¾	
AMCA Int	7635	$25½	24¾	24¾	- ⅜
Abitbi 10	831	$49¾	49¾	49¾	
Acklands	712	$17	17	17	
Adanac M o	5000	62	60	62	+ 2
Aero E o	21600	38	35	37	
Agassiz o	14167	199	191	199	- 1
Agassiz w	667	75	75	75	- 2
Agnico E	20860	$20½	19⅝	19⅝	
Agra Ind A	950	$13	12¾	13	+ ½
Aiguebel o	200	$13	13	13	- ⅜
Akaitco o	100	135	135	135	
Albany o	8300	131	130	130	- 1
Alf Energy	83025	$17¾	17⅛	17⅜	+ ¼
Alt Enr A	7700	$32½	32¼	32½	+ ⅜
Alcan	51800	$42½	41⅞	41⅞	- ½
Alcan w	32400	$14¼	13⅝	13¾	- ⅜
Algo Cent	500	$19	18½	19	+ ½
Algoma St	1355	$32½	32⅛	32⅛	
AStel p	250	$24½	24½	24½	
Algon	278	$24	24	24	
Algon pr	196	$20	20	20	+ 2½
Alum A	10600	$26½	26¼	26¼	+ ⅛
Alum B	see below				
Am Eagle o	15915	225	215	218	- 5
Andrs WA f	200	$27½	27½	27½	+ ¼
Ang CT 4½	200	$22	22	22	- ½
Ang CT 290	400	$29	28½	28½	- ½
Ang CT 315	100	$31¼	31¼	31¼	- ¾
Ang dGld o	290	155	155	155	- 10
Arbor A	100	$11½	11½	11½	+ ½
Arbor B f	1000	$11	11	11	
Argosy o	2000	40	40	40	
Argus	422	$9½	9	9½	- ⅜
Args 250 p	250	$24¾	24¾	24¾	
Argus B pr	200	$25½	25½	25½	
Argus C pr	1158	$6⅞	6¼	6⅜	+ ⅛
Argvli o	6300	300	300	300	
Asamera	42893	$43⅜	42¼	43⅛	+ 1⅛
Asbestos	802	$12	12	12	+ ¼
Astral f	1500	$9½	9	9	- ½
Atco I f	3330	$9½	9⅛	9¼	
Atco II	1100	$9¼	9¼	9¼	
Atco 11½	2700	$33¼	33	33	- ⅜
Att C Cap	8800	180	180	180	+ 5
Atlantis o	9600	78	74	74	- 4
Atlas Yk o	37700	37	31	37	+ 6½
Augmitto o	600	190	190	190	+ 5
BC Sugar A	1560	$19	19	19	
BC Sugar P	248	$12½	12½	12½	
BP Ret B	450	$13⅜	13¼	13¼	
BP Res	8212	$24½	24⅜	24½	- ¼
Bachelor o	3000	$7¾	7¾	7¾	- ¼
Bkrtlc	500	60	60	60	
Banister C	500	$8⅜	8⅜	8⅜	- ⅛
Bank BC	1359	$19	19	19	+ ⅜
Bk BC 228	100	$24	24	24	- ¼
Bank Mtl	18934	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅛
Bk Mtl 285	11140	$35¼	34⅜	34⅝	- ⅜
Bk Mtl 250	6305	$32¼	32	32	
Bk Mtl w	3200	$9	8¾	8¾	- ¼
Bank N S	6451	$42	41½	41½	- ½
Bankeno o	284	265	265	265	
Bankeno w	5060	45	45	45	+ 14
Barbcon A	300	$5⅝	5½	5½	- ⅛
Barbcon B	400	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Barrick	35850	170	165	170	- 3
Basic Res o	10925	40	40	40	+ 2
Baton A f	10550	$14½	14¼	14½	
Baton B	6250	$14¼	14¼	14¼	
Beauty C o	5233	375	365	375	+ 10
Bell Can	127077	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅜
Bell C pr	300	$26⅛	26¼	26⅜	
Bell 1.80	1000	$26½	26½	26½	+ ⅛
Bell 1.96	700	$32⅝	32½	32⅝	+ ½
Bell 2.05	600	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Bell 2.70	37205	$30⅞	30⅜	30⅞	+ ¼
Bl Hawk o	500	22	22	22	- 1
Black Phot	1000	$16	15¾	15¾	
Blake Res o	9000	42	40	42	+ 7
Bluesky	5700	395	380	395	- 5
Bombdr B f	200	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Bonza O	5212	375	370	370	- 5
Bow Valy	47546	$25⅞	25¼	25⅜	
Bow Vly 7	600	$88¾	88¼	88¼	
Bow Vly 205	4900	$36	35¼	35½	+ ¼
Bow Vly 200sec	below				
Bow Vly R	11200	$7⅞	7¾	7¾	
Bralor Res	400	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Bralor 8.75	500	$21¾	21½	21½	+ ⅜
Bremalea	18400	$14	13⅞	14	
Brscade p	6691	$39½	39⅛	39½	+ ⅛
Brascan A	6455	$33⅛	33	33	+ ¼
Brscn 8½	900	$24¾	24	24¼	- ½
Brscn 1981	2000	$27⅛	26¾	27⅛	
Brkwater o	28300	$10¾	9⅞	10	- ½
Brenda M	200	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
Bright A	100	$20½	20½	20½	- ½
Brinco	1710	360	355	360	
Brinco p	1156	450	430	450	+ 10
Br Am Bnk	28	$20	20	20	
BCFP	15737	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
BC Res	55595	370	360	365	
BC Res p	3150	$28⅞	28½	28⅞	+ ⅛
BC Phone	22100	$19⅝	19½	19⅝	
BCPh 4½ p	300	$43	43	43	- ½
BCPh 4½ p	300	$42½	42½	42½	- 1
BCPh 4¾ p	220	$47¼	47¼	47¼	
BCPh 4.84	700	$13½	13	13½	+ ⅞
BCPh 5.15	115	$50½	50½	50½	
BCPh 5¾ p	125	$54	54	54	- 1
BCPh 6.80	400	$72	72	72	- ½
BCP 7.04 p	1485	$75¼	75¼	75¼	- ½
BCP 10.16 p	915	$25½	25½	25⅝	+ ⅛
BCP 11.24 p	1990	$29½	29½	29⅝	+ ⅛
Broulan	2500	140	140	140	
Brunswrk	1030	$18⅜	18⅜	18⅜	- ⅛
Budd Can	630	$9¾	9¼	9⅜	- ⅛

C

CAE	23600	$12⅛	11¾	12	+ ¼
CCL Ind	4700	$12¼	12	12	- ¼
CIL	700	$27	27	27	
CME Res o	500	117	117	117	- 3
Cableshar	3500	360	350	360	+ 10
Cabre o	15800	270	261	269	+ 4
Cad Frv	55200	$8½	8¼	8¼	- ⅛
Cad A	148729	$8	8	8	+ ⅛
Cad Frv w	26000	385	365	365	+ 5
Calvrt DA f	6400	250	250	250	
Calvrt D B	500	285	285	285	+ 10
Calvert o	5500	60	58	59	- 3
Camel O G	12494	299	290	299	+ 4
Camflo	17700	$13⅛	12¾	12⅞	- ¼
Camp RL	44770	$37	35¾	35¾	- 1¼
Camp Res	9505	$14⅜	14⅛	14⅜	- ⅛
Cam Res p	9090	400	395	400	+ 20
Cam Res w	2200	185	170	185	+ 5
Campeau f	5900	$19⅝	19¼	19½	
CCem ex p	3304	$14	13¾	14	+ ¼
C Cem 6½	2175	$12½	12¼	12½	+ ¼
CCem 2 p	4000	$17½	17⅛	17¼	- ½
CDC f	1714	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
CDC pr B	1138	$102	102	102	
CDC 1980	25920	$15½	15⅜	15⅜	- ⅛
C Nor West	11100	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
CanP Ent	21485	$24	23¾	24	
C Packrs	1004	$42½	42	42½	+ ¾
CS Pete f	2200	465	460	460	- 15
Can Trust	11900	$40	38¾	38¾	- 1¼
C Trust 11	25500	$23½	23	23	- ¼
CTr w	200	$18¾	18¾	18¾	- 1¾
CTrust w A	10400	$18½	17¾	17¾	- ⅜
C Tung	500	$17¼	17⅛	17¼	
Canadex o	6500	137	126	130	- 10
C Arrow o	3000	72	70	70	- 2
CC Man Y	16000	$19	19	19	
C Found pr	1000	$10¾	10¾	10¾	- ⅜
CGE	222	$60	59½	59½	
CI Bk Com	50334	$33¾	33½	33½	+ ⅛
CIBC 250 p	3850	$27¼	27	27¼	+ ⅛
CIBC 2.05 p	26850	$27½	27¼	27⅜	- ⅛
CIBC 35625	10800	$32½	32⅜	32½	+ ⅛
CIBC w	1600	$12	11¾	11¾	- ½
C Marconi	3875	$85¾	84	84½	- 2
CNat R	73700	250	220	222	- 17
C Nat 8.50	1000	$14¾	14¾	14¾	- ⅛
C Occidental	5814	$24	23⅝	23¾	+ ¼
CP Ltd	41467	$46½	45⅞	46⅜	+ ⅜
CPL A p	700	$8¾	8¾	8¾	
C Reserve	2800	$24¾	24¾	24¾	
CUtil A f	1439	$13⅛	12¾	12¾	- ¾
CUtil 6 pr	250	$59½	59½	59½	
CU 10¼	1100	$25½	25⅛	25½	+ ⅛
CUtil 2nd D	1600	$27½	27	27½	+ ½
CUtil 2nd F	32200	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	1250	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
CUtil 2nd H	17250	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
CWN 5½ p	800	$11	11	11	
C Wrld	3700	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
C Wrldwd p	4650	$22¾	22	22¼	+ ¼
Canbra	2300	$8	8	8	
Canray o	500	39	39	39	
Canron A	1800	$14⅜	14½	14½	- ¼
Canuc o	5700	64	59	60	+ 1

D-G

Daon Dev	369214	243	235	235	- 5
Daon A f	120	170	170	170	- 25
Daon 8¾ p	2400	190	180	180	- 10
Dejour o	5000	62	62	62	+ 2
D Eldona o	4510	54	52	52	- 2
Delhi Pac o	96300	42	39	40	- 3
Denison	2286	$40⅝	40½	40⅞	- ¼
Develcon	6450	$22½	21⅞	22⅜	+ ½
Dicknsn A f	15632	$6⅞	6½	6¾	- ⅛
Dicknsn B	1057	$6⅞	6⅜	6⅜	
Digitech	20200	64	60	60	- 4
Discovry f	400	245	240	240	
Dofasco A	5770	$49¼	48⅞	49	
Dfs 4¾	450	$51¾	51¼	51¼	
Dfs 235	200	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Dofasco wt	12620	$12¾	12½	12½	
Doman I	9568	$10⅜	9¾	10⅜	+ ¾
Dome Cda	55352	$5¾	5½	5½	- ⅛
Dme Cda w	3300	11	10½	11	+ ½
Dome Mine	41530	$23⅜	22¼	22⅜	- 1⅛
D Pete	107663	$6	5¾	5⅞	- ⅛
DPete A p	1010	$14½	14	14	
D Pete w	43161	11	10	10	- ½
D Explor o	10500	99	97	99	+ 2
Dom Store	110	$18¾	18¾	18¾	
D Textie	660	$18¾	18¾	18¾	- ¼
Domfar	3254	$26⅜	26¼	26¼	- ⅛
Domfar pr	650	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
Dorsef	500000	36	33	33	- 6
Dr Mc C A	300	$7⅝	7⅜	7⅜	- ⅛
Drm P	316250	74	66	69	- 5
Dunraine o	3000	95	90	95	+ 10
Du Pont A	18900	$26¾	26	26¾	+ ½
Dylex Ltd	100	$25	25	25	+ 2½
Dylex A f	2415	$19	18¾	19	+ ¼
Dynamar	9300	153	145	153	+ 2
Dynex A	14500	74	70	74	- 1
E-L Fin	2900	$19	18¾	19	+ ¼
East Sul	2500	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Eaton A	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Echo Bay o	7860	$13½	12¾	12⅞	- ⅜
Echo B 300	600	$21¾	24⅛	24⅛	- ¼
Echo 1986 w	1670	$6¼	6	6¼	+ ¼
Echo 1987 w	6700	$5⅜	5⅜	5⅜	- ⅛
Echo 1988 w	3700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Echo 1989 w	1700	$5⅜	5½	5½	- ⅛
Ego Res o	1000	56	56	56	+ 2
Elcthom X	2005	$7¾	7½	7¾	- ⅛
Elcthm Y f	910	$7½	7½	7½	- ⅛
Elks	3600	285	245	285	+ 35
Emco	445	$15	15	15	+ ½
Empire A f	400	$14	14	14	
Energy R o	1000	116	116	116	- 4
Epitek	5050	145	142	142	- 2
Equity Svr	5200	$16⅞	16½	16½	- ⅜
Extnd	1050	$14⅜	14⅛	14¼	- ¼
Ext A f	500	$14⅜	14½	14½	- ¼
FCA Intl	1892	$18⅜	17⅞	18⅛	+ ¼
Flbrdg	3181	$75¼	74¼	74¼	- ¾
Flcnbrdg w	10800	$27¾	27½	27¾	+ ⅜
Fathm Oco	22100	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Fed Ind A	1300	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅜
Firan	13300	205	200	202	+ 2
F Calgary o	7000	136	130	130	- 5
F Calgry p	500	$8	8	8	
F City Fin	2800	$20½	20¼	20¼	
F Cty Tr D	700	$8½	8½	8½	
Foodex p o	390	165	165	165	+ 13
Ford Cnda	875	$59	57½	57½	- ½
Fraser	100	$17¼	17¼	17¼	- ½
Fruehauf	1600	$16	15⅞	16	+ ⅛
GB Auto o	5100	$14½	14¼	14½	+ ¼
Gaitaco	200	300	300	300	
Gaitaco w	500	75	75	75	
Galveston	1500	175	175	175	
Gandalf	4150	$14⅜	14½	14½	- ¼
Gane	13014	87	75	75	- 14
Garbell p	1400	480	465	465	
Gaz Metr	1800	$7⅛	7	7⅛	
Gaz 15 p	100	$30½	30½	30½	+ ¾
Geac Comp	7450	$23¼	23	23	- ¼
Gendis A	8145	$17⅜	17	17	- ⅜
G Lease o	500	$6¼	6¼	6¼	- 1
GMC	1635	$88	86⅜	87	- 2½
GMC	see below				
Genstar L	94983	$34⅜	33⅜	34⅜	+ 1¼
Gnstar 2.35	14050	$36⅞	35½	36¾	+ 1¼
Geocrude	61322	305	290	293	- 7
Giant Yk	5500	$26⅞	26½	26¾	+ ½
Gibraltar	14300	$12⅛	12	12	
Glenayre	20350	$11¾	11	11½	- ¼
Glencair o	1000	60	60	60	
Goldale A f	3700	485	465	475	
Goldlund o	26650	159	150	155	+ 5
Goodyear	200	$29	29	29	- 1
Gowgnda o	30525	310	292	297	- 13
Grafton A f	14859	$19	18¾	19	
Grandma	11038	225	210	225	+ 15
GL Nickl o	500	56	56	56	+ 4
GL Forest	300	$87½	87	87½	+ 1½
GN Fin	200	$6	6	6	
GW Steel A	1300	180	173	173	- 7
Grenwich o	17500	210	200	210	
Grenwch w	12000	33	25	26	+ 6
Greyhnd C	2200	340	325	340	+ 15
Greyhnd	1200	$27⅜	26¾	26¾	- ¼
Guar Tr p	100	$16	16	16	
Gulf C	158524	$17¼	16¼	17⅛	+ 1
Gulfstrm o	900	143	143	143	- 2

H-L

HCI A f	9200	111	107	107	+ 3
HCI Hldg B	3500	110	108	110	+ 5
HCI Hld w	2600	8	8	8	
HCI w B	2300	13	8	13	
Hale Res o	500	91	91	91	+ 1
Haley	10600	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
H Group A	4000	360	360	360	
Hardee	1300	110	105	105	- 5
Hrding A f	850	200	195	200	+ 10
Harris A f	1100	$8	7¾	8	+ ¼
Hfleigh A o	420	125	125	125	
Hawker	4050	$18⅞	18½	18½	
Hawker pr	220	$55¾	55¾	55¾	
Hayes D	300	$12½	12½	12½	
Hees Intl	200	$12½	12½	12½	
Heritage	100	$17	17	17	+ ½
Heritag A f	3350	$16½	16⅜	16½	- ¼
Highfield A	1000	195	195	195	- 5
Highwod o	18200	350	340	340	
Howdn DH	100	$11	11	11	
H Bay Mng	5355	$17	16⅝	16⅝	- ⅛
H Bay Co	7154	$24¼	24	24⅛	
HBC A p	4234	$18	17¾	17⅞	- ⅛
HBC B p	10200	$33½	33⅛	33⅜	+ ¼
Husky Oil	75230	$17⅞	17⅜	17¾	
Husky 13 p	7270	550	490	490	+ 65
Hydra Ex o	10110	70	70	70	
IU Intl	808	$30⅛	29⅝	29⅝	- 1
Imp Oil A	66532	$35⅝	34¾	35½	+ ⅞
Imp Oil B	21	$34½	34½	34½	
Inca o	14650	$7⅜	7⅜	7½	
Inco	27946	$18½	18⅛	18⅜	
Inco 7.85	200	$19¾	19¾	19¾	
Inco wt	2900	$7⅞	7¾	7¾	
Indal	1500	$10⅛	10	10	
Industmin	200	$15	14¼	15	+ ½
Inland Gas	1670	$16	15¾	16	+ ¼
Inland G p	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Inter-City	1570	$12⅜	12⅜	12⅜	- ⅛
Intrmetco	400	$11	10⅞	10⅞	
IBM	1090	$149⅞	148⅜	148⅜	- 2⅝
IBM	see below				
Intl Thom	4300	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
Intpr Pipe	19304	$28¾	28⅜	28½	
Ipsco	100	$26	26	26	+ ⅛
Inverness	4000	$5¼	5½	5⅜	- ⅛
Iron Bay T	600	$5½	5¼	5½	
Irwin Toy	1518	$10½	10⅜	10⅜	
Irwin Toy f	1160	$8¼	8	8	- ¼
Island Tel	1300	$20	19¾	19¾	- ¼
Ivaco A f	4000	$16¼	16⅛	16¼	
Ivaco D p	800	$25¼	25¼	25¼	- ¼
JQ Res o	2400	52	52	52	+ 2
Janoc	114740	$11½	11½	11½	+ ⅜
Jannock B	980	$11	10⅞	10⅞	
Janock wt 2	5500	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Jofre o f	12000	47	47	47	- 1
Jonpol	12500	200	190	190	- 10
Jorex o	8600	36	34	35	- 1
Joutel o	8550	94	93	94	+ 1
Kam Kotia	2075	250	250	250	
Keg A f	2767	480	475	475	
Keg w	16400	200	190	200	+ 10
Kelly DA f	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Kelsey H	400	$24⅝	24⅜	24⅝	- ⅜
Kerr Add	900	$19	18⅜	18⅜	- 1¼
K Anacon o	266	93	93	93	
LK Res A f	3200	250	250	250	
LK Res B	2750	275	225	225	- 25
Labatt A	4078	$42⅞	42½	42¾	+ ⅛
Lab Min	300	$47	46	47	+ 1
Lac Minrls	39433	$29⅜	29	29	
Lacana	17050	$10⅜	10⅛	10¼	- ⅛
Lafarge	1001	$14¼	14¼	14¼	
Laidlaw A	12400	$22¾	22¾	22½	
Laidlw B f	15200	$22½	22⅜	22½	+ ⅜
LOnt Cem	970	$8⅜	8	8	+ ⅜
L Shore	1900	$47⅜	47½	47⅜	
Lanpar	5650	$7⅛	7	7	
Larder o	2000	75	75	75	
Laurasia o	7500	46	46	46	
Lava Cap o	2300	245	236	236	- 9
Leigh Inst	9205	$5¼	5⅛	5⅛	- ⅛
Liberian	356	150	150	150	+ 10
Linear T	3200	$9	8⅜	8⅞	+ ⅜
LL Lac	2544	$36	35	36	+ 1½
Loblaw Co	28510	$11⅛	11⅛	11⅛	
Lob Co pr	100	$25½	25½	25½	- ⅜
Lob Ltd Ap	2050	$15⅞	15⅜	15⅜	- ¼
Lob Ltd Bp	235	$15¾	15¾	15¾	
Lochel A f	9400	138	132	132	+ 2
Lochiel B	6400	127	120	126	+ 1
Lumonics	3235	$28⅛	28	28¼	+ ⅛
Lynx w B	10000	60	60	60	

M-O

MDS H A	400	$29	28½	28½	+ ½
MDS B f	5217	$28⅛	28	28	- ¼
MICC	100	$8¼	8¼	8¼	
MICC 8⅜	1000	$18¼	18¼	18¼	
Micc 8 p	100	$23½	23½	23½	
MPG Inv	49200	$7¾	7½	7½	- ½
MSR Exp	6800	$6½	6⅜	6½	- ⅛
Mcknz	1500	$14½	14⅜	14½	+ ¼
Mclan H X	26170	$14⅜	14⅜	14⅜	- ⅛
Mcln HY f	570	$13⅜	13½	13½	- ⅛
Macmillan	3964	$31¼	31⅛	31⅜	
Mcmiln 200	2300	$26¼	26¼	25¾	
Mcmiln 208	10400	$26¼	25¾	26¼	+ ¼
Macquest o	2500	104	100	100	
Madeline	5568	60	58	58	- 2
Magna A f	5500	$12	12	12	
Magna B	200	$12¼	12¼	12¾	+ 1
Magnetcs	2227	69	64	68	
Maislin f	1300	160	140	160	+ 10
Maistc Wil	100	435	435	435	- 20
Mrtme El p	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
Maritime f	2581	$33¾	33⅜	33¾	+ ¼
Mark Sponc	12071	$14	13¾	14	+ ¼
Mark Wrk f	7600	150	145	145	
Mascot G o	300	165	155	155	- 5
Mass Fer	35118	$6¼	6	6	- ⅛
Mas F A	2200	$11½	11	11½	+ ½
Mas F B	1900	$11½	10⅞	11½	+ ½
Matchan o	13500	36	34½	36	+ 2
Maynard o	900	350	350	350	+ 10
McAdam o	31700	44	34	44	+ 12
McChip	400	115	115	115	
McGraw H	500	$16½	16½	16½	+ ½
Mc Intyre	500	$36	36	36	+ ½
Melcor	1000	$8¾	8¼	8¾	+ ⅛
Mentor	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Mercantil	2050	$21	20¾	21	+ ½
Mercntl 1	see below				
Merland E	2001	$5¾	5½	5½	
Merland p	900	$17½	17¼	17¼	- ¼
Meston o f	2000	155	155	155	
Metalore	1000	335	330	335	+ 10
Mex LP	184	140	140	140	
Midcon	200	350	340	340	- 20
Mikes Subs	500	265	265	265	+ 5
Minrl Res	18100	175	170	175	+ 1
Mitel Corp	55835	$18½	18¼	18½	
Mobil Corp	see below				
Molson A f	35154	$42⅜	42	42	- ⅜
Molson B	200	$41¾	41¾	41¾	+ ⅛
Moneco A f	475	$13⅛	13	13⅛	
Moneta o	3000	105	105	105	
M Trsco A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Moore	16260	$58⅛	57¾	58	
Morgan o	5117	340	315	315	- 25
Morisn	7100	295	285	290	- 5
Murphy	400	$20⅝	20⅜	20⅝	+ ⅛
NBU Mine	2100	110	110	110	
NSR Res o	12100	35	35	35	- 1
Nabu o	25900	$6¼	6	6¼	+ ¼
Nahanni o	3200	45	40	45	+ 6
Nat Bk Can	5910	$12⅜	12⅜	12½	
Nat Bk cv	300	$35	35	35	
Nat Bk 15	600	$31½	31¼	31½	+ ¼
Nat Pete o	235	37	37	37	
Nat Sea A	708	$11¼	11¼	11¼	- ¼
Nat Trust r	43435	61	60	60	
Nearctic o	25700	83	82	83	- 2
Neomar	1000	142	142	142	
NB Tel	537	$26⅜	26	26	
N Kelor o	6500	36	35	35	+ 1
N York Oil	1025	165	165	165	+ 6
Nfl CapA f	7300	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Nfld Cap B	700	$7	7	7	
Nfld LP A	267	$28⅞	28⅜	28⅜	+ ¼
Nfld Tel	1135	$13¼	13⅛	13⅛	- ⅛
Nfld Tel

TORONTO (Revue de la semaine)

A-B

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1983 Haut	1983 Bas
A.G.F.M		4800	$11⅞	11	11¾	+ ¾	12¼	6⅝
AMCA Int		44220	$25⅞	24¾	24¾	- ½	27¼	18¾
Abti Prce		3155	$23¾	23	23¾	+ ¾	25	18
Abitbi	7½p	600	$36½	36	36½	- ⅛	39	33
Abitbi	10	6849	$50	49½	49¾	- ½	50½	44
Acklands		4394	$17⅛	16½	17	+ 1	17⅝	10⅞
Acklnd	2p	150	$15½	15½	15½	+ ½	15½	10¼
Adanac	M o	5500	62	60	62	- 4	90	53
Aero	E o	69100	40	35	37	- 3	125	35
Agassiz	o	54947	207	190	199	+ 6	225	155
Agassiz	w	3368	80	75	75		125	70
Agnico	E	61364	$20⅛	19¼	19⅝3		21	14⅛
Agra Ind	A	6150	$13	12	13	+ ⅜	13¾	9¾
Aiguebel	o	1050	$13⅜	12½	13		14¼	8
Akaitco	o	1700	135	125	135	+ 5	149	89
Albany	o	59100	131	125	130	+ 9	140	101
Alt Energy		206430	$17¾	17	17⅝	+ ½	17⅝	13⅜
Alt Enr	A	48400	$32½	32⅛	32½	+ ¼	33½	29½
Al Enr	1125	1400	$36⅜	35⅞	36⅜	+ ⅝	39¾	31⅜
Alta Nat		100	$26½	26½	26½		29	22½
Alcan		268107	$42	40⅛	41⅞	+ 1⅞	43¼	32⅛
Alcan	w	188105	$14⅜	12⅞	13¾	+ 1	14⅜	7⅛
Algo Cent		935	$19	18	19	+ 1¼	20⅛	14½
Algoma	St	192986	$32½	31¼	32⅛	+ ⅝	33½	24¾
Algoma	St p	1250	$24½	24½	24½		25	19½
Algon	Merc	378	$23	23	23		24	20
Algon	pr	196	$20	20	20	+ 2½	20	14
Alum	A	67190	$26½	26	26¼	+ ¼	27	22¾
Alum	1st p	2500	$25¼	25	25	- ½	26⅛	22
Alum	B see	below						
Am	Eagle o	226833	230	200	218	+ 8	230	140
Am	Leduc	32200	33	31	31	- 3	53	26
Andrs	WA f	1050	$28¼	27¼	27½	- ½	29	21
Ang	CT 4½	310	$22½	22	22		23	19½
Ang	CT 290	560	$29	28½	28½	- ½	32	24
Ang	CT 315	290	$32	31¼	31¼	- ¼	32½	27
Ang	dGld o	4200	165	155	155	- 10	180	95
Ang	UDev o	200	150	150	150	+ 5	185	105
Anthes		18000	47	43	43	- 3	65	35
Arbor	A	2500	$11½	11	11½	+ ¼	11½	7
Arbor	B f	13125	$11	11	11		11¼	7½
Argosy	o	7016	40	40	40		54	25
Argus		910	$9⅞	9	9½		10	6
Args	250 p	175	$25	25	25		25½	21½
Args	260 p	235	$25¾	25¾	25¾		26½	22¼
Argus	B pr	435	$25½	25½	25½	- ½	28	21¼
Argus	C pr	5890	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜	6⅞	475
Argyll	o	19500	305	295	300	+ 5	365	195
Asamera		144834	$43⅜	40	43⅛	+ 2⅜	43⅜	16¼
Asbestos		1683	$12	11¾	12	+ ⅛	14	9½
Asoc	Porc o	993	450	440	450	+ 10	8⅛	425
Astral	f	17520	$9½	8⅜	9	+ ⅛	10	430
Atco	I f	13510	$9½	9⅛	9¼	- ⅛	11½	8½
Atco	II	12425	$9½	9¼	9¼	- ¼	11¼	8⅜
Atco	11½	43385	$33¾	32½	33	- ¼	35	30
Atl	C Cop	28842	180	165	180	+ 25	180	115
Atlantis	o	78100	80	74	74	- 3	94	61
Atlas	Yk o	101671	37	30½	37	+ 2	53	30½
Atlas	w	13100	4	4	4	- 2	15	1
Augmitto	o	11500	200	185	190	+ 4	315	140
Ato	Hard A	5300	$11¾	11	11¾	+ ½	12	7½
BC	Sugar A	7260	$19	18¼	19	+ ¾	20½	15¾
BC	Sugar P	248	$12½	12½	12½		12	10
BP	Ref B	8375	$13⅜	13¼	13¼		13½	12⅜
BP	Res	27127	$24¾	24⅛	24½		24¾	17½
Bachelor	o	28900	58⅛	73¼	73¼	- ¼	93¼	65⅜
Bakerlalc	o	1500	60	60	60		70	49
Banister	C	3008	$9	8⅝	8⅝	- ⅛	10½	8
Bank	BC	8514	$19½	18⅝	19		21½	16¾
Bk	BC 228	400	$24¼	24	24	- ¼	25¼	20
Bank	Mtl	248306	$30¾	29¼	29¾	- ⅜	33⅜	24¾
Bk	Mtl 285	35812	$35½	34⅛	34⅝	- ¾	37⅜	30⅝
Bk	Mtl 250	76555	$32¾	31¼	32	- ⅛	34⅞	25⅞
Bk	Mtl w	57825	$9⅝	8½	8¾	- ¼	11⅞	5½
Bank	N S	132147	$42¾	41½	41½	- 1¼	45⅞	31¾
Bankeno	o	11684	310	290	290	- 15	325	195
Bankeno	u	600	430	420	420	- 40	490	340
Bankeno	w	15860	45	31	45	- 5	140	23
Barbcon	A	400	$5¾	5½	5½	- ¼	5¾	260
Barbcon	B	400	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛	5⅜	300
Barrick		203475	184	165	170	- 3	210	165
Barymin	o	34300	18	12	15	- 3	31	10
Basic Res	o	104475	42	38	40	+ 1	300	10
Bathrst	p	550	$10½	10	10½	+ ¼	10¾	8½
Baton	A f	16350	$14¾	14¼	14½	- ¼	15	12¼
Baton	B	7450	$14¼	14¼	14¼	- ¼	15¼	12⅛
Bay	Mills	600	$8¼	8	8¼		8¼	6
Beauty	C o	158466	375	350	375	+ 10	375	290
Becker	B p	200	$19	19	19		19	16¼
Bell	Ent	632514	$26⅞	26	26⅞	+ ½	28⅛	22⅛
Bell	C pr	2520	$26½	26	26⅜	+ ⅜	27	22
Bell	1.80	7500	$20¾	20¼	20½	+ ¼	23¼	17½
Bell	1.96	3220	$32⅜	32	32⅜	- ⅜	33¾	27
Bell	2.05	14550	$26¾	26	26¾		28⅛	22¼
Bell	2.70	150435	$30⅞	30⅛	30⅞	+ ⅞	32⅛	26½
Bl	Hawk o	500	22	22	22	- 1	39	17
Black	Phot	22752	$16	15	15¾	+ ⅞	18¾	10¾
Blackwod		1100	340	335	335	+ 5	370	230
Blake	Res o	68200	42	35	42	+ 7	69	33
Bluesky		38630	400	380	395		420	270
Bluesky	pr	4600	$5	485	5	- ¼	5¼	385
Bomac	A f	800	$5	460	5		7¾	450
Bombdr	A	269	$15½	15	15½		17	12¾
Bombdr	B f	425	$15¾	15⅜	15¾	- 1¼	17	10¾
Bonanza	Oil	6177	375	350	370	+ 10	5⅛	335
Bow	Valy	259440	$25⅞	23¾	25⅜	+ 1⅜	25⅞	15½
Bow	Vly 7	3521	$88¾	83	88¼	+ 6¼	93	62
Bow	Vly 205	24595	$36	34¾	35½	- ⅛	36	25
Bow	Vly 200 see	below						
Bow	Vly R	19300	$7⅞	7½	7¾	+ ⅜	8⅞	435
Bralor	Res	151840	$6¾	6	6⅛	- ⅛	7⅛	440
Bralor	8.75	12200	$21¾	21½	21½	+ ⅛	23⅛	19¾
Bramalea		249274	$14	13½	14	+ ¼	15	8⅛
Brscade	p	114915	$39⅞	39	39½	+ ¼	39⅞	31⅜
Brascan	A	107984	$33⅛	31⅛	33	+ 1⅜	33⅞	19⅜
Brscn	8½	2300	$25	24	24¼	- ¼	26¼	19⅛
Brscn	1981	4500	$27⅞	26¾	27⅛	- ¼	27¾	24¾
Brkwater	o	158398	$10⅞	9⅞	10		12⅝	225
Brenda	M	2200	$17¼	17	17⅛	+ ⅛	19¾	11
Bright	A	150	$20½	20½	20½	- ½	21½	16¼
Brinco		16766	380	355	360	+ 5	400	268
Brinco	p	3237	450	430	450		485	410
Br Am	Bnk	270	$20	20	20		21½	15⅜
BCFP		111353	$13⅜	12¾	13⅜	+ ½	14¾	8⅜
BCFP	pr	260	$30¼	30¼	30¼		30½	25
BCPack	A f	210	$30¾	30¾	30¾		32	32
BC	Pack B	210	$34¾	34¾	34¾		36½	31
BC	Res	179325	395	360	365	- 25	475	256
BC	Res p	20670	$29	28¼	28⅞	+ ⅜	30¼	24⅜
BC	Phone	95615	$19⅝	19¼	19⅝	+ ⅛	21½	17⅛
BCPh	4⅜ p	400	$43½	43	43		44	35⅞
BCPh	4½ p	625	$43½	42	42½	- 4½	49	37½
BCPh	4¾ p	1060	$48¾	48½	48½	+ 1	48¾	41
BCPh	1956	100	$47	47	47		50	41
BCPh	4.84	1300	$13½	12⅝	13½	+ ¾	13½	10
BCPh	5.15	1565	$50½	50½	50½		53	42½
BCPh	5¾ p	135	$54	54	54	- 1	60	49
BCPh	6 pr	275	$56¾	55¾	55¾		64	52
BCPh	6.80	1470	$17½	17	17		19	15
BCP	7.04 p	2150	$18¼	17¾	17¾	- ¼	20	15½
BCP	10.16 p	1943	$25⅜	24¾	25⅛	+ ⅜	28	23½
BCP	2.32 p	108	$40	40	40	+ 3½	40	36½
BCP	11.24 p	5850	$29½	29	29½	+ ½	30⅛	26½
Broulan		10034	145	140	140	- 6	165	133
Brunswk		30069	$18¾	17¾	18⅛	+ ⅜	19	13½
Budd	Can	8270	$9½	9⅛	9⅜		10	7⅞

C

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1983 Haut	1983 Bas
CAE		93356	$12⅛	11⅞	12	+ ½	12¼	9
CCL	Ind	5000	$12½	12	12		14	6⅞
CIL		5285	$27⅜	27	27	- ½	30½	22⅛
CME	Res o	12400	122	117	117	- 5	132	65
Cableshar		20100	385	350	360	- 20	5⅞	350
Cabre	o	142300	270	236	269	+ 29	270	160
Cad	Frv	382349	$8¾	8¼	8¼	- ½	10⅛	7½
Cad	Frv A	170124	$8	7⅞	8	+ ⅛	8½	7
Cad	Frv w	132603	390	360	365	- 20	475	360
Calvrt	DA f	10400	255	250	250	- 1	295	155
Calvrt	D B	500	285	285	285	+ 10	300	210
Calvert	o	22000	62	58	59	+ 1	105	40
Camel	O G	70813	300	275	299	+ 24	350	251
Camflo		28800	$13¼	12¾	12⅞	- ¼	18¼	10½
Camp	RL	254007	$38½	35¾	35¾	- ⅞	41¼	26
Camp	Res	84706	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼	14⅝	13⅜
Cam	Res p	24790	425	375	400		425	375
Cam	Resw	10450	200	170	185	+ 10	211	90
Campeau	f	382530	$19¾	18½	19½	+ ½	19¾	8¼
Camreco	o	5300	97	92	92	- 7	165	66
CCem	ex p	14384	$14½	13¼	14	+ ⅜	17	12½
C	Cem 6½	3900	$12½	11¾	12½	- ¼	14½	10⅞
CCem	2 p	22872	$18	16⅜	17¼	+ ¾	20	15
CDC	f	7044	$8⅜	8½	8⅜	- ⅛	9⅞	5⅜
CDC	pr B	4499	$102¾	102	102		106⅞	92¾
CDC	1980	119996	$15¾	15½	15⅜	+ ⅛	17¾	13⅛
Can	Malt	375	$51½	51½	51½		53	41¼
C	Nor West	88970	$26⅞	26	26⅞	+ ⅛	30	21
CanP	Ent	123462	$24	23	24	+ ¾	25	17⅜
C	Packrs	2229	$42½	41¾	42½	+ 1	42½	33⅛
CS	Pete f	6723	490	460	460	- 15	6	340
Can	Trust	33714	$40	38¾	38¾	- 1¼	46	30
C	Trust 11	30400	$23½	22⅛	23		24¼	20½
Can	Trust w	200	$18¾	18¾	18¾	- 1¾	23⅜	10¾
CTrust	w A	21450	$18½	17¾	17¾	- ¼	22¼	9⅝
C	Tung	4400	$18¼	17⅛	17¼	- 1	22¼	14
Canadex	o	17000	140	126	130	- 10	270	120
C	Arrow o	12000	72	70	70		85	55
CCMan	X f	16050	$19	19	19	+ ¼	19	12¼
CC	Man Y	16900	$19	19	19		20	12
C	Curtis	300	110	110	110	+ 5	125	95
C	Formst f	16300	320	285	285	- 30	320	195
C	Formst sp	13600	320	300	300	- 20	325	190
C	Found pr	1350	$11⅛	10¾	10¾	- ¼	22½	10
CGE		303	$60	59½	60	- 1	61	40

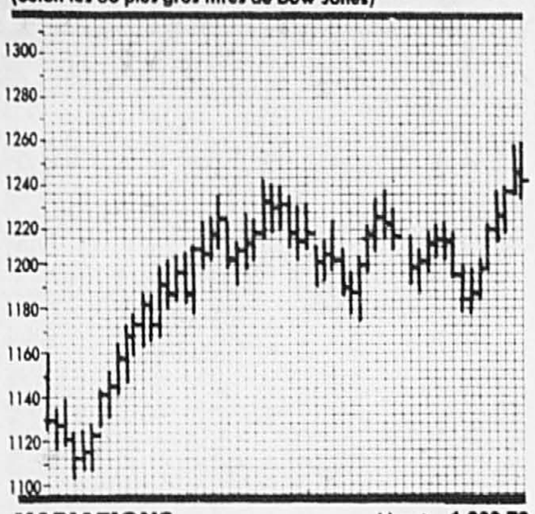
		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1983 Haut	1983 Bas
CG	Invest	1048	$31	30	31	+ 2	31	24½
C	Hydro pr	600	$12	12	12		12	9
CI	Bk Com	273510	$35	33⅜	33½	- 1⅜	39¾	29¼
CIBC	250 p	18130	$27¼	26⅝	27¼	+ ⅛	28	25
CIBC	2.05 p	50045	$28½	27¼	27⅜	- ⅜	30⅝	20⅞
CIBC	35625	50190	$32½	32¼	32½	+ ⅛	32⅞	28¾
CIBC	w	38100	$12½	11¼	11¾	- ¾	16¾	7½
C	Lncort o	1875	22	22	22		50	20
C	Manoir	45700	$5	480	5	+ ¼	5¼	310
C	Marconi	19520	$89	77	84½	+ 8½	89	49¾
Cdn	Nat Res	243801	250	201	222	+ 13	289	175
C	Nat 8.50	2200	$15	14¾	14¾	- ¼	15¼	11⅜
C	Ocdental	131690	$24	23	23¾	+ ¾	24½	12⅞
C	Ocdntl p	31700	$25¼	25	25¼		26	22½
CP	Ltd	231386	$46½	44¾	46⅞	+ 1⅞	48¼	35¼
CPL	A p	988	$8¾	8¾	8¾		10	8½
C	Reserve	56543	$24⅞	24¾	24¾	- ⅛	24⅞	15¾
Cdn	Tire	3560	$66	60⅞	66	+ 5	66	50½
CTire	A f	51259	$59	57¾	59	+ ½	64	50½
CUtil	A f	98719	$13⅜	12¾	12¾	- ⅜	16¼	12¾
C	Util 4¼ p	250	$41¾	41¾	41¾		45	36
C	Util 5 pr	115	$50	50	50		53	44¾
CUtil	6 pr	250	$59½	59½	59½		64	50
C	Util 10¼ p	12790	$25½	24¼	25½	+ ¼	26¾	23¾
C	Util 9.24	450	$25	25	25	+ ½	25¼	21¾
C	Util 7.30	2300	$21	20⅞	20⅞		21⅝	16½
CUtil	2nd D	3600	$27½	26¾	27½	+ ⅞	28½	25¼
CUtil	2nd E	2400	$27½	26⅞	27⅛	+ ¼	27¾	25
CUtil	2nd F	63300	$30⅜	30¼	30⅜	+ ¼	31⅜	28¾
CUtil	2nd G	8700	$31¼	31¼	31⅜	+ ⅛	32¾	29¼
CUtil	2nd H	52750	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛	23½	20¾
CWN	5½ p	900	$11	11	11		11	10
C	Worldwid	20475	$6⅜	5¼	6⅛	+ ⅞	6⅜	475
C	Wrldwd p	21800	$22½	20¾	22¼	+ 1½	22½	20
Canbra		4350	$8	7½	8	+ ½	8	6
Canray	o	7600	41	39	39		69	35
Canron	A	13034	$14¾	14⅜	14½		15½	11
Canuc	o	24000	65	56	60	- 5	98	52
Canusa		163611	300	285	286	- 4	385	220
Cnwst	Fin p	715	$25⅞	25¾	25¾	- ¼	27	24½
Cara		5350	$12	11½	12	+ ½	13	8⅝
Cara	A f	6800	$11⅜	11½	11⅜		12	8¾
Carl	OK	256473	$21	18⅜	20¾	+ 2½	21	11½
Carl	A p	1463	$23	22½	22½	+ ½	24¾	20¼
Carl	B p	410	$28¼	28¼	28¼	- ⅛	30	25
Carma	8¾	350	320	320	320	- 5	6¾	315
Carma	A	56123	210	190	205	+ 5	300	137
Carma	cvp	28759	340	320	325		5⅝	250
Carolin	o	47995	$17	16½	16½	- ½	25⅝	14⅛
Cassidy	L	25	385	385	385		405	280
Celanese		9933	$9⅝	9⅜	9½	+ ⅛	10	6⅛
Celanes	1 p	220	$9½	9½	9½		9⅞	8
Celan	175 p	1155	$17	17	17	+ ⅛	18	13½
CFund	A f	300	$10½	10¼	10½	- ¼	11½	10
Centrl	Tr	29964	$13½	12½	12½	- ¾	14	8½
Chancelor	o	65492	150	136	140	- 4	165	116
Charter	Ol	9100	140	135	135		140	75
Cherokee		15190	$7¼	6⅜	7	- ¼	8	5½
Chieftan		18705	$22⅞	22¼	22¼	- ½	26	19⅞
Chieftan	B	1100	$57¼	55¾	57¼	- ¾	58¼	51
Chieftain	C	4770	$50¼	49⅞	50¼		51½	46½
Chromaco		100	200	200	200	- 25	225	175
Chrysler		23803	$36⅞	32¾	36¾	+ 3⅜	36⅞	17⅛
Chrysler	see	below						
CHUM	B f	560	$19	19	19	- ½	20	17
Cimaron	o	31000	380	355	370	+ 10	380	250
Cineplex	o	34900	320	250	275	- 45	455	245
Cineplx	w	2000	20	15	15		57	5
Cinequity		5700	19	19	19	+ 1	26½	15
Coastal	f	300	$16	13	16	+ 2½	16	9
Coastl	A f	34300	$10¼	8	10⅛	+ 2⅜	10¼	5¼
Coho	A f	72715	415	380	400	+ 20	6¼	370
Coin	Lake o	15000	49	42	49	+ 7	85	35
Coleco		100	$68¼	68¼	68¼	- 4½	73½	68¼
Colonial	o	52248	425	310	425	+ 100	425	185
Comaplex	o	91400	135	122	131	+ 10	150	85
Cominco		93564	$54¼	52¼	54	+ 1¾	57½	44¾
Cominco	A	2700	$25	24½	24½	- ½	25½	19
Cominco	D	20300	$29½	28½	29⅜	+ ¾	30⅛	26⅜
Cmrcl	OG	31100	250	235	235	- 5	260	155
Computlog		24976	$10½	9½	10½	+ 1	10½	5½
Comstate	o	60800	100	91	100		100	91
Comstat	w	77700	19	10	19		19	10
Comtech		1075	440	440	440		5	340
Comterm		37150	$9⅝	9⅜	9⅜	- ⅛	12¼	8¾
Conduit	A	600	105	105	105		105	60
Coniagas	o	64975	465	410	450	- 10	490	295
Con	Bath A	5333	$23	22½	22⅝		23¾	16⅛
Con	Bath B	817	$22⅞	22⅜	22⅝	- ⅜	23	17½
C	Bath 575	3475	$56⅛	54½	55½	- ½	57	50
Con	Bath p	1100	$16	15½	15½	- ½	16	12⅞
Con	Fardy see	below						
Con	Fardy	9059	280	265	271	+ 6	288	195
C	Copper o	10500	43	37	37	- 1	95	35
C	Durham	51500	125	111	125	+ 7	180	100
C	Marbnr o	2300	60	60	60		75	41
Cons	Pipe	700	$11¾	11⅛	11⅛	+ ⅛	12	8
Con	Prof o	24197	195	180	191	+ 6	260	170
C	Rambler	950	$6¾	6½	6¾	- ¼	7	5
C	Rexpar o	5080	25	25	25	- 5	47	23
Consoltex		1900	400	375	390	- 5	450	250
Cons	Distrbn	34800	$25½	22¼	24½	+ 2¼	25½	15¼
Cons	Gas	16781	$18⅜	18⅛	18⅜		20	15¾
Con	Gas B	100	560	60	60		60	50
C	Gas 13½	8700	$32	31⅜	32	+ ½	33	29
Cons	Gas w	38716	365	340	350	- 15	440	295
Con	Glass	9700	$25½	25	25		26	16
CTL	Bank	42327	$13⅞	12¾	12¾	- ⅞	14⅜	9¾
CTL	Bk 4½	605	$82	81	81	- 2	90	75
Control	F	7650	475	350	475	+ 80	475	195
Conventrs		9450	$5½	5⅛	5¼	- ⅛	6¾	475
Conwest	A	11300	$10⅞	10⅛	10⅜	+ ⅛	11	6
Conwst	B f	29590	$10¾	10	10⅜	+ ⅜	10¾	6⅛
Conwst	12	6585	$34¼	33½	33¾	+ ⅜	35	26
Cooper	C	1850	$14½	14	14⅛	+ ⅛	15	6¾
Cop	Fields	17021	$16⅝	15⅝	16¼	+ ¾	16⅝	8⅝
Corby	vt	4634	$36¼	36	36¼	+ ¼	37	28
Corby	B f	430	$36	36	36		36½	28½
Corp	Food	100	666	66	66	- 2	73	54
Cr	Food A	225	$27¾	27¾	27¾		27½	27
C	Falcon C	25169	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛	19	14
Corrida	o	35910	90	78	86	- 4	180	78
Coseka	R	25782	420	375	395	+ 5	5½	290
Coseka	7 p	11950	$5⅞	5¾	5¾		6½	495
Costain	Ltd	1800	$9¼	9	9¼	+ ¼	9½	6½
Courvan	o	38850	138	112	130	+ 15	292	85
Craigmt		8125	200	182	195	+ 5	259	150
Crain	RL f	2811	$17½	16	17⅜	+ 1¾	19	11½
CZelrba	A f	230	$22⅞	22⅜	22⅞		33	30
Cullaton	o	101200	405	380	390	- 5	5	290
Culaton	10	184300	450	405	425		460	340
Cuvier	o	1900	50	50	50	- 2	75	37
Czar	Res	85250	222	207	220	+ 15	315	140
Czar	Wt	5000	16	15	15	- 3	36	10

D-G

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1983 Haut	1983 Bas
DRG	A f	825	$7½	7½	7½	- ⅛	8⅜	6½
Dale-R	pr	600	$6	6	6		6¼	5⅛
Daon	Dev	201212	248	220	235	+ 10	295	160
Daon	A f	1220	195	160	170	- 5	290	150
Daon	8⅜ p	24000	210	180	180	- 20	300	180
Datline	sp	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛	10⅛	7
Dejour	o	93300	71	60	62	- 9	93	42
D	Eldona o	22043	56	52	52	- 4	83	52
Delhi	Pac o	231100	45	35	40	+ 4½	60	33
Denison		50252	$40⅝	40⅛	40⅛	- ⅜	41⅞	27½
Develcon		51280	$23½	21¼	22⅜	- ¾	24½	13¾
Dicknsn	A f	44515	$6⅞	6½	6¾		7⅞	470
Dicknsn	B	5300	$6⅞	6⅜	6⅝	- ⅛	7⅜	460
Digtech		42700	69	60	60	- 5	175	50
Discovry	f	18620	249	220	240	+ 17	360	200
Dofasco	A	27305	$49½	48½	49	+ ⅜	50¾	34
Dofasco	4¾	450	$51¾	51¼	51¼		54¼	41½
Dofasco	235	3951	$25	24⅝	24⅞	+ ¼	25½	19¾
Dofasco	wt	29100	$12¾	11⅞	12½	+ ⅜	12¾	6⅛
Dorman	I	29978	$10⅜	9½	10⅜	+ ½	10¾	460
Dome	Cda	210779	$5¾	5¼	5½	+ ⅛	5⅞	405
Dme	Cda w	33241	12	10½	11	+ 1	39	8
Dome	Mine	225124	$24½	22¼	22⅜	- 1½	27¼	17⅞
Dome	Pete	703039	$6⅜	5¾	5⅞		7	310
DPete	A p	4560	$14⅜	14	14	- ½	16	12¼
DPete	B p	1090	$14½	14⅜	14⅜	+ ½	15¾	12⅛
D	Pete w	408483	11	9½	10	+ 1	20	8
D	Explor o	30900	100	95	99	+ 2	170	85
D	Scotish p	175	$23½	23½	23½	- ½	25	20
Dom	Store	8990	$19	18½	18

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

Haut: 1,260.72
Fermeture: 1,242.19
Bas: 1,232.87

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS. 94,280,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	98.00	+0.06
INDUSTRIELLES	114.57	+0.09
TRANSPORTS	92.94	—0.38
SERVICES PUBLICS	47.07	+0.15
FINANCE	102.84	—0.37

par AFP

NEW YORK — Une réaction technique aux fortes avances récentes a pesé sur la Bourse de New York vendredi, bien que la bonne tenue des pétroles ait contenu les déclins. L'indice des industrielles a toutefois refait, pendant la dernière heure de transactions, une partie du terrain initialement perdu et s'est établi à 1,242.19 en baisse de 6.11 points, après des déclins de près de 11 points. Quelque 94 millions d'actions ont étééchangées. Les brokers ont estimé que les investisseurs n'ont pu résister à la tentation de prendre leurs bénéfices après les gains de près de 63 points enregistrés par l'indice en six séances et les niveaux record atteints par tous les indicateurs boursiers.

Dow Jones hier:

1,242.19 —6.11

VANCOUVER

MARCHÉ DES OPTIONS — Chicago

suite à la page A 23

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	**9.47**	**9.54**
TAUX PRÉFÉRENTIEL	**11**	**11**
BONS DU TRÉSOR		
Canada, 3 mois	9.22	9.29
Québec, 3 mois	9.35	9.46
DÉPÔTS BANCAIRES		
1 mois	7¼	7¼
3 mois	7¼	7¼
1 an	8	8
5 ans	8	8
DÉPÔTS DE FIDUCIE		
1 mois	8	8
3 mois	8	8
1 an	8¾	8¾
5 ans	11⅜	11⅜
OBLIGATIONS		
Canada, 1-3 ans	9.90	9.07
Canada, 3-5 ans	9.70	9.83
Canada, 5-10 ans	10.82	10.86
Canada, plus de 10 ans	11.39	11.46
Québec, 5 ans	10.90	11.15
Québec, 20 ans	12.70	12.75
Ontario Hydro, 20 ans	12.15	12.20
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	10¾	10¾
3 ans	12½	12½
5 ans	13	13
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	**8½**	**8½**
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	**10½**	**10½**

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en Cir.
Alcan	Fb	40	3	26	$6	$417/8
Alcan	Fb	40 p	1	64	$2⅜	$417/8
Alcan	Fb	45	2	28	$3¾	$417/8
Alcan	Ag	40	13	2054	$3⅜	$417/8
Alcan	Ag	40 p	67	944	110	$417/8
Alcan	Ag	45 p	5	85	$3½	$417/8
Alcan	Nv	40 p	1	173	$2	$417/8
Alcan	Nv	45	3	183	$2¼	$417/8
Alt Enr	Jn	15	28	685	$2½	$17⅝
Alt Enr	Jn	17½	418	816	1	$17⅝
Alt Enr	Jn	17½p	14	183	15	$17⅝
Alt Enr	Jn	20 p	5	5	$2¾	$17⅝
Alt Enr	Sp	15	10	947	$3¼	$17⅝
Alt Enr	Sp	15 p	2	252	25	$17⅝
Alt Enr	Sp	17½	58	1255	125	$17⅝
Alt Enr	Dc	17½	47	675	195	$17⅝
Asama	Ja	35 p	5	87	$2¼	$43⅛
Asama	Ja	40	10	97	$9⅛	$43⅛
Asama	Ja	45	15	53	$6⅜	$43⅛
Asama	Jy	32½	45	378	$10⅜	$43⅛
Asama	Jy	35	70	350	$8½	$43⅛
Asama	Jy	35 p	25	216	25	$43⅛
Asama	Oc	30	25	155	$14	$43⅛
Asama	Oc	35	41	287	$10⅛	$43⅛
Asama	Oc	35 p	5	37	125	$43⅛
Asama	Oc	40	44	590	$7½	$43⅛
Asama	Oc	45	24	200	$4¾	$43⅛
Asama	Oc	45 p	5	15	$5¼	$43⅛
Bell Can	Fb	25	10	274	$3¼	$26⅞
Bell Can	Fb	30 p	10	23	$3½	$26⅞
Bell Can	Ag	20	20	24	$7	$26⅞
Bell Can	Ag	25	10	2297	$2⅜	$26⅞
Bell Can	Ag	25 p	25	371	25	$26⅞
Bell Can	Ag	27½	10	3314	80	$26⅞
Bell Can	Ag	27½p	20	381	120	$26⅞
Bell Can	Ag	30	87	767	20	$26⅞
Bell Can	Nv	25	295	2239	$3¼	$26⅞
Bell Can	Nv	25 p	150	765	50	$26⅞
Bell Can	Nv	27½	183	3146	130	$26⅞
Bell Can	Nv	27½p	2	173	130	$26⅞
Bell Can	Nv	30	29	1260	65	$26⅞
Bk Mtl	Fb	30	7	86	$2⅞	$29¾
Bk Mtl	Ag	27½	1	217	$2½	$29¾
Bk Mtl	Ag	27½p	1	99	35	$29¾
Bk Mtl	Ag	30	18	1117	125	$29¾
Bk Mtl	Ag	32½	10	1866	45	$29¾
Bk Mtl	Ag	35	21	1305	10	$29¾
Bk Mtl	Nv	27½p	10	169	70	$29¾
Bk Mtl	Nv	32½	11	534	110	$29¾
Bk Mtl	Nv	35	75	1003	55	$29¾
Bk NS	Jn	30	3		$12⅛	$41½
Bk NS	Jn	40	21	5	140	$41½
Bk NS	Jn	45	20	445	1	$41½
Bk NS	Jn	45 p	35	1	$3¾	$41½
Bk NS	Sp	35 p	10	14	30	$41½
Bk NS	Sp	40 p	130	199	150	$41½
Bk NS	Sp	45	108	598	150	$41½
Bk NS	Sp	45 p	2	89	$3⅞	$41½
Bk NS	Dc	45	8	192	$2⅜	$41½
Bk NS	Dc	45 p	10	38	$4	$41½
Bow Val	Ja	20	3	144	$7¼	$25⅜
Bow Val	Ja	22½	6	178	$5⅛	$25⅜
Bow Val	Ja	25	62	792	$3⅞	$25⅜
Bow Val	Jy	15	15	36	$10⅞	$25⅜
Bow Val	Jy	17½	20	1902	$8	$25⅜
Bow Val	Jy	20	2	944	$5¾	$25⅜
Bow Val	Jy	22½	40	415	$3½	$25⅜
Bow Val	Jy	25	30	561	150	$25⅜
Bow Val	Jy	25 p	10	158	75	$25⅜
Bow Val	Oc	22½	30	755	$4⅜	$25⅜
Bow Val	Oc	25	40	602	$3	$25⅜
BP Can	Jy	31⅜	1	23	$10½	$33¼
C Im B	Jn	30	7	1	$3½	$33⅜
C Im B	Jn	32½	6		100	$33⅜
C Im B	Jn	35 p	6	160	$33⅜	
C Im B	Sp	32½	11	183	$2⅞	$33⅜
C Im B	Sp	35	37	806	135	$33⅜
C Im B	Sp	40	10	681	45	$33⅜
C Im B	Dc	32½	10	172	$3⅜	$33⅜
C Im B	Dc	32½p	3	8	155	$33⅜
C Im B	Dc	35	69	675	$2½	$33⅜
C Im B	Dc	40	57	702	95	$33⅜
CanP E	Fb	22½p	2	5	125	$24
CanP E	Ag	25	3	450	70	$24
CanP E	Nv	22½	15	454	$2¾	$24
CanP E	Nv	25	60	788	165	$24
CBth A	Ja	20	2	55	$4	$22⅝
CBth A	Ja	22½	3	50	$2¼	$22⅝
CBth A	Jy	17½	3	1283	$5¼	$22⅝
CBth A	Jy	20	10	159	$2¾	$22⅝
Cmnc	Jn	40	50		$13½	$54
Cmnc	Jn	50	55		$3¾	$54
Cmnc	Jn	55	10	63	1	$54
Cmnc	Jn	55 p	2	2	150	$54
Cmnc	Sp	55	1	286	$3¾	$54
Cmnc	Sp	60	50	554	180	$54
Cmnc	Sp	60 p	50	242	$7½	$54
Cmnc	Dc	55	26	285	$5⅜	$54
Cmnc	Dc	55 p	5	23	$4¾	$54
CP Ltd	Fb	40 p	2	4	110	$46⅜
CP Ltd	Fb	45	10	30	$5¾	$46⅜
CP Ltd	Fb	50	2	8	$3⅛	$46⅜
CP Ltd	Ag	40	2	751	$6⅜	$46⅜
CP Ltd	Ag	45	20	1372	$2¾	$46⅜
CP Ltd	Ag	50	16	384	95	$46⅜
CP Ltd	Nv	45	7	86	$4¼	$46⅜
CRL	Jn	20	10		$15⅞	$35¼
CRL	Jn	27½	16	10	$8⅜	$35¼
CRL	Jn	30	22	30	$6	$35¼
CRL	Jn	32½	32	3	$3¼	$35¼
CRL	Jn	35	174	41	90	$35¼
CRL	Jn	35 p	196	1284	5	$35¼
CRL	Jn	40 p	28		$3¾	$35¼
CRL	Sp	27½	6	298	$9⅜	$35¼
CRL	Sp	30 p	36	407	115	$35¼
CRL	Sp	32½	1	240	$5½	$35¼
CRL	Sp	32½p	6	155	170	$35¼
CRL	Sp	35	32	1452	$4⅜	$35¼
CRL	Sp	35 p	72	1743	$2⅜	$35¼
CRL	Sp	40	151	1716	$2⅜	$35¼
CRL	Sp	40 p	5	176	$5⅜	$35¼
CRL	Sp	45 p	100	55	$9	$35¼
CRL	Dc	30	8	1094	$8	$35¼
CRL	Dc	30 p	21	584	175	$35¼
CRL	Dc	32½	12	179	$7½	$35¼
CRL	Dc	35	1	921	$6	$35¼
CRL	Dc	35 p	22	493	$4	$35¼
CRL	Dc	40	73	1361	$3⅜	$35¼
CRL	Dc	45	14	422	$2⅜	$35¼
CTL Bk	Jn	10	15	3	$3	$12¾
CTL Bk	Jn	12½	11	93	50	$12¾
CTL Bk	Dc	10	20	33	$3⅞	$12¾
CTL Bk	Dc	12½	3	72	175	$12¾
D Pete	Jn	5	18	22	100	$5⅞
D Pete	Jy	5	43015630		95	$5⅞
D Pete	Jy	5 p	40	5679	15	$5⅞
Denis	Ja	35	3	62	$7½	$40⅛
Denis	Ja	40	1	115	$4¼	$40⅛
Denis	Jy	32½	10	63	$8	$40⅛
Denis	Jy	35	1	144	$5¾	$40⅛
Denis	Jy	40 p	10	123	90	$40⅛
Dom M	Ja	25	27	583	$3½	$22⅜
Dom M	Ja	27½	35	738	$2½	$22⅜
Dom M	Ja	27½p	5	80	$5½	$22⅜
Dom M	Jy	20	15	437	$3⅛	$22⅜
Dom M	Jy	22½	28	541	165	$22⅜
Dom M	Jy	22½p	1	326	100	$22⅜
Dom M	Jy	25	39	1195	60	$22⅜
Dom M	Jy	25 p	40	376	$2½	$22⅜
Dom M	Jy	27½	2	839	35	$22⅜
Dom M	Jy	27½p	3	40	$5	$22⅜
Dom M	Oc	20	3	189	$5	$22⅜
Dom M	Oc	22½	13	544	$3	$22⅜
Dom M	Oc	22½p	6	211	$2	$22⅜
Dom M	Oc	25	75	1207	$2¼	$22⅜
Dom M	Oc	25 p	15	414	$3	$22⅜
Dom M	Oc	27½	13	1062	160	$22⅜
Gnstar	Ja	25	5	12	$9½	$34⅛
Gnstar	Ja	30	45	83	$6	$34⅛
Gnstar	Ja	30 p	7	23	135	$34⅛
Gnstar	Ja	32½	257	63	$4¾	$34⅛
Gnstar	Ja	35	752	717	$3½	$34⅛
Gnstar	Ja	35 p	1	1	$3	$34⅛
Gnstar	Jy	25	5	158	$8⅜	$34⅛
Gnstar	Jy	27½	28	135	$6⅜	$34⅛
Gnstar	Jy	30	86	220	$4½	$34⅛
Gnstar	Jy	30 p	22	82	25	$34⅛
Gnstar	Jy	32½	54	32	$2½	$34⅛
Gnstar	Jy	32½p	14	17	70	$34⅛
Gnstar	Oc	27½	24	78	$6⅜	$34⅛
Gnstar	Oc	27½p	5	42	20	$34⅛
Gnstar	Oc	30	18	124	$5	$34⅛
Gnstar	Oc	30 p	2	22	90	$34⅛
Gnstar	Oc	32½	16	65	$3½	$34⅛
Gnstar	Oc	32½p	7	6	170	$34⅛
Gnstar	Oc	35	41	34	$2⅜	$34⅛
Gulf C	Fb	17½	281	687	190	$17⅛
Gulf C	Ag	12½	40	893	$4¾	$17⅛
Gulf C	Ag	15	469	3543	$2⅜	$17⅛
Gulf C	Ag	17½	576	4813	90	$17⅛
Gulf C	Ag	17½p	50	126	90	$17⅛
Gulf C	Nv	12½	5	266	$4½	$17⅛
Gulf C	Nv	15	249	1737	$3½	$17⅛
Gulf C	Nv	15 p	4	126	55	$17⅛
Gulf C	Nv	17½	338	6518	165	$17⅛
Gulf C	Nv	17½p	4	23	$5¾	$35½
Gulf C	Nv	20	41	3247	$3½	$12⅜
Gulf C	Nv	20 p	10	520	175	$18⅜
Inco	Nv	17½	20	692	$2½	$18⅜
Inco	Nv	20	65	707	140	$18⅜
IOil A	Fb	32½	4	23	$5¼	$35½
IOil A	Fb	35	8	64	$4⅜	$35½
IOil A	Ag	30	3	1518	$5⅞	$35½
IOil A	Ag	32½	10	872	$3½	$35½
IOil A	Ag	35	42	723	180	$35½
IOil A	Ag	40	45	201	60	$35½
IOil A	Nv	35	43	959	$3¾	$35½
IOil A	Nv	35 p	10	39	145	$35½
IOil A	Nv	40	2	219	125	$35½
Mitel	Jn	20	5	1046	1	$18½
Mitel	Jn	20 p	33	38	165	$18½
Mitel	Jn	22½p	127	110	$4	$18½
Mitel	Jn	25 p	3		$6⅜	$18½
Mitel	Jn	30 p	4		$11¾	$18½
Mitel	Sp	17½p	50	180	160	$18½
Mitel	Sp	20	48	1415	155	$18½
Mitel	Sp	20 p	55	1859	$2⅞	$18½
Mitel	Sp	22½	5	1403	90	$18½
Mitel	Sp	25	33	1055	60	$18½
Mitel	Sp	25 p	10	79	$6¾	$18½
Mitel	Sp	27½p	2	31	$9½	$18½
Mitel	Dc	17½	43	132	$3¾	$18½
Mitel	Dc	17½p	5	250	$2	$18½
Mitel	Dc	20	17	420	$2¾	$18½
Mitel	Dc	22½	35	249	195	$18½
Mitel	Dc	25	13	596	140	$18½
Mitel	Dc	25 p	12	50	$7	$18½
Mitel	Dc	27½	3	143	80	$18½
Moore	Ag	60	12	255	$2¼	$58
Moore	Nv	60	2	318	$4	$58
Moore	Nv	60 p	2	14	$3¾	$58
Nat Bk	Fb	12½	16	265	170	$12⅜
Nat Bk	Fb	12½p	2	47	90	$12⅜
Nat Bk	Fb	15	10	287	85	$12⅜
Nat Bk	Ag	10	5	1246	$2½	$12⅜
Nat Bk	Ag	12½	2	2874	60	$12⅜
Nat Bk	Ag	15	15	730	20	$12⅜
Nat Bk	Nv	12½	19	1121	140	$12⅜
Nat Bk	Nv	15	3	1100	70	$12⅜
Nor Tel	Ja	40	3	23	$9½	$45¼
Nor Tel	Ja	45	18	156	$6¾	$45¼
Nor Tel	Ja	45 p	2	12	$4½	$45¼
Nor Tel	Jy	30	2	723	$14⅜	$45¼
Nor Tel	Jy	31½	3	306	$13⅞	$45¼
Nor Tel	Jy	33½	10	228	$11	$45¼
Nor Tel	Jy	40	59	219	$5⅜	$45¼
Nor Tel	Jy	40 p	10	167	50	$45¼
Nor Tel	Jy	45	52	102	$2	$45¼
Nor Tel	Oc	33½	7	264	$13	$45¼
Nor Tel	Oc	40	2	209	$8	$45¼
Nor Tel	Oc	45	77	220	55	$45¼
Nor Tel	Oc	45 p	3	6	$3¾	$45¼
Noran	Fb	27½	5	106	$3⅜	$26¾
Noran	Fb	30	2	62	$2⅜	$26¾
Noran	Ag	17½	1	285	$9	$26¾
Noran	Ag	20 p	10	92	5	$26¾
Noran	Ag	25	15	1630	$2¾	$26¾
Noran	Ag	27½	12	1019	130	$26¾
Noran	Ag	27½p	4	76	175	$26¾
Noran	Ag	30	5	212	55	$26¾
Noran	Nv	22½	5	106	$5⅜	$26¾
Noran	Nv	25	10	826	$3¾	$26¾
Noran	Nv	25 p	10	140	110	$26¾
Noran	Nv	30	2	146	125	$26¾
Noran	Nv	30 p	2	2	$3½	$26¾
Norcn	Nv	30	2	65	$5⅞	$34¾
Nva A f	Fb	7½	19	150	$2	$8⅜
Nva A f	Fb	10	10	217	70	$8⅜
Nva A f	Ag	10	50	5235	15	$8⅜
Nva A f	Nv	7½	168	1924	150	$8⅜
Nva A f	Nv	10	128	7701	40	$8⅜
Oba 01	Jn	87½	75	75	65	$88⅜
Oba 01	Jn	87½p	1	373	1	$88⅜
Oba 01	Sp	87½	40	654	160	$88⅜
Oba 01	Sp	87½p	3	80	120	$88⅜
Oba 01	Sp	90 p	20	120	$2⅜	$88⅜
Obd 04	Dc	95	1	39	90	$92¼
Placer	Jn	15	198		$9¾	$24¼
Placer	Jn	17½	11	2	$6½	$24¼
Placer	Jn	20	70	33	$4	$24¼
Placer	Jn	22½	47	334	190	$24¼
Placer	Jn	25	30	748	1	$24¼
Placer	Jn	25 p	12	2	80	$24¼
Placer	Sp	17½	200	231	$7½	$24¼
Placer	Sp	25	15	2076	160	$24¼
Placer	Dc	22½	5	112	$4	$24¼
Placer	Dc	25	5	213	$2⅜	$24¼
Powr f	Fb	17½	3	57	$2	$17½
Powr f	Fb	20	2	37	100	$17½
Powr f	Ag	15	3	181	$2¾	$17½
Powr f	Ag	17½p	20	52	70	$17½
Powr f	Nv	20	5	1138	85	$17½
Rang	Ja	10	35	693	$3⅞	$12⅜
Rang	Ja	12½	17	784	$2½	$12⅜
Rang	Jy	7½	7	844	$5¼	$12⅜
Rang	Jy	10	87	4431	$2⅜	$12⅜
Rang	Jy	10 p	1	1400	1	$12⅜
Rang	Jy	12½	107	2307	70	$12⅜
Rang	Jy	12½p	5	221	45	$12⅜
Rang	Oc	7½	7	989	$5¼	$12⅜
Rang	Oc	10	40	3247	$3⅛	$12⅜
Rang	Oc	10 p	20	188	25	$12⅜
Rang	Oc	12½	71	2600	160	$12⅜
Rang	Oc	12½p	2	87	90	$12⅜
Roy Bk	Ja	35	13	299	$2¼	$33
Roy Bk	Jy	32½	52	868	130	$33
Roy Bk	Jy	35	300	1389	35	$33
Roy Bk	Jy	35 p	10	139	$2⅛	$33
Roy Bk	Oc	32½	25	935	$2½	$33
Roy Bk	Oc	35	50	1205	140	$33
Segrm	Ja	40	5	157	$3⅜	$38⅜
Segrm	Jy	31½p	7	213	10	$38⅜
Segrm	Jy	36⅜	13	687	$2½	$38⅜
Segrm	Jy	36⅜p	1	401	40	$38⅜
Segrm	Jy	40	35	997	100	$38⅜
Segrm	Oc	40	31	352	$2¼	$38⅜
Shell C	Fb	25 p	5	10	$2⅜	$24
Shell C	Ag	20	2	30	$4⅜	$24
Shell C	Ag	25	60	427	110	$24
Shell C	Nv	25	2	176	165	$24
Stico A	Fb	27½	2	28	$3⅜	$28⅛
Stico A	Ag	27½	14	877	$2	$28⅛
Stico A	Ag	30	1	236	75	$28⅛
Stico A	Nv	22½	1	37	$6¾	$28⅛
Stico A	Nv	27½	2	615	$2⅞	$28⅛
Stico A	Nv	30	50	471	165	$28⅛
T-D Bk	Jn	40	2		$11⅜	$51¼
T-D Bk	Jn	45	20		$6⅜	$51¼
T-D Bk	Jn	50	11		135	$51¼
T-D Bk	Sp	45	1	76	$7¾	$51¼
T-D Bk	Sp	50	28	551	$3¾	$51¼
T-D Bk	Sp	55	44	337	175	$51¼
Total P	Ja	12½	5	29	$4⅜	$16⅜
Total P	Jy	12½	5	127	$3½	$16⅜
Total P	Jy	15	5	1453	150	$16⅜
Total P	Jy	17½	152	665	30	$16⅜
Total P	Oc	12½p	20	56	20	$16⅜
Total P	Oc	17½	11	1137	140	$16⅜
TrC PL	Ag	25	5	295	$3⅞	$28½
TrC PL	Ag	30	5	521	100	$28½
TrC PL	Nv	30	6	130	170	$28½
Tx Can	Jn	30	10		$6¼	$36¼
Tx Can	Jn	35	1		100	$36¼
Wlkr R	Jn	17½	1		$7⅜	$24⅞
Wlkr R	Jn	20	60	12	$5	$24⅞
Wlkr R	Jn	22½	50	24	$2¼	$24⅞
Wlkr R	Jn	25	264	422	1	$24⅞
Wlkr R	Jn	25 p	13	98	25	$24⅞
Wlkr R	Sp	22½	70	257	$3¼	$24⅞
Wlkr R	Sp	25	175	2555	155	$24⅞
Wlkr R	Sp	25 p	15	74	115	$24⅞
Wlkr R	Sp	27½	20	1316	75	$24⅞
Wlkr R	Dc	22½	4	188	$4¼	$24⅞
Wlkr R	Dc	22½p	10	35	50	$24⅞
Wlkr R	Dc	25	12	764	$2⅜	$24⅞
Wlkr R	Dc	25 p	10	83	140	$24⅞
Wlkr R	Dc	27½	10	268	140	$24⅞

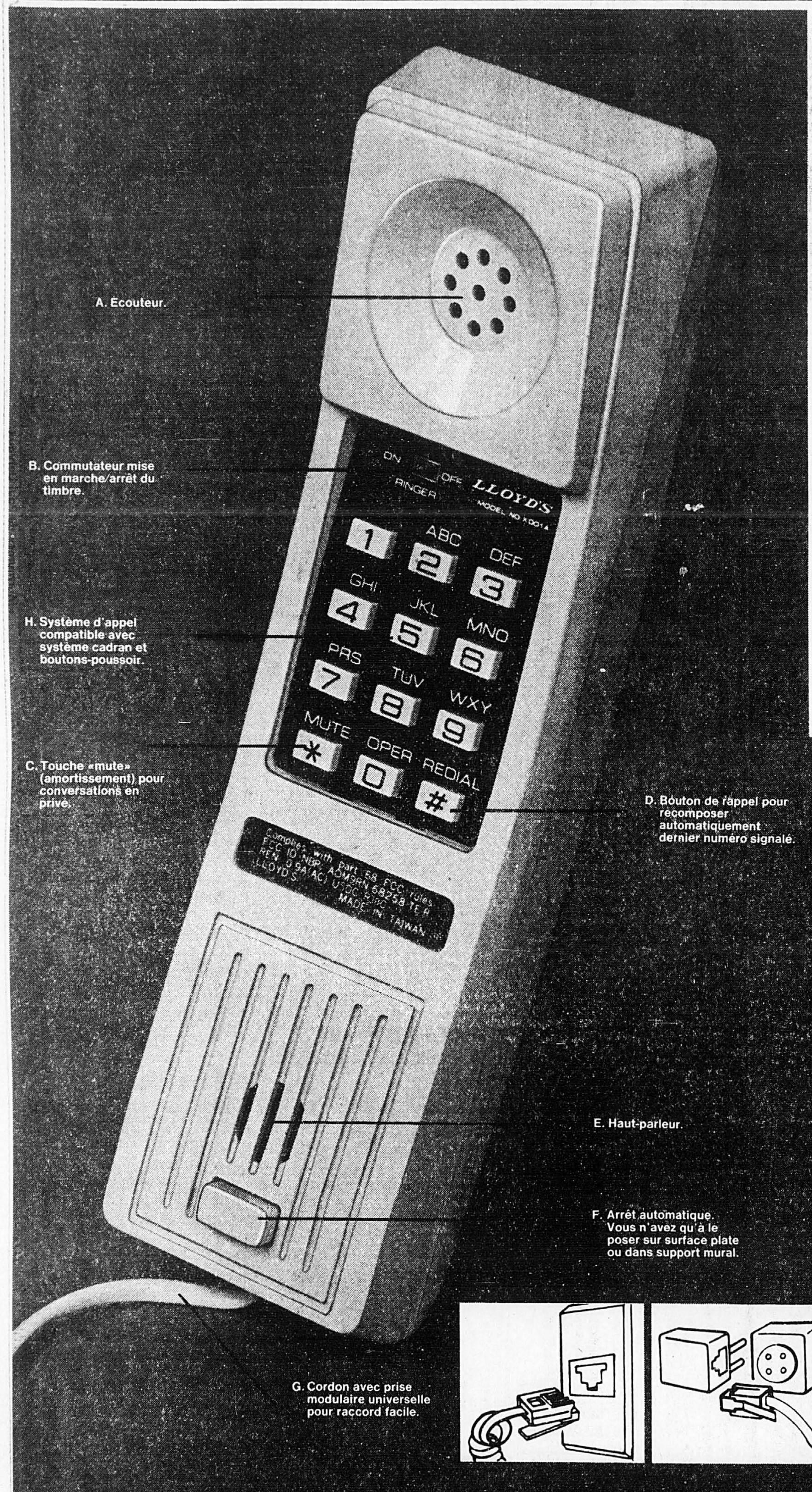
Total volume 14229.
Totalopeninterest 344178.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

suite de la page A 22

Option et prix			Juin	Sept.	Juin	Sept.
72	50		22⅛	r	r	r
72	55		17½	r	r	¼
72	60		12¼	12¾	r	⅝
72	65		7¼	9	r	1⅜
72	70		2¼	6	1-16	2⅞
72	75	s	3¼	s	r	r
MaryK			27½	7¾	9	r	r
35			32½	2¼	5¼	r	1⅜
35			37½	r	r	2¾	r
35			25	10	r	r	r
35			30	5	6½	r	11-16
35			35	⅛	3⅜	⅛	2⅜
35			40	r	1⅜	5¼	5½
35			45	r	⅞	10¼	10¼
Mc Don			50	12⅛	13½	r	r
62½			55	7⅞	9½	r	½
62½			60	2¼	6	r	1⅞
62½			65	1-16	2⅞	2 11-16	4½
62½			70	1-16	1½	7½	r
62½			75	r	⅜	r	r
Mid SU			15	1-16	13-16	r	5-16
N C R			60	64	s	r	s
121⅛			65	59	s	r	s
121⅛			80	r	42½	r	r
121⅛			95	24½	r	r	⅜
121⅛			100	22	23½	r	⅞
121⅛			110	10⅜	16¾	1-16	2½
121⅛			120	¾	9	½	6
121⅛			130	1-16	4⅜	8½	10¼
NorSo			50	r	6½	r	r
55½			55	⅜	3¼	1-16	2⅜
55½			60	r	1⅜	5	r
55½			65	r	¾	r	r
NorTel			35	s	4	s	1¾
36¾			40	s	2½	s	r
NorTo			23⅜	13	r	r	r
36¾			30	6½	7¾	r	r
36¾			31⅜	s	6	r	r
36¾			33⅜	s	5	s	r
Nw Ind			30	r	r	r	3-16
40¼			35	5⅛	r	r	⅝
40¼			40	⅛	3⅛	1-16	2 1-16
40¼			45	1-16	1¼	4¾	r
Parady			15	r	7¾	r	r
22			20	1¾	3⅜	r	1⅜
22			25	r	1½	3⅛	4
22			30	r	¾	8¾	r
22			35	r	¼	r	r
Para o			23⅜	r	r	1¾	3
22			30	r	r	8¾	r
R C A			20	10½	10⅛	r	1-16
30½			25	5	5⅞	r	¼
30½			30	1-16	2½	1-16	1½
30½			35	s	15-16	r	r
RalPur			15	7½	r	r	r
22½			20	2⅜	3	r	5-16
22½			25	r	⅜	r	r
Revlon			20	16	s	r	s
35⅞			25	11	r	r	r
35⅞			30	5⅜	6½	r	r
35⅞			35	¾	2¾	r	1½
35⅞			40	r	⅞	r	r
Rolm			40	34¼	r	r	r
73¾			45	29½	28⅞	r	1-16
73¾			50	24½	25¼	r	¼
73¾			55	19½	20	r	½
73¾			60	13½	15¾	r	⅜
73¾			65	s	11⅜	s	1½
73¾			70	s	8¾	s	3⅛
73¾			75	s	6¾	s	6
73¾			80	s	4⅜	s	r
73¾			85	s	2⅞	s	r
Sears			25	17	r	r	r
42			30	12⅛	12	r	r
42			35	6⅞	7¼	r	¼
42			40	1 15-16	4	1-16	1⅜
42			45	1-16	1⅞	2⅞	4
SwAir			25	18	r	r	r
42½			30	13	r	r	r
42½			35	7½	8¼	r	r
42½			40	s	5⅜	s	2
42½			45	s	3¼	s	4⅞
SupOil			20	15	r	r	r
35⅛			25	10¼	10¾	r	⅛
35⅛			30	5	6⅜	1-16	½
35½			35	⅛	3¼	1-16	2 3-16
35½			40	1-16	1 11-16	5	5½
Syntex			45	12¾	r	r	r
51⅞			45	7¾	8½	r	r
51⅞			50	1⅜	5	1-16	1½
51⅞			55	r	2½	4	4½
51⅞			60	r	1¼	8	9
51⅞			65	r	½	r	r
Tektrn			45	41½	s	r	s
85⅝			60	26	r

Simpsons, c'est la solution!
Téléphone monopièce «Lloyd's»



Une idée-cadeau fantastique pour papa!

Prix Simpsons

18.99

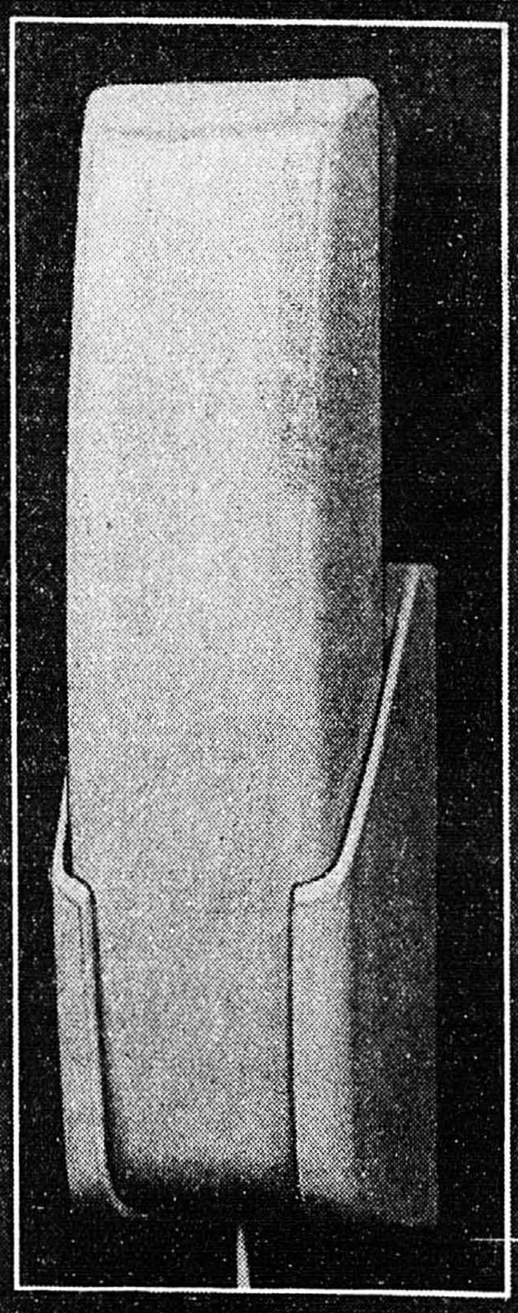
Notez les nombreuses caractéristiques énumérées ci-contre... voilà l'appareil de communication par excellence de «Lloyd's». Une excellente suggestion-cadeau pour la Fête des Pères! Bouton de reprise du timbre, pratique support mural. Garantie d'un an. Env. 21 x 4 x 6 cm.

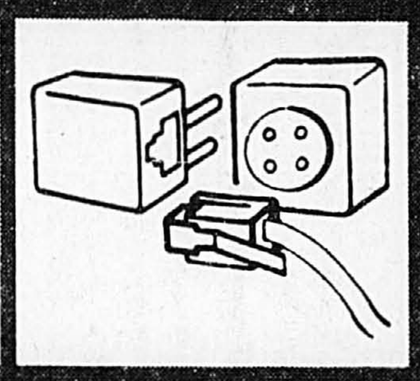
Rayon 203, téléphones, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou

COMPOSEZ

842-7221







C'est déjà le temps des fraises chez Simpsons!
Venez vous régaler
dans nos restaurants!
Maintenannt jusqu'au 2 juillet

Simpsons MD

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE – Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW – Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU – Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL – Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO – St-Bruno